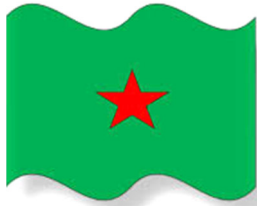


REPUBLIQUE DE FUSION AFRICAINE



Nos ancêtres nous guident,
Dieu nous protège



Yemele Fometio, président de la LIMARA

Ligue Associative Africaine



En les idées immortelles du Panafricanisme
et en la République de Fusion Africaine,
nous voyons l'avenir de notre continent

LIMARA



Le fidèle représentant des intérêts du peuple
camerounais
The faithful represent of the interests of the
Cameroonian people

Article :

« LES ENJEUX PATRIMONIAUX ET TOURISTIQUES DES RITES FUNERAIRES BAMIILEKES »

Par :
Yemele Fometio

Geb, 11 PA-N-IMANHOTEPOU 6260 (Calendrier kamite)

25 Janvier 2018 (Calendrier grégorien)

Ce travail est mis à votre disposition gratuitement par le Département Panafricain de l'Education et de la Culture de la Ligue Associative Africaine. Nous sommes convaincus que la renaissance africaine tant souhaitée et la construction de la Fusion Africaine doivent reposer sur des savoirs solides.

La Ligue Associative Africaine a engagé le combat pour la construction de la Fusion Africaine. Avec nos partis politiques, syndicats et organisations dans les différents pays d'Afrique, nous faisons des progrès considérables. Pour mieux nous connaître, lisez nos publications dans notre site web www.ligueaa.org.

Introduction

Les questions de l'au-delà, de la vie après la mort, du sort du mort sont les points fondamentaux de toutes les sociétés. C'est autour d'elles que se sont élaborées les civilisations, les manières de penser, de concevoir et d'appréhender le monde, les manières de vivre. Jean Maquet affirme que « *la civilisation est un ensemble à première vue disparate mais à l'analyse largement intégré, fait d'objets matériels qui permettent au groupe d'assurer sa subsistance et sa vie quotidienne, d'institutions qui coordonnent les activités du groupe, de représentations collectives qui constituent une conception du monde, une morale, un art*¹. » Dans les représentations collectives que cite Jean Maquet se trouve la religion qui est l'élément fondamental de la civilisation. Expliquant cette pensée de Jean Maquet, Edouard Bokagne² fait intervenir l'arbre des civilisations. La civilisation est pour lui un arbre ayant pour fruits tous les éléments qui assurent la survie du peuple comme les meubles, les vêtements, la nutrition. Les branches et branchages sont autant de sociétés et d'industries qui produisent les biens matériels du peuple. Le tronc de l'arbre représente l'Etat qui coordonne les activités de toutes les sociétés et organisations du territoire. Les racines sont ce qu'Edouard Bokagne appelle le socle mystico-religieux. Ce sont les représentations collectives, les manières communes de voir et d'appréhender le monde, les manières communes de se comporter, les idées communes. Ce sont ces idées communes qui nourrissent tout l'arbre de la civilisation. Elles nourrissent l'Etat qui, à son tour nourrit toutes les autres organisations et structures de la société. En Afrique, la domination européenne s'est attaquée en premier à ce socle mystico-religieux. Privées de ces représentations communes qui permettent aux peuples de traverser facilement les moments difficiles sans perdre leur essence, les civilisations africaines se sont embrouillées et deviennent incapables de surmonter leurs moments difficiles. Aux difficultés se succèdent des difficultés. L'Afrique ne pourra émerger que si elle renoue avec son socle mystico-religieux qui renferme toute sa philosophie et sa manière de comprendre et d'appréhender le monde. C'est pour cette raison que plusieurs mouvements anticolonialistes en Afrique, s'opposant à la misère sociale et tentant de restituer la dignité africaine, avaient pour toile de fond la défense des cultures africaines menacées. Il s'agit par exemple de l'Association des Ulémas Musulmans Algériens³ dont la devise était : « *L'Islam est ma religion, l'Arabe est ma langue, l'Algérie est ma Patrie* »⁴. Le PAIGC (Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert) d'Amilcar Cabral proposait la réactualisation, le rejet et la réinterprétation de la culture africaine⁵. Autrement, il faut opérer un tri, rejeter les éléments mauvais et rebâtir une nouvelle culture à base des éléments retenus. L'ancien président algérien Houari Boumediene affirmait que : « *La conservation de notre culture nous sauva des tentatives de faire de nous un peuple sans âme et sans histoire. Notre culture nous préserva...* »⁶ Des organisations continuent de militer pour la préservation des cultures africaines. Parmi ces mouvements, on peut citer Afrocentricité Internationale⁷ qui milite pour la préservation et la restauration de la religion noire africaine authentique⁸ et la Ligue Associative Africaine⁹ qui, tout en restant ouverte aux autres

¹ Jean Maquet, cité par Anne Marie Koudou, *La musique comme outil de communication pour la socialisation de l'enfant chez les Bétés de Gagnoa*, Mémoire de Master professionnel, université d'Abidjan, 2013-2014

² Bokagne Edouard, cours dispensé au département d'Histoire de l'Université de Dschang aux étudiants de niveau III, spécialité Histoire des Civilisations et des Religions, année académique 2010-2011

³ Ulémas désigne les chefs religieux

⁴ Wikipedia, encyclopédie libre, consulté le 27 Août 2017

⁵ Ziegler Jean, *Main basse sur l'Afrique*, Editions du seuil, 1980

⁶ Houari Boumediene, Extrait du discours prononcé lors du 1er Festival Culturel Panafricain d'Alger en 1969

⁷ Organisation mise sur pied dans les années 1980 et dirigé par le Pr. Molefi Kete Assante et le Dr. Ama Mazama. Cette organisation entre dans le cadre de l'Afro centrisme qui vise un retour aux sources des noirs africains. Le mouvement rejette les éléments de la culture extérieure à l'Afrique comme l'Islam et le Christianisme. Il est présent dans plusieurs pays à travers la planète.

⁸ Pour construire cette religion authentique, cette organisation puise dans la religion pratiquée en Egypte pharaonique. Elle est sur le point d'ouvrir le premier temple de cette religion en Côte d'Ivoire

⁹ Organisation créée en 2013 au Cameroun. Cette organisation vise la création d'une nation africaine unie appelée la Fusion Africaine.

religions, adopte des mécanismes de défense de la culture africaine. La principale faiblesse de la religion africaine que nous appelons Amonisme¹⁰ est sa méconnaissance et son incompréhension. Cette recherche vise à faire connaître un pan de la culture africaine, et plus précisément les rites funéraires bamiléqués.

Le monde actuellement vit une période de regain culturel. Chaque peuple cherche à imposer sa culture aux autres. Malgré les multiples appels de l'Unesco à une entente mutuelle des cultures, les cultures européennes continuent leur impérialisme dans le monde. L'Eglise continue de s'opposer vigoureusement aux religions africaines qu'elle qualifie toujours de démoniaques. Devant cette offensive de la culture européenne, les cultures islamiques utilisent de plus en plus la force armée pour préserver leur culture et l'imposer aux autres peuples. Les mouvements comme Al Qaida, Boko Haram, Organisation de l'Etat Islamique ne sont que les différentes manifestations de cette guerre culturelle. Cette guerre, l'Eglise l'a aussi mené. Entre 1095 et 1270 de la chronologie chrétienne, quand l'Islam était devenu la religion forte et avait conquis une partie de l'Europe, l'Eglise a engagé des guerres contre les musulmans. Elle a appelé ces guerres les croisades. Il y a eu en tout huit croisades pour imposer le Christianisme et repousser l'avancée de l'Islam. Les fidèles sont devenus des guerriers à la solde de l'Eglise. Ces croisades étaient lancées par des papes qui se comportaient comme des généralissimes. Au moyen âge en Europe, toute pensée qui s'opposait à la pensée chrétienne était considérée comme une hérésie et ses auteurs persécutés et la plupart de temps brûlés vifs. L'Eglise avait levé une juridiction appelée les inquisitions pour persécuter tous ceux qui s'opposaient à la pensée chrétienne. Quand l'Europe soumet la Chine et l'oblige à signer les traités inégaux, le mouvement des boxers engage une révolte sanglante contre les oppresseurs entre 1899 et 1901. Cette bataille avait pour fondement la religion. En 1724, un décret impérial interdisait le Christianisme en Chine, mais le clergé chrétien continuait d'arriver et de s'opposer aux cultures chinoises et plus particulièrement au confucianisme. Les boxers réagissent militairement à la menace chrétienne contre leurs croyances. Ils détruisent les églises, assassinent les prêtres, évêques et les chinois convertis avant d'être écrasés à leur tour par les armées européennes. Cette révolte réduit considérablement l'installation de l'Eglise en Chine. Après la victoire du Parti Communiste Chinois en 1949, la République Populaire de Chine, tout en acceptant la présence des églises en Chine y exerce une grande influence. Le Vatican ne nomme pas un évêque en Chine sans le consentement de l'Etat Chinois. Le gouvernement chinois contrôle les discours tenus dans les églises et destitue les prêtres et évêques qui tiennent des discours contre les cultures chinoises. Il limite le nombre d'églises autorisées à exercer en Chine. Les cultures chinoises et indiennes actuellement ont engagé leur offensive pour s'imposer dans le monde. Contrairement au Christianisme et à l'Islam qui s'imposent au monde par la force, les cultures chinoises et indiennes utilisent la ruse pour le moment, mais tout montre qu'elles entreront elles aussi dans la phase militaire quand elles auront la possibilité et la force nécessaires pour s'imposer militairement. Comme le Christianisme et l'Islam, elles cherchent à renier les autres cultures et s'affirmer comme seule culture praticable. Toutes ces cultures refusent par exemple à ceux qui y adhèrent de porter leurs noms originels. Dans les centres linguistiques chinois du Cameroun par exemple, les apprenants dès leur entrée, reçoivent un nom chinois et c'est désormais avec cette nouvelle identité chinoise qu'ils existent dans ces institutions. Les chinois, tout comme les européens et les arabes refusent obstinément les noms africains à ceux qui adhèrent à leur philosophie de vie pour mieux réussir leur assimilation et les couper de leurs racines. Les discours pacifiques de l'Unesco sur l'entente des cultures restent vains devant cette militarisation de

¹⁰ Les travaux de Cheikh Anta Diop et Theophile Obenga ont prouvé que toutes les religions pratiquées en Afrique noire ne sont que des adaptations de la religion d'Egypte pharaonique à leur contexte de vie. Plusieurs civilisations d'Afrique reconnaissent Amon comme le Dieu suprême créateur et incréé. Dans l'Egypte pharaonique, le Dieu créateur et incréé est Amon. C'est ce qui justifie l'adoption de ce nom pour qualifier toutes les religions négro-africaines.

l'expansion culturelle. L'Afrique reste le principal champ d'expansion de toutes ces cultures. C'est le seul terrain qui reste très perméable. Les cultures africaines sont par leurs natures pacifiques, ce qui accentue leur destruction par les cultures militaires. Il y a eu des confrontations culturelles sur le territoire africain. On note les multiples batailles de l'Égypte pharaonique et ses alliés (Phénicie, Éthiopie, Troie...) contre le monde indo-européen. Ces batailles avaient pour toile de fond la culture. Après plus de 10 000 ans de victoire, l'Égypte pharaonique est tombée en 525 avant l'ère chrétienne face à la Perse de Cambise. Cette défaite a été un coup particulièrement dur pour l'Amonisme dans son ensemble puisque l'Égypte pharaonique est le socle de la religion. Après l'Égypte, quand la Perse va tenter de pénétrer à l'intérieur de l'Afrique noire pour détruire les autres bastions de l'Amonisme, elle va être bloquée par l'Éthiopie. La reine Candace va lever son armée contre la Perse. La perte d'un œil au combat va raviver sa combativité. L'Éthiopie va contenir les cultures nordiques. Une autre bataille décisive a été celle menée par Soundiata Keita contre Soumangourou Kante. Soundiata Keita était porteur de culture étrangère, plus particulièrement de l'Islam, tandis que Soumangourou Kante était le garant de l'Amonisme. La défaite de Soumangourou Kanté ouvre toute l'Afrique de l'Ouest à l'influence islamique et porte un coup particulièrement dur à l'Amonisme. Actuellement, l'Amonisme se réorganise autour de quelques mouvements se déclarant kamitologues. Les signes d'une confrontation culturelle qui peut être militaire sont visibles sur le continent, avec les organisations de défense des cultures africaines qui adoptent de plus en plus des discours radicaux. Certains leaders d'Afrocentricité International appellent à brûler les Bibles et les Corans. D'ailleurs, le mouvement compte débarrasser le continent noir des religions étrangères. Sa devise est : « L'unité est notre but, la victoire est notre destinée ».

La guerre culturelle est d'autant plus importante que la victoire militaire sans la victoire culturelle est nulle et de très courte durée. Pour asservir un peuple, il faut le couper de sa culture, de ses symboles et lui imposer les symboles culturels du dominateur. Même après la libération de ce peuple, l'influence de l'ancien dominateur restera toujours forte. Les intellectuels ne pourront pas travailler sans constamment se référer aux auteurs de l'ancien dominateur, les artistes, toute la société fait référence aux anciens dominateurs pour s'exprimer. Ce peuple libéré reste esclave des symboles de l'ancien dominateur. Il ne se reconnaît plus, se perd, s'embrouille et ne peut pas amorcer un véritable progrès. Celui qui dominera le monde ne sera pas celui qui aura la plus grande force armée, mais celui qui aura réussi à imposer sa culture et ses symboles aux autres peuples. C'est cette réalité qui anime davantage la détermination des membres d'Afrocentricité International. Mais dans cette lutte culturelle, l'Afrique ne peut pas faire émerger toutes ses cultures particulières. Il faut faire émerger une culture africaine propre, avec notre manière particulière de concevoir et d'appréhender le monde. Il nous faut une méthodologie pour comprendre notre culture. Dans cette logique, le R.P. Mveng Engelbert souligne : « *Il n'est plus vrai de dire que l'histoire négro-africaine manque de documents écrits, ce qui est vrai c'est que nous sommes souvent analphabètes devant son écriture.* »¹¹ Figurer comme grande puissance dans notre monde passe d'abord par sa propre connaissance, la connaissance des savoirs acquis par ses ancêtres depuis des générations. La question de la mort qui fait l'objet de notre présente étude est le fondement de toutes les civilisations. En étudiant les rites funéraires bamiléqués, nous étudions le fondement de la civilisation bamiléké. Nous pensons avec Cheikh Anta Diop que les panafricanistes doivent s'investir dans le domaine de la science, sinon l'idéologie panafricaine ressemblerait à un discours quasi-journalistique¹².

¹¹ Mveng, E., *L'art et l'artisanat africains*, Yaoundé, CLE, 1980, P. 152

¹² Cheikh Anta Diop, *Alerte sous les tropiques*, Articles 1946-1960, culture et développement en Afrique noire, Présence Africaine, Paris, 2006

De nos jours, On ne cherche plus à comprendre pourquoi on fait tel ou tel rite, d'ailleurs ce sont des récalcitrants qui les pratiquent encore puisque l'église interdit la plupart de ces rites. Ces rites s'éloignent de plus en plus des conceptions métaphysiques qui ont conduit à leur mise en place. Beaucoup d'éléments s'altèrent sous l'influence de la culture occidentale. On parle de plus en plus de deuil chrétien, de funérailles chrétiennes, qui n'ont rien à voir avec les deuils et funérailles tels que pensés par nos ascendants. Pourtant, si ces rites sont bien conservés et bien appréhendés, ils pourraient constituer des éléments importants pour le développement du Cameroun.

Chapitre 1 : Conception de la vie et de la mort chez les bamilékés

Le peuple qui fait l'objet de cette étude habite les hautes terres de l'Ouest-Cameroun, d'où son nom de Bamiléké (Habitant ou ressortissant des montagnes). Thomas Ketchoua¹³ estime qu'ils auraient quitté l'Égypte pharaonique au IX^e siècle de notre ère, presque 10 siècles après que l'Égypte ait perdu son autonomie. Ceux qui deviendront les bamilékés arriveront en région Tikar vers le milieu du XII^e siècle. Vers 1360 à la mort de leur dernier souverain le roi Ndéh, ils se divisent¹⁴. Yendé, le premier prince, refuse le trône, traverse le fleuve Noun pour fonder Bafoussam. Sa sœur va vers la région de Bansa¹⁵. Deux décennies plus tard, Ncharé, le cadet, descend dans la plaine du Noun pour fonder le pays Bamoun. De Bafoussam naissent tous les autres groupements bamilékés entre le XV^e siècle et le XX^e siècle. Sur le plan humain, les bamilékés sont regroupés en chefferies de taille très différentes. Ces chefferies ont la même culture, entretiennent entre elles des relations parfois très conflictuelles, surtout quand il s'agit de la conquête territoriale. A l'arrivée des européens, plusieurs chefferies tentaient en vain d'unifier ces chefferies en une plus puissante. Il s'agit par exemple de la chefferie Bafou qui, s'étant séparé de Baleveng, lançait des guerres de conquête sur Fokamezo. Au plan linguistique, bien que constituant une ethnie, les Bamilékés ne parlent pas la même langue. Ceci est lié au fait que chaque chefferie veut exprimer son autonomie par rapport à ses voisins. Cette vision autonomiste a joué un rôle décisif dans la guerre d'indépendance du Cameroun.

Jean Pierre Albert définit les signes biologiques de la mort. « *Les signes biologiques de la mort désignent l'ensemble de signes qui surviennent lorsqu'une personne vient de décéder. La perte de conscience, l'arrêt cardiaque et respiratoire ainsi que l'absence de réflexe constituent les principaux signes. On observe également un teint pâle, une rigidité musculaire et une baisse de la température corporelle. Lorsque la personne décédée est allongée sur le dos, le sang s'accumule massivement vers le bas, entraînant une coloration violacée du dos*¹⁶. » Il distingue la mort apparente, la mort relative et la mort absolue. La mort apparente est la présence d'une syncope prolongée caractérisée par une perte de connaissance, un relâchement musculaire. L'activité cardio-circulatoire et respiratoire est présente mais difficile à mettre en évidence à l'inspection, à la palpation ou à l'auscultation. Ces états peuvent s'observer en cas d'hypothermie, de comas toxiques ou de comas endocriniens etc.... La mort relative est une mort intermédiaire ou clinique. Il s'agit d'un arrêt cardio-circulatoire primitif sans retour spontané à la vie mais le retour à la vie est possible grâce aux moyens de réanimation. La mort absolue fait suite au stade précédant mais de façon progressive et insensible laissant le temps aux lésions organiques et tissulaires réversibles pour devenir irréversibles. Pour la Médecine, la mort est un processus graduel d'arrêts de fonctionnement qui touche en premier lieu les centres cérébraux, cardiaques et respiratoires pour se propager ensuite à tous les tissus. La mort est donc le résultat d'une somme de détresses ou de défaillances.

La conception de la vie et de la mort chez les bamilékés épouse celle de l'univers nègre en général, tel que démontré par Cheikh Anta Diop dans son ouvrage *Nations nègres et culture*¹⁷. Pour les bamilékés, l'univers est « *continu et ininterrompu*¹⁸. » Tout existe dans un continu et éternel présent. Il

¹³ Ketchoua Thomas, *Les peuples de l'Ouest Cameroun en diaspora depuis 3000 ans*, Yaoundé, Imprimerie Nationale, 1985

¹⁴ Claude Tardits, *les bamilékés de l'ouest-Cameroun*, Paris, Berger Levrault, 1960.

¹⁵ Bansa aujourd'hui se trouve dans la zone anglophone du Cameroun. Il existe une trentaine de chefferies bamilékés dans la zone anglophone. A la chute de l'Allemagne, la France et l'Angleterre en se partageant le Cameroun ont divisé ce peuple. C'est ce qui a justifié l'adhésion du Kumzse à l'Union des Populations du Cameroun. Ce mouvement comptait sur la réunification et l'indépendance pour réunir les bamilékés que les colons français et anglais avaient divisés

¹⁶ Jean-Pierre ALBERT, « Les rites funéraires. Approches anthropologiques » Manuscrit auteur, publié dans Les cahiers de la faculté de théologie, 1999

¹⁷ Cheikh Anta Diop, *Nations nègres et culture*, Présence Africaine, quatrième édition, 1979

¹⁸ Ta Goua Nom, « La spiritualité bamiléké », www.bamilékéouest.skyrock.com, consulté le 13 Novembre 2017

n'y a pas de frontières entre les êtres. Tout est connecté à tout. C'est cette conception qui donne au bamiléké le pouvoir d'avoir un double animal appelé son totem. Il peut se transformer en un animal à volonté, parce que tout est lié à tout. Il est donc lié aux animaux. Il peut également se transformer en un arbre. Cette logique de l'univers continu et ininterrompu fait que le passé, le présent et le futur s'entremêlent dans un même univers, faisant que le monde des ancêtres et celui des vivants cohabitent dans un même univers. Le présent est lié au passé et au futur. Les vivants sont liés aux ancêtres et aux générations à venir, tout comme ils sont liés aux autres éléments de la nature. Grâce aux oracles, les vivants connaissent et peuvent modifier certains aspects de leur futur. Parfois quand un bamiléké veut faire un voyage au cours duquel il risque de perdre la vie, les oracles voient ce fait et lui déconseillent le voyage. Quand un bamiléké s'apprête à se marier ou à affronter une épreuve difficile, les oracles étudient le futur et voient si ce mariage pourra marcher. Les oracles lisent le futur. Nous soulignons ceci pour justifier le fait que le passé, le futur et le présent s'entremêlent dans un même univers. L'homme a toutes les richesses du monde en lui, puisqu'il peut se lier à n'importe quel être et profiter de ses richesses et de ses capacités à volonté. En se transformant en son double animal qui est son totem, il acquiert toutes les capacités de son double, ce qui lui permet de surmonter certaines situations que sa nature d'homme ne lui permet pas. Soulignons ici néanmoins que plusieurs personnes utilisent ces capacités pour nuire plutôt à leurs prochains. L'homme est lié à ses ancêtres qui assurent sa protection et le guident. Il est lié à Dieu suprême Si à travers ces ancêtres. Pour les bamilékés, seule l'apparence de l'homme change, il est « éternel et indestructible ¹⁹».

L'homme possède un double invisible qui fait de lui un ancêtre à la mort. Il pourra posséder d'autres qualités à la mort puisque la religion bamiléké n'est qu'une tendance de l'Amonisme. Or dans l'Amonisme et plus précisément son socle d'Égypte pharaonique, il y a trois forces spirituelles en l'homme qui lui assurent l'immortalité. La première force est l'Akh²⁰ (représente par ibis²¹). C'est la force qui assure la survie de l'âme au monde des ancêtres. La deuxième force est le Ba²², qui permet au défunt de se mouvoir dans le monde des ancêtres et celui des vivants. On le représente par la cigogne. La troisième force est le Ka²³ qui donne au défunt toutes les qualités, toutes les forces et tout le bonheur dont il peut jouir après la mort de son corps. Le Ka est représenté par deux bras. Sachant que la religion bamiléké n'est qu'un élément de l'Amonisme, on peut reconnaître également ces trois forces aux ancêtres bamilékés. Des recherches plus poussées y conduiront certainement. En plus du monde des vivants et celui des ancêtres, il y a une multitude d'esprits méchants ou bienveillants qui se trouvent dans le même univers, puisqu'il n'y a aucune frontière selon la croyance bamiléké. Il y a des personnes spéciales qui peuvent voir ces esprits. On dit que ceux-là ont quatre yeux : Les deux yeux que nous voyons et deux autres yeux derrière la tête. Décrivant les civilisations négro-africaines, Cheikh Anta Diop²⁴ précise que ce genre de personnes ne sont pas obligés de se tourner pour regarder derrière eux.

¹⁹ Ta Goua Nom, op. cit

²⁰ Akh signifie « lumineux » ou « utile ». Il fait partir des éléments invisibles de la personnalité. Il est destiné à la glorification du défunt après la mort. Il est aussi appelé « lumière divine », « rayonnement de l'individu », « La lumière sortant des ténèbres ». C'est cette dénomination qui a donné le nom du livre Saint de l'Égypte pharaonique appelé le Livre pour sortir au jour, communément appelé le Livre des morts. L'Akh est aussi appelé la « lumière triomphante des ténèbres », la « lumière générée dans les ténèbres », « l'étincelle divine ».

²¹ L'Ibis est un oiseau qui vivait en Égypte pharaonique. Il se nourrissait dans les marécages de vers, poissons, crustacés, grenouilles, graines... On le confond souvent au charognard. Il ne se déplaçait que sur de faibles distances. Il existait deux sortes d'Ibis. L'Ibis noir qui était le plus important dans la religion égyptienne et l'Ibis blanc qui est l'oiseau du dieu Thot. Cet oiseau aurait disparu au XIXe siècle.

²² Ba est représenté par un oiseau à tête humaine. C'est l'énergie de communication, de transformation et de déplacement de chaque personne.

²³ Le Ka représente le double immatériel de l'être et incarne les forces vitales de chacun. L'homme est muni de son Ka à sa naissance. Le Ka est entretenu par la nourriture, le principe de la vie et de l'énergie. On ne peut se séparer de son Ka. De la nourriture, indispensable à sa survie, il ne prélève que l'essence invisible et régénératrice. « Rejoindre son ka » signifie mourir.

²⁴ Cheikh Anta Diop, Nations nègres et cultures, Présence Africaine, quatrième édition, 1979

Pour les bamiléqués, entre le corps et l'âme il y a une force tampon appelée la force vitale ou le souffle de vie. C'est une énergie qui permet le contact et les échanges entre les deux entités de l'être humain. Quand cette force vitale diminue jusqu'à un certain seuil, le contact est rompu entre le corps et l'âme et c'est la mort. C'est pour cette raison que certains bamiléqués portent sur eux des écorces et des griffes ou poils d'animaux où se concentrent la force vitale de ces animaux et de ces arbres. En portant ces amulettes sur eux, ils augmentent la force vitale de l'arbre ou de l'animal à la leur. Pour pouvoir les atteindre, un sorcier ou une force néfaste de la nature doit pouvoir totaliser une force vitale supérieure à leur nouvelle force vitale. Les Ngan Lekan (Membres du Femlah²⁵), les Ngan Sia (membres de Sia²⁶) et les ndeu²⁷ s'attaquent généralement à cette force vitale pour la faire chuter à un certain seuil et provoquer la mort de leur hôte. Cette vision vitaliste peut expliquer le mystère du Femlah, le fait qu'un être humain meurt et renaît avec toute sa chair, pourtant cette chair a pourri dans sa tombe. En maîtrisant cette vision vitaliste, nous pouvons faire avancer la science et maîtriser comment cela peut être possible.

I- La naissance comme l'arrivée au monde des vivants

Nous avons spécifié que les bamiléqués considèrent qu'il existe deux mondes qui cohabitent dans un même univers. Il y a un monde pour les ancêtres et un monde pour les vivants. Les ancêtres voient les vivants et agissent sur leur destinée. Ils les punissent, les sauvent des situations difficiles, leur apportent des chances et des malchances en fonction de leurs conduites. La naissance est alors le début d'un long processus qui ne s'achèvera plus jamais. C'est l'arrivée dans la cosmogonie. Bien que la naissance soit l'arrivée dans le monde des vivants, les bamiléqués n'accordent pas une grande importance à cette arrivée puisque l'essentiel c'est ce qu'on fera de sa vie²⁸. Tous les rites liés à cette naissance sont de nature à préparer et à accueillir le nouveau-né au nouveau monde. Une fois arrivé au monde des vivants, les autres rites le prépareront au monde des ancêtres. L'enfant qui est encore dans le ventre de sa mère est fragile, il est donc nécessaire de le protéger des forces néfastes, d'augmenter sans cesse sa force vitale. C'est pour cette raison que la femme enceinte est constamment chez les oracles pour augmenter cette force vitale. Quand l'accouchement est proche, les femmes enceintes vont chez les oracles spécialisés dans le positionnement des enfants pour s'assurer que des forces malveillantes n'aient pas modifié la position du bébé, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes lors de l'accouchement. La femme qui va accoucher va constamment avec le gugube²⁹ qui bloque l'action des forces malveillantes.

a- L'accueil du nouveau-né

Quand une naissance est attendue chez les bamiléqués, tout le quartier est au courant et s'apprête à donner de la nourriture dans la maison où va naître le bébé et à venir y manger. Quand ils viennent voir l'enfant, ils disent généralement qu'ils vont manger le Nkui³⁰. Cette sauce ne manque presque jamais lors d'un accouchement bamiléké. Mais de plus en plus, elle est remplacée par la sauce jaune³¹. La plupart de temps, les voisins viennent plusieurs fois à la maison pour voir l'enfant. Parfois cela se transforme en une cérémonie où les femmes entonnent des chansons de bienvenue à l'enfant et toute

²⁵ Secte pernicieuse bamiléké

²⁶ Une autre secte pernicieuse bamiléké

²⁷ Personne dotée de pouvoirs surnaturels lui permettant de voir et de se propulser dans le corps humain

²⁸ Mathias Lonchel, *La tradition bamiléké : Le droit coutumier chez les Mbafung*, bibliothèque personnelle de l'auteur

²⁹ Cette plante permet de se protéger de l'attaque des forces malveillantes de la nature, elle est sucrée

³⁰ Sauce gluante plus connue dans l'ouest du Cameroun. Cette sauce a la capacité de faire que les seins de la mère du nouveau-né produisent plus de lait.

³¹ Sauce qui s'obtient par mélange du natron, de l'eau et de l'huile de palme. Elle a ses condiments spécifiques comme le Nkui. Il y a beaucoup de condiments qui sont communs aux deux sauces.

l'assistance danse. Quand on vient voir l'enfant, on doit le porter. Pour empêcher qu'en le portant certaines mauvaises personnes lui fassent du mal, les familles attachent souvent un bracelet spécial au poignet à son poignet ou font d'autres actes de nature à le protéger des forces maléfiques. Des femmes spécialisées doivent s'occuper de la toilette de la mère du bébé. C'est une honte, voir une jalousie pour un voisin ou un membre de la communauté qui ne vient pas voir un nouveau-né dans la communauté.

b- La garde du cordon ombilical et du placenta

L'enfant sort du ventre accompagné du placenta. Les bamiléqués qualifient généralement ce placenta de « Chaise de l'enfant ». Ce placenta est généralement enterré au pied du lit de la mère. Dans le ventre, l'enfant est lié à sa mère par le cordon ombilical. A sa naissance, ce cordon est rompu, mais il en garde une partie qui se dessèche et tombe au bout d'une semaine ou plus. La tombée de ce cordon ombilical marque l'entrée effective du nouveau-né dans le monde des vivants. Raison pour laquelle des soins particuliers sont pris pour le conserver. Les bamiléqués pensent que « *cette partie du cordon ombilical qui libère l'homme à la vie est de nature à réguler celle-ci.* »³² Le comportement du futur membre de la communauté dépend du fait que ce cordon ait été gardé ou pas. Si ce cordon est bien gardé, l'enfant sera calme et plein de valeurs. Si au contraire il a été jeté, l'enfant sera têtue, délinquant et sans principes. Mathias Lonchel souligne ces propos très fréquents chez les bamiléqués : « *Ne dit-on pas de certains enfants distraits et vagabonds qu'ils font comme si le chien avait volé leur cordon ombilical ?* »³³ La garde du cordon ombilical permet aussi à l'enfant d'être rattaché à la terre où son cordon ombilical a été enterré. Un proverbe bamiléqué précise d'ailleurs ceci « *Rappelle-toi toujours de la terre où est enterré ton cordon ombilical* ». Les bamiléqués appellent le Dieu suprême Si ou Seh, ce qui signifie la terre en diverses langues bamiléqués. En enterrant son cordon ombilical et son placenta, les bamiléqués cèdent la garde de l'enfant à Dieu. Ce fait est l'un des éléments qui justifient l'attachement excessif des bamiléqués à la terre. C'est une honte pour un bamiléqué qui ne possède pas de terre.

La cérémonie de garde du cordon ombilical, qui marque l'entrée effective du nouveau-né au monde des vivants est la suivante : On prend la poussière près des cranes des ancêtres du côté paternel et maternel³⁴. Tout au long de notre travail, nous allons appeler cette terre Tsa-Si³⁵, puisqu'elle va intervenir dans presque tous les rites funéraires bamiléqués que nous étudierons. Cette terre apporte la bénédiction des ancêtres au nouveau-né. Deux paquets de cette terre sont apportés, l'un par le grand-père maternel du nouveau-né, l'autre par son grand-père paternel. A eux sont ajoutés les feuilles de l'ortie³⁶ (Plus connu sous le nom de roi des herbes), un paquet de sel, une bouteille d'huile de palme, les feuilles d'acajou³⁷, de la boisson et de la nourriture³⁸. Mathias Lonchel³⁹ décrit cette cérémonie chez les Mbatung, dans les Bamboutous⁴⁰.

Les objets ci-dessus cités, notamment la chute du cordon ombilical que l'on enduit d'huile de palme, la poudre d'acajou, sont posés au sol sur deux feuilles d'herbe de grâce. Le cola est cassé de manière qu'on obtienne sept morceaux que l'on dépose sur les feuilles de deput⁴¹. On y dépose également sept petits tas de sel.

³² Mathias Lonchel, op-cit

³³ Mathias Lonchel, op. cit

³⁴ L'enfant chez les bamiléqués ne se conçoit que par l'union de deux familles : la famille maternelle et paternelle de l'enfant. Tous les rites qui sont faits pour un enfant ou un adulte chez les bamiléqués font toujours intervenir ses deux familles. La famille maternelle est symbolisée par le côté gauche de l'enfant tandis que la famille paternelle est symbolisée par le côté droit. Quand un enfant a un problème et que l'oracle lui dit que le problème vient de la main gauche, il comprend très vite qu'il s'agit de sa famille maternelle.

³⁵ En yemba, cela veut dire la terre de Si. Le yemba est la langue parlée dans une grande partie du département de la Menoua à l'ouest du Cameroun

³⁶ Il ne s'agit pas de l'Ortie brûlante ayant pour nom scientifique *Urtica Urens*, mais de l'Ortie dioïque ou grande Ortie ayant pour nom scientifique *urtica dioica*

³⁷ Il s'agit ici de l'acajou d'Afrique ayant pour nom scientifique *Khaya ivorensis*

³⁸ La boisson et la nourriture ne manquent dans aucune cérémonie bamiléqué. Si un bamiléqué organise un rite et que les gens ne mangent pas bien et rentrent mécontents, les ancêtres vont se fâcher et il devra reprendre le rite.

³⁹ Mathias Lonchel, op cit

⁴⁰ Département administratif du Cameroun, se situant dans la région de l'Ouest Cameroun.

⁴¹ Son nom scientifique est *Ruta graveolens*, son nom le plus connu est la rue officinale. Il est aussi connu sous le nom d'herbe de grâce

On creuse un trou que l'on arrose d'eau et de vin. On y verse un peu de fuseh⁴² prélevé de chaque paquet. Le tout est enterré dans le trou creusé, qui se situe à l'angle du mur de la porte d'entrée de la maison, du côté gauche si le bébé est une fille et du côté droit s'il est un garçon. A cette cérémonie simple et pleine de signification, le vin et la nourriture sont partagés à l'assistance.

c- Le cas des jumeaux

La société bamiléké accorde une place de choix aux jumeaux. Ils portent la syllabe « Fack » sur leur nom dans la Menoua⁴³ et « Gne » dans les Bamboutos. Ces syllabes permettent de marquer la différence entre eux et les autres membres de la société. C'est pour cette raison que dans le département de la Menoua, on verra plusieurs personnes s'appeler Donfack, Tsafack, Fouelefack, Kafack. C'est pareil dans les Bamboutos où on entendra des noms comme Kengne, Kamogne... Ceux qui naissent directement après les jumeaux portent le nom de Kenfack⁴⁴ dans la Menoua, pour montrer qu'ils sont ceux qui viennent attendrir les jumeaux. Les parents des jumeaux prennent le nom de Tani⁴⁵ ou Mani⁴⁶ dans la Menoua et Magne ou Tagne dans les Bamboutos. Quand il y a partage, ils reçoivent toujours deux parts. Le père des jumeaux ne se décoiffe pas pour parler au chef du village. Les jumeaux ont de grands pouvoirs surnaturels. Leur colère est capable d'apporter la malchance à celui qui a provoqué cette colère⁴⁷. Ils peuvent empêcher la tenue d'un événement (danses, fêtes, funérailles...) d'une manière ou d'une autre. Ils peuvent faire tomber la pluie. Les enfants qui arrivent au monde des vivants avec les pieds ou qui s'enroulent avec leur cordon ombilical à la naissance sont également considérés comme des jumeaux. Ils ont beaucoup de pouvoirs, mais ceux des jumeaux surpassent les leurs. Leur père se décoiffe pour parler au chef. Leurs parents n'ont pas le titre de Tani et Mani.

Pour accueillir les jumeaux au monde des vivants, on plante un arbre de paix pour chaque jumeau le jour qu'on enterre leur cordon ombilical. Ce jour est un jour de grande réjouissance pour la famille. Cette cérémonie est faite pour réveiller les pouvoirs des jumeaux. Sans cette cérémonie, ils sont comme tous les autres membres de la communauté et ils sont constamment malades et peuvent même perdre la vie. Pour qu'ils aient leurs pouvoirs, la cérémonie doit être officinée par deux Tanis connus pour leur capacité à concentrer les pouvoirs des jumeaux et à les rendre plus puissants. Mais de plus en plus, n'importe qui officie par crainte de donner aux jumeaux un pouvoir qui peut se retourner contre la famille et la société. On évite de plus en plus de réveiller les pouvoirs des jumeaux.

II- Le monde des vivants comme une étape de la vie

Une fois que l'enfant fait son entrée au monde des vivants, il ne peut plus disparaître de la cosmogonie. Sa vie au monde des vivants n'est qu'une étape vers sa vie d'ancêtre. Cette vie dans le monde des vivants est rythmée par des rites religieux qu'il est tenu de respecter de peur de susciter la colère des ancêtres. Ses actes commis dans la vie des vivants ont un impact sur lui dans le monde des ancêtres et sur sa famille au monde des vivants.

⁴² Poudre de terre prise près des cranes des ancêtres du côté maternel et paternel de l'enfant, en langue Mbafung. C'est l'équivalent de Tsa-Si des yemba

⁴³ Département administratif se situant dans la région de l'Ouest-Cameroun

⁴⁴ Ken en yemba signifie l'arbre de paix. Les Kenfack sont donc l'arbre de paix des jumeaux

⁴⁵ Parfois on écrit Tagne, ou Taini

⁴⁶ Parfois on écrit Magne ou Maini

⁴⁷ Mathias Lonchel, op-cit

a- L'importance de l'enfant dans le monde des vivants

Dans la société bamiléké, l'enfant est l'élément le plus important. Une place importante lui est accordée. Il appartient en même temps à toute la communauté et à ses parents. Il appartient à toute la société dans la mesure où il est un élément de la société. Son éducation incombe à toute la société. N'importe quel parent ou aîné dans la société peut punir un enfant qui a fait des fautes. L'enfant appelle tous ceux qui pouvaient l'accoucher papa et maman.

L'enfant est aussi celui de ses parents. La mort qui fait le plus mal dans la société bamiléké est celle d'un homme à l'âge de procréer qui meurt sans enfant. Dans ce cas, il y a une série de rites particuliers qui doivent être faits. Il est enterré avec un caillou à la main ou avec le tronc du bananier pour montrer qu'il n'a pas eu d'enfant. Quand il devient ancêtre, il est souvent très strict quand il veut punir. Posséder un enfant est comme exister chez les bamiléqués. Sans enfant, on est vite oublié. La puissance dans le monde des ancêtres dépend du nombre de personnes qui pense à l'ancêtre. Très peu de gens pensent à celui qui meurt sans enfants, ce qui réduit considérablement ses pouvoirs, et le mettent au bas de la hiérarchie du monde des ancêtres. Ce fait rejoint d'ailleurs la théologie. Plus il y a d'adeptes pour un Dieu, plus il devient puissant, et plus il a le pouvoir de répondre aux sollicitations de ses adeptes. Un Dieu qui n'a pas d'adeptes cesse d'être Dieu. Il meurt en quelque sorte. L'homme bamiléké qui meurt sans enfant est rigoureux pour punir parce qu'il veut obliger les autres membres de la famille à penser à lui pour qu'il ait plus de pouvoirs au monde des ancêtres. C'est aussi et surtout compte tenu de ce fait que l'enfant est aussi et surtout l'enfant de ses parents. C'est lui qui assure la puissance de ses parents dans le monde des ancêtres. Les actes qu'on commet de notre vivant ne nous suivent pas au monde des ancêtres. Au monde des ancêtres, il n'y a pas un paradis pour ceux qui ont commis les actes de vertu et un enfer pour ceux qui ont commis beaucoup de péchés. Tous dans le monde des ancêtres ont le même statut d'ancêtre. Les mauvais actes commis par une personne au monde des vivants retournent sur ses enfants ou sur ses frères sous forme de malchance, de malédiction, en provoquant parfois des décès. Mais la famille peut remédier à cela en faisant une série de rites pour contenir cette malchance.

Quand dans la vie des vivants une personne a commis beaucoup de péchés et que sa famille se trouve obligée de contenir les effets de ces péchés, ils pensent en mal de lui, ce qui l'affaiblit dans le monde des ancêtres. C'est pour cette raison que dans la société bamiléké, les personnes sont tenues de faire du bien en même temps pour leurs familles et pour eux. Quand un membre de la famille fait quelque chose de mauvais, toute la famille le réprime, parce que les conséquences de ses actes ne le suivront pas seul, mais suivront toute la famille. Quand un homme se présente dans sa famille avec ce qui ne lui appartient pas, sa femme est la première personne à le repousser par crainte d'appeler la malchance et la malédiction sur les enfants.

Si tous les défunts ont le même statut d'ancêtre, il y a aussi au monde des ancêtres des déchus. Les bamiléqués reconnaissent l'existence d'un Dieu maléfique qu'ils appellent Si-Tipong, par opposition à Si. Quand nous décryptons ce terme, nous nous rendons compte que ce Dieu maléfique est d'abord Dieu avant d'être maléfique. Si est le nom du Dieu suprême. Tipong en Yemba signifie mauvais. Si-Tipong veut donc dire mauvais Si. Ce Si-Tipong serait à la tête de la société pernicieuse que les bamiléqués appellent le Femlah. Cette secte tue des êtres humains, mais ces êtres humains ne meurent en fait pas. Ils meurent physiquement, on les enterre, leurs chairs pourrissent, mais ils ne sont pas vraiment morts. La secte leur fait renaître avec leur chair et leur visage qui avait pourri dans la tombe et les envoient très loin de leur lieu de décès. Ils deviennent les esclaves de ceux qui les ont tués et travaillent gratuitement pour eux dans un autre endroit de la terre. Lors de nos recherches, plusieurs personnes ont dit avoir retrouvé des personnes mortes à d'autres villes du pays. A défaut de preuve, nous soulignons seulement le fait.

b- La hiérarchie religieuse du monde des vivants

La hiérarchie religieuse du monde des vivants que nous soulevons ici permet de mieux appréhender la conception de la vie et de la mort chez les bamiléqués. Cette hiérarchie religieuse prépare l'habitant du monde des vivants à sa vie d'ancêtre. Elle permet également de soulever et de comprendre les interactions entre le monde des vivants et celui des ancêtres. Ceci permet de comprendre les rites funéraires bamiléqués. On ne peut pas comprendre ces rites si on ne comprend pas les idées que les bamiléqués font de la vie et de la mort, si on ne comprend pas comment est structurée la religion dans le monde des vivants. Chez les bamiléqués, on ne s'adresse pas directement à Dieu. Il y a une hiérarchie. Dieu est trop grand pour qu'on puisse s'adresser directement à lui. Il ne résout que les problèmes qui n'ont pas pu être résolus par les ancêtres. L'essentiel des problèmes posés par la population sont résolus par les ancêtres. Les différents officiants du monde des vivants dont nous allons parler, à divers niveaux, sont chargés de transmettre des doléances et demandes de la population aux ancêtres.

- L'enfant

L'enfant est le plus petit élément de la hiérarchie religieuse. C'est pour lui que l'essentiel des rites se font.

- Les parents

Les parents sont le second élément de la hiérarchie religieuse. Ils ont la possibilité de bénir leurs enfants et de faire certains rites en leurs noms. Ils doivent être présents lors des rites concernant leurs enfants. Ils ont le pouvoir de déposer le Tsa-Si⁴⁸ sur le front de leur enfant qui s'apprête à affronter une épreuve difficile ou à faire un voyage. Ceci pour demander aux ancêtres de le protéger durant l'épreuve ou le voyage. Les mots prononcés sont généralement les suivants : « Les dieux et tous les ancêtres de la famille, je vous demande de protéger votre fils (on appelle le nom de l'enfant). Fils (on appelle encore son nom), à l'épreuve que tu t'apprête à affronter, si une chenille monte sur ta tête, qu'elle chute et tombe. Si le méchant te regarde avec des mauvais yeux, qu'il devienne aveugle. Si quelqu'un t'empoisonne, que ce poison devienne du sucre dans ta bouche. Va en paix avec la protection des ancêtres ». Quand un parent dépose le Tsa-Si sur la tête d'un enfant, cet enfant doit s'accroupir ou s'agenouiller. Le parent bénit aussi son enfant par le Ndeudeu⁴⁹ qui protège des forces maléfiques. Plusieurs bamiléqués portent toujours le ndeudeu sur eux où qu'ils vont. Les croyances populaires attribuent à ce Ndeudeu le pouvoir d'hypnotiser les serpents. Il est dit que si un homme voit un serpent, il mâche ce ndeudeu et le serpent est hypnotisé. S'il crache au sol à côté du serpent et qu'il s'en aille, le serpent ne pourra pas bouger au bout de quelques minutes. Ce ndeudeu tient lieu de blindage. On mange souvent sept graines, sauf les jumeaux et jumelles qui mangent généralement 6 ou 8 graines. Lorsqu'un parent veut bénir son enfant, il mâche les graines de ndeudeu, les recrache sur ses mains et pose ces mains sur l'enfant en prononçant les paroles de bénédiction.

- Les successeurs

Les successeurs jouent le rôle des parents que nous venons de souligner. En plus de cela, ils sont considérés comme les gardiens des cranes. Ils ont la possibilité d'officier pour un membre de la famille qui a des problèmes. Ils s'adressent aux cranes et leur demandent leurs bénédictions pour eux ou pour les membres de la famille. Quand un membre de la famille veut s'adresser aux ancêtres, ils servent d'intermédiaire entre le membre de la famille et les ancêtres. Emmanuel Ghomsi⁵⁰ précise qu'ils sont très importants et très respectés dans les familles, car ils sont les seuls capables d'apaiser la colère des

⁴⁸ Terre prise sur le crâne d'un ancêtre, ou bien terre prise n'importe où. Si cette terre est prise n'importe où, le parent doit frotter son pied droit au sol et prendre la terre sous son pied.

⁴⁹ Il s'agit du gugube

⁵⁰ Ghomsi E., Les bamiléqués du Cameroun : essai d'étude historique des origines jusqu'à 1920, thèse de doctorat d'Histoire, Université de Paris-Sorbonne, 1972

ancêtres par les sacrifices. Ils adressent les doléances aux cranes des ancêtres et attendent les résultats. Emmanuel Ghomsi poursuit en précisant que très souvent, les ancêtres leur répondent à travers des rêves. En cas d'une menace sur la famille, ils vont vers les cranes des ancêtres pour demander la protection des ancêtres ou pour demander aux ancêtres de combattre celui qui menace la famille. Les successeurs sont les principaux responsables du bonheur de la famille. Tous ces pouvoirs des successeurs font qu'il y a souvent de sérieux problèmes de succession chez les bamiléqués. Ce sont ces problèmes de succession qui ont inspiré la musique de Keng Godefroid intitulé « *La succession* »⁵¹.

Un ancêtre peut être élevé au rang de dieu et devenir l'ancêtre de toute la communauté si au cours de son existence il a posé des actions qui ont marqué positivement la société pendant longtemps. Dans ce cas, le successeur de cet ancêtre devient l'intermédiaire entre cet ancêtre et toute la communauté. Celui qui veut s'adresser aux ancêtres vient voir le successeur accompagné de l'huile de palme, du sel et de la boisson. Le successeur ouvre la petite case où se trouve le crane de l'ancêtre ou le sanctuaire pour le demi-dieu, se présente à lui en versant l'huile sur son crâne et en versant le sel tout autour. Généralement, il se présente comme ceci, après avoir appelé le nom de l'ancêtre : « *Je suis ton fils, je suis celui que vous avez choisi pour jouer l'intermédiaire. Nous savons que tu veilles toujours sur nous. Nous t'avons apporté de l'huile que voici (il verse l'huile sur son crane) et aussi du sel (il verse du sel autour du crane). Nous t'avons aussi apporté la boisson (on verse de la boisson au sol à côté de son crane). Aujourd'hui ton enfant a besoin de toi. Je vais le/la laisser te parler.* » L'enfant prend la parole et fait sa demande. Le successeur peut faire la demande à la place de l'enfant, qui peut se trouver loin.

- Les oracles

Les oracles sont généralement appelés les Ngangah. Ils comprennent les Dzu-Si⁵² et les Kem-Si⁵³. Ce sont les véritables intermédiaires entre le monde des ancêtres et celui des vivants. Ils ne choisissent pas de le devenir. C'est le Dieu Si qui les choisit. Quand une personne a été choisie pour devenir oracle, elle ne peut refuser. Quand le choix est fait, les ngangah informent la famille de la personne choisie pour qu'on procède à la cérémonie qui fait que la personne devienne véritablement oracle. Quand une personne fait cette cérémonie, on dit qu'on l'a « lehtëh ». Quand une personne choisie refuse, Dieu la menace par les rêves, les maladies et les risques de mort. S'il persiste dans le refus, il peut mourir ou devenir malade mental jusqu'au jour où il accepte de devenir oracle.

Dans la société, les ngangah sont chargés de transmettre le message de Dieu aux hommes et de transmettre le message des hommes à Dieu, d'informer les membres de la société des éventuels dangers qui peuvent intervenir. Ils sont en contact avec les ancêtres. Quand un ancêtre a un message à transmettre aux vivants, ce sont eux qui reçoivent ce message et le transmettent à qui de droit. Parfois en route ils interpellent un individu et lui transmettent le message du monde des ancêtres. Quand les ancêtres veulent s'adresser à un membre de leur famille et le font par rêve ou par un autre moyen, si le récepteur du message n'arrive pas à le comprendre, ce sont les ngangah qui sont chargés de clarifier le message. Les oracles ont aussi la possibilité de laver la malchance et la malédiction. Ils peuvent soigner quelques petits problèmes mystiques. Quand un ngangah ne transmet pas intégralement le message des ancêtres, le Dieu Si le punit, la plupart de temps en l'immobilisant pour quelques minutes au cours desquelles il ne peut plus bouger. Il y a de faux oracles qui, soit n'ont aucun pouvoir et font semblant de l'avoir en inventant des mensonges, soit prennent leurs pouvoirs d'une mauvaise source. Quand on

⁵¹ Dans cette musique dans le rythme du Samali music, Keng Godefroid précise que c'est l'usurpation de la succession qui nous tue. Il prend le cas des chefferies bamiléqués qui ont plusieurs chefs à cause du problème de succession. Il appelle à respecter les volontés des défunts. Il prend également le cas des pays africains qui ont plongé dans les crises civiles à cause des problèmes de succession.

⁵² Les autres villages yemba prononcent Ngussi. En effet, bien que le yemba soit parlé par plusieurs villages de la Menoua, il y a les nuances en fonction des villages

⁵³ Dans les autres langues bamiléké, on écrit Kamsi ; mais il s'agit de la même réalité

arrive chez le vrai ngangah, on n'a pas besoin de poser son problème parce qu'il le sait déjà. Dès l'arrivée, il/elle commence à trouver des solutions aux préoccupations de l'hôte.

- **Le Nganfu (marabout)**

Il est plus connu sous le nom de marabout. Il est chargé de soigner les maladies mystiques, de combattre les maladies liées aux attaques des sorciers ou des personnes mal intentionnées. Il a aussi le pouvoir de tuer un sorcier qui insiste pour vouloir faire du mal à un membre de la communauté qu'il a blindé⁵⁴. C'est le combattant des forces mystiques et des personnes mal intentionnées de la société bamiléké.

- **Le Ndeu**

Le Ndeu ne fait vraiment pas partir de la hiérarchie religieuse bamiléké. Il est doué de certains pouvoirs lui permettant de soigner les maladies à l'intérieur du corps humain ou de celui d'un animal sans l'opérer. Il peut se transporter à l'intérieur du corps humain, retirer une partie du corps sans qu'on ne s'en rende compte. Ce type d'être est présent dans plusieurs civilisations relevant de l'Amonisme. Cheikh Anta Diop le décrit en ces termes : « *Il voit aisément les entrailles de ses convives et la moelle de leurs os, il voit leur sang circuler, leur cœur battre. Il peut nous enlever un os sans nous ouvrir avec ses propriétés d'être de quatrième dimension.* »⁵⁵ A l'origine, ce pouvoir permet de guérir les maladies comme le cancer, les tumeurs et autres maux qui ne sont pas mystiques, donc ne relevant pas de la compétence des nganfou et des oracles. Mais de plus en plus, les possesseurs de ces pouvoirs ont commencé à les utiliser pour manger les êtres humains. Puisqu'ils peuvent se transporter dans un organisme humain, ils le font, non pas pour soigner, mais pour couper une partie du corps et manger. Il suffit que ces Ndeu déconnectent le cœur pour provoquer la mort de leur hôte. Ce qui fait qu'ils sont devenus très craints aussi bien par les membres de la société que par les oracles et les Nganfou avec qui ils sont sensés travailler de concert. Ceci est lié au désordre qu'il y a eu chez les bamiléqués avec l'arrivée de l'occident, et plus particulièrement la chute du groupe des sept⁵⁶ qui est censé protéger mystiquement le village et combattre les dérives des possesseurs de pouvoirs mystiques. Ce groupe n'a plus véritablement joué son rôle. Ce qui a encouragé certains Ndeu et possesseurs de pouvoirs mystiques à en faire un mauvais usage en toute impunité.

- **Les chefs de villages**

La société bamiléké est une société fédérale. Une chefferie de village réunit plusieurs chefferies de quartiers. Chaque chefferie de quartier a un degré d'autonomie. Mais la chefferie supérieure prime sur toutes les chefferies inférieures. A la tête de chaque chefferie se trouve un chef qui porte le titre de Fo'ou ou Fon. Cheikh Anta Diop précise le caractère divin du chef nègre. « *Dans les sociétés agricoles, la vie collective exigeait de bonne heure une structure temporelle coordonnatrice des activités. Le roi prit un caractère supranaturel, divin. Le roi est Dieu.* » Dans la société bamiléké, le Fo'ou a également le caractère divin. Il est le représentant de Dieu dans la communauté. Ce qui le place au sommet de la hiérarchie religieuse. Il y a des rites qu'il est le seul capable d'officier. Il est capable de communiquer avec les ancêtres sans intermédiaire des oracles. D'après l'encyclopédie libre Wikipedia, il est le symbole de tout ce qui concourt au bonheur de son peuple. Ses fonctions le place comme la courroie de transmission entre le peuple qu'il gouverne et Dieu placé au-dessus de tous pouvoirs. Il porte aussi le

⁵⁴ C'est le fait pour un Nganfu de protéger mystiquement un membre de la société. On dit généralement qu'il a blindé la personne.

⁵⁵ Cheikh Anta Diop, *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Présence Africaine, seconde édition, 1982

⁵⁶ Chez les bamiléqués, il existe deux groupes de notables : Le groupe des neuf qui administre le royaume et le groupe des sept qui est chargé de défendre mystiquement le royaume. Si un sorcier vient de l'extérieur dans le but de faire du mal dans le royaume, le groupe des sept le dépossède de ses pouvoirs maléfiques avant son entrée dans la communauté. En ressortant, ils lui remettent ses pouvoirs. Le groupe de sept est aussi chargé de combattre les abus des membres de la communauté disposant d'immenses pouvoirs et qui ne l'utilisent pas bien.

nom de Nah-Temah⁵⁷. Quand il rend l'âme, on ne dit pas ouvertement qu'il est mort. Soit on dit qu'il est parti, soit on dit que le baobab est tombé⁵⁸. Wikipédia continue en précisant qu'il est considéré comme : « *Le plus fort en tout point de vue dans la communauté placée sous son autorité parce que tous les sorciers, magiciens, médiums, devins guérisseurs lui passent leurs puissances pendant les neuf semaines de l'initiation. C'est ainsi qu'on dit que dans chaque collectivité traditionnelle, le roi réunit tous les pouvoirs surnaturels existant dans son unité de commandement.* » Il incarne l'essence de la pensée et de l'action de toute sa communauté. Il faut néanmoins préciser que le pouvoir du chef est contrôlé par le groupe des sept, le groupe des neuf et plusieurs sociétés mystiques, pour lui empêcher de devenir tyrannique.

Il faut préciser que l'autorité du chef bamiléké est aujourd'hui très remise en question. Ce fait commence à l'époque coloniale où l'administration coloniale française exigeait des autorités traditionnelles de collecter les impôts chez leurs populations, d'amener leurs populations au respect des autorités coloniales et à la construction des routes et ponts. Ce qui mettait le chef bamiléké en désaccord avec son peuple qui voyait en lui, non plus le représentant de Dieu sur la terre, mais un excellent agent de la colonisation. Au lieu de garant du bonheur du peuple, le chef bamiléké devenait celui qui nuisait aux intérêts de ce peuple. L'avènement de la République en 1960 ne change rien à cette situation. Les deux gouvernements qui ont dirigé le pays ont exigé d'eux une adhésion au parti au pouvoir qui était contesté par la majorité des populations bamilékés. Ils sont devenus les militants du parti au pouvoir ayant pour mission d'amener leurs populations à voter pour le parti au pouvoir, ce qui a contribué davantage à contester leur autorité.

III- La mort comme la fin d'une vie et le début d'une autre vie

L'adoption des rites funéraires est fonction des différentes conceptions que les bamilékés se font de la mort. Cette mort vient mettre un terme aux projets sociaux engagés en communauté. Il faut donc adopter des rites particuliers pour rendre cette mort plus acceptable et moins douloureuse.

a- La mort comme un obstacle dans les projets sociaux

Quand un être humain est vivant, il est dans une société. Il interagit avec les autres membres de cette société. Ensemble ils élaborent des projets. Les autres membres de la société comptent sur lui pour réussir certains de leurs projets. Sa mort crée un vide dans sa famille et sa société et constitue un obstacle à l'accomplissement de certains projets sociaux. On ne peut plus le voir, ni l'entendre. Il ne peut désormais s'adresser aux autres membres de la communauté que par les rêves ou par intermédiaire des oracles. Il y a des membres de la société qui sont tellement indispensables que leur mort crée un véritable choc, menace l'équilibre même de la société. La mort d'un chef par exemple crée un grand vide dans le village. Pareil pour certains hommes politiques ou religieux qui mènent des actions pour la construction de la communauté. Parfois il faudra attendre plusieurs générations pour voir ressurgir des hommes avec de telles capacités. Parfois les sociétés entières voient leurs destins basculer à cause de la perte d'un membre de cette communauté qui y jouait un rôle déterminant. Il s'agit plus précisément du cas des Révolutionnaires. La mort de Patrice Lumumba a créé un véritable choc dans la société congolaise en particulier et africaine en général. Celle d'Ernest Ouandié a mis fin à la Révolution camerounaise. La perte d'un parent a toujours un impact néfaste dans la famille. Cette mort prive certains enfants de l'éducation, puisque ce sont les parents qui paient la scolarité de leurs enfants,

⁵⁷ Nah-Temah signifie l'animal qu'on ne peut chasser. En fait, lors de son initiation, le chef reçoit des pouvoirs qui lui permettent d'être Dieu dans la communauté. Il reçoit un totem. Le terme Nah-Temah fait allusion à ce totem qu'on ne peut chasser. Ce totem se trouve souvent dans la forêt sacrée où seuls des initiés peuvent entrer.

⁵⁸ Dans la croyance, quand un chef meurt, une grande branche de baobab tombe toujours.

surtout dans le cadre de notre continent où les mesures d'accompagnement des enfants démunis sont presque inexistantes. C'est pour cette raison que les bamilékés conçoivent la mort comme un grand mal qu'il faut empêcher. Quand elle survient, les bamilékés pleurent, s'enroulent pour exprimer le mal qu'ils ressentent de cette disparition.

Dans l'Amonisme, et plus précisément son socle d'Égypte pharaonique, Seth symbolise la mort. Il a assassiné son frère Osiris et est traduit devant la justice des dieux. Horus, le fils d'Osiris et son héritier sur le trône est chargé de venger son père. D'où le combat incessant qu'il livre à Seth. Dans ce combat, les autres dieux prennent le parti d'Horus. Ce combat s'achève par l'exécution de Seth représenté par l'abattage d'un bœuf :

Je suis ton fils, je suis Horus. Je suis venu pour t'amener ces tiens ennemis que l'Ennéade⁵⁹ a soumis à toi. (...) Atoum⁶⁰ a abattu Seth pour toi en ce sien nom de bovin. Atoum l'a mis en pièces pour toi en ce sien nom de bœuf à longues cornes (...) Atoum te l'a livré comme une bête mauvaise. Il sera ligoté sous la garde du peuple du ciel en ce sien nom de bœuf⁶¹ de sacrifice. Je te l'ai amené comme un bœuf avec une corde au cou. Mange-le, goûte sa tête. Tous ses morceaux sont à toi. Sa carcasse m'appartient car je suis ton héritier sur ton trône (...) ⁶²

La logique bamiléké et cette logique amoniste sont pareilles. Il s'agit de combattre la mort qui est un grand mal. Horus combat sans cesse Seth qui symbolise cette mort.

b- La mort comme continuité d'une nouvelle vie

Dans l'Amonisme et son socle d'Égypte pharaonique, le défunt devient un ancêtre. La mort n'est plus un grand mal à combattre, mais une étape vers une vie plus grande, vers le monde des ancêtres. Après que Seth ait tué son frère Osiris, Isis la femme d'Osiris a ressuscité son mari. Avec cette résurrection, Osiris devient maître de la vie et de la mort. Il devient le dieu des dieux puisqu'il est mort et est revenu à la vie. Il devient plus puissant et s'élève au-dessus des autres dieux. Tout défunt est assimilé à Osiris. Son entrée et sa place dans le monde des ancêtres dépendent de sa conduite au monde des vivants. Il comparait au tribunal d'Osiris devant 42 juges. Il est amené devant la balance de la Maât par Anubis où est pesé son cœur contre la plume de la Maât. Cette plume de la Maât symbolise la Conscience pure. Thot inscrit toutes les actions de sa vie passée. Horus le conduit vers la chapelle où se trouve Osiris, et derrière lui se trouvent Isis et Nephtys. S'il a commis beaucoup de péchés de son vivant, son cœur est plus lourd que la plume de la Maât. Dans ce cas, il doit être réincarné et ramené à la vie pour pouvoir corriger ses fautes. Au cas contraire, il devient un ancêtre et a le rang d'un demi-dieu.

Dans la même logique, Louis-Vincent Thomas précise que « *la disparition en Afrique noire fait partie de l'ordre des choses*⁶³ ». Concernant les religions africaines (Amonisme), Birago Diop précise : « *Ceux qui sont morts ne sont jamais partis/Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire /Et dans l'ombre qui s'épaissit, / Les morts ne sont pas sous la terre /Ils sont dans l'arbre qui frémit, /Ils sont dans le bois qui gémit, /Ils sont dans l'eau qui coule, /Ils sont dans la case, ils sont dans la foule /Les morts ne sont pas morts*⁶⁴. »

Contrairement à la médecine qui considère la mort comme la cessation de la vie, la cosmogonie bamiléké perçoit la mort comme le début d'une nouvelle vie, plus importante que celle du monde des vivants. Une personne décédée devient un ancêtre, se dote de pouvoirs supranaturels lui permettant de jouer ce rôle d'ancêtre. Il peut gratifier et punir les vivants. Il guide les vivants et les évite de commettre

⁵⁹ Groupe des neuf divinités de l'Amonisme rassemblant toutes les forces présentes dans l'univers.

⁶⁰ Dieu du soleil. Il sera remplacé par Ra et lié au Dieu suprême Amon. Cette liaison fera qu'Amon deviendra Amon Râ. Ce changement survient par la grande Révolution qu'Aménophis IV a apportée à la religion d'Égypte pharaonique.

⁶¹ Le bœuf La vache est le réceptacle d'un soleil en devenir comme le défunt qui devra renaître dans le monde de l'au-delà. Le mort est souvent représenté sous forme d'un petit veau. Dans le sacrifice rituel du bœuf en Égypte pharaonique, la viande est consommée par les prêtres et l'assistance lors des fêtes.

⁶² Claude Carrier, *Textes des Pyramides de l'Égypte ancienne*, Paris, Cybèle, 2009-2010

⁶³ Louis-Vincent Thomas, *Anthropologie de la mort*, Payot, 1975

⁶⁴ Birago Diop, « le souffle des ancêtres », dans le recueil *Leurres et lueurs*, Présence Africaine, 1960

des erreurs, communique avec eux par le rêve ou à travers les oracles. Chaque famille bamiléké dispose d'un endroit où elle garde les cranes de ses ancêtres. Les membres de la famille viennent constamment verser de l'huile, du sel et du vin à ces cranes pour demander leurs bénédictions ou leur faire des demandes, ou les honorer tout simplement. Lors de toutes les cérémonies, il faut au préalable les nourrir. Lors du mariage bamiléké par exemple, un élément de la dot est l'argent des ancêtres, celui avec lequel on va leur donner à manger. Jean-Didier Urbain affirme qu'« *Un mort sans lieu est un mort errant, un mort qui est nulle part et partout*⁶⁵. »

Etant devenu un ancêtre, le défunt entre dans la hiérarchie religieuse du monde des ancêtres et peut désormais résoudre certaines demandes que lui font les membres de sa famille. Si la demande est au-dessus de ses capacités, il la transmet aux autres ancêtres plus qualifiés que lui. Au cas où les ancêtres ne parviennent pas eux aussi à résoudre la demande, ils la transmettent à Dieu qui résout toute sorte de problème. Le monde des ancêtres est hiérarchisé. Pour ceux dont les actions positives sont restées au niveau de leurs familles, ces ancêtres sont tout simplement des ancêtres des familles⁶⁶. Les ancêtres qui sont des grands parents d'une famille deviennent les ancêtres de toute la grande famille. Ils sont au-dessus des ancêtres de petites familles biologiques. Les ancêtres dont les actions sur terre ont fait qu'ils se sont imposés à la conscience de tout un peuple deviennent des demi-dieux. Ils sont les plus proches du Dieu suprême Si. Leur pouvoir est très grand, ce qui leur donne la possibilité d'agir comme de véritables dieux. Les Bamilékés leur donnent souvent le nom de chef (Fo). Ils construisent des sanctuaires en leurs noms où ils viennent souvent faire des offrandes pour demander leur bénédiction. Parmi ces ancêtres, on peut noter Fo Tockem qui dispose de plusieurs lieux de culte à Bafou. Une organisation culturelle et de voyages a d'ailleurs adopté son nom⁶⁷. Si Tockem est glorifié comme demi-Dieu, il a été difficile pour nous de savoir exactement ce qu'il a fait de concret de son vivant. D'après ceux que nous avons interviewés, il aurait apporté la pluie au village quand il y avait la sécheresse, il aurait aidé le chef à administrer le village, il aurait réduit la mortalité infantile. Cette dernière thèse semble tenir puisque plusieurs femmes dont la mort menace les enfants l'invoquent pour demander sa protection. On peut aussi citer Fo Ndou⁶⁸ toujours à Bafou. Quand un ancêtre s'élève au rang de demi-dieu, au lieu de lui construire de petits endroits pour conserver son crâne, on lui construit souvent de petites cases au seuil des maisons ou au fond des concessions, où tous les membres de la famille ou de la communauté, en fonction de son influence, peuvent venir faire des sacrifices et demander sa bénédiction. Parfois, ce sont de grands sanctuaires qui sont construits pour eux. Comme nous l'avons précisé plus haut, le pouvoir qu'un ancêtre acquiert au monde des ancêtres dépend du nombre de vivants qui pensent à lui et qui lui font des demandes et des sacrifices. D'ailleurs, les restes d'Osiris ont été trouvés⁶⁹, ce qui prouve qu'il n'était pas un dieu mythique, mais bien l'ancêtre des égyptiens qui a conduit une partie du peuple noir de la Nubie vers l'actuelle terre d'Egypte où a écloré la plus grande civilisation humaine. Cheikh Anta Diop⁷⁰ précise que ce sont les œuvres d'Osiris, de sa femme Isis et de leur fils Horus qui les élèvent au rang de dieux. Chez les bamilékés, au sommet de la hiérarchie religieuse du monde des vivants, tout comme celui des ancêtres se trouve le Dieu suprême qui porte le nom de Si⁷¹. Quand le crâne d'un ancêtre est retiré et ses funérailles faites, il entre triomphalement et officiellement au monde des ancêtres. Il acquiert tous ses pouvoirs. Mgr Dieudonné Watio clarifie ce

⁶⁵ Jean-Didier U., *L'archipel des morts - Cimetières et mémoire en Occident*, Payot, 2005

⁶⁶ Secrétaire général du chef supérieur Foto, dans le département de la Menoua, consulté le 15 août 2016

⁶⁷ Il s'agit de l'organisation Tockem ayant son siège à Dschang

⁶⁸ La traduction littérale donne chef du marigot

⁶⁹ Cheikh Anta Diop, *Nations nègres et culture*, présence africaine, 4^{ème} édition, 1979

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Si dans les langues bamilékés veut dire la terre. Or on sait qu'Isis est la déesse de la terre dans l'Egypte pharaonique. Ce « Si » pourrait tout simplement être une mauvaise appellation d'Isis. On sait aussi qu'en Egypte pharaonique il y a un Dieu qui s'appelle Nsi. Ce Si des bamilékés pourrait également faire allusion à ce Dieu

fait : « *Les relations entre les vivants et les morts s'expriment par les rites d'intégration et le culte rendu aux ancêtres. Les rites d'intégration sont les funérailles immédiates ou lointaines, qui visent à intégrer le défunt dans le pays et la communauté des ancêtres. Ces rites sont fondés sur une croyance fortement ancrée dans les mentalités, à savoir que celui qui meurt ne peut entrer et reposer dans la paix des ancêtres qu'après avoir bénéficié des cérémonies des funérailles officielles organisées par le groupe ethno-social*⁷². »

Les européens qui se sont penchés sur les différentes tendances de l'Amonisme en Afrique n'ont pas compris ce fait et ont parlé du culte des ancêtres à cause de l'importance accordée aux ancêtres. Chez les bamiléqués, le Dieu suprême est appelé Si ou Seh en fonction des endroits. C'est pour faire allégeance ou pour remercier Dieu que les bamiléqué ont adopté les noms comme Silatsa⁷³, Sikati⁷⁴, Simo⁷⁵, Sikounmo⁷⁶... Les oracles portent également le nom de Dieu. Les oracles femmes sont appelées Dzu-Si⁷⁷ tandis que les hommes sont appelés Kem-Si⁷⁸. On peut aussi ajouter les Ndy-Si⁷⁹ qui sont de petites cases généralement situés soit au seuil des concessions, soit au fond. Ta Ngua Nom⁸⁰ précise que pour les bamiléqués le Dieu suprême créateur et incréé Si est l'esprit universel qui se rend tantôt visible, tantôt invisible. Il est en perpétuel éveil et en continuelle expansion à travers l'ensemble de sa création. Cette expansion serait sans fin. Il peut se manifester sous n'importe quelle forme et chaque manifestation « *participe de cette expansion et de cet éveil continu de l'Esprit universel* »⁸¹. Ta Ngua Nom continue :

Chaque être évolue vers la réalisation d'un contact ou d'une identification de plus en plus conscient et de plus en plus total avec l'Esprit universel « SI » qui est tout. Pour les Spiritualistes Bamiléqué, plus l'être progresse dans ce réveil, plus il est objectivement conscient que lui et le Créateur sont un et que comme tel il a la même sagesse et les mêmes pouvoirs illimités. Dans le même ordre d'idées, les spiritualistes Bamiléqué croient que la différence spirituelle fondamentale qu'il y a entre deux créatures est la différence entre le degré de réalisation consciente de l'unité intérieure de chacune d'elle avec « SI », l'Esprit universel. De toutes les créatures terrestres, le spiritualiste bamiléqué croit que l'être humain est celui qui est le plus avancé dans cette prise de conscience de son unité avec « SI »⁸².

Presque tous les contes bamiléqués soulèvent le rôle bienfaiteur des ancêtres qui arrivent toujours pour sortir les gens des situations difficiles. Dans ces contes, quand un individu se trouve au plus profond de la détresse, un ancêtre arrive toujours pour le soutenir et l'en sortir.

c- Les signes annonciateurs de la mort

Le peuple bamiléqué vit en harmonie avec la nature. Il communique avec elle, interprète ses signes. Ceci rejoint la logique vitaliste de la cosmogonie nègre évoquée par Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga⁸³. Selon la conception africaine, tous les êtres sur terre sont vivants, et la terre elle-même est vivante. Etant vivants, tous les êtres (animés comme inanimés) ont des forces vitales. C'est ce

⁷² Watio D., cité par Pinghane Yonta A., *genre et autopsie traditionnelle en pays bamiléqué, thèse de doctorat en sociologie*, Université de Yaoundé I, 2006

⁷³ Ça veut dire : Si pardonnera. Généralement ces noms sont portés par des enfants dont les aînés sont morts. On leur donne ce nom pour demander à Si d'avoir pitié des parents et de veiller sur lui.

⁷⁴ Ce nom signifie : Si n'a pas dormi (en langue Bandjoun). Les parents donnent généralement ce nom aux enfants dont-ils ont attendu la venue pendant longtemps, et qu'ils en ont fait la demande à Si. Quand finalement cet enfant arrive, on lui donne le nom de Sikati.

⁷⁵ Littéralement, le nom veut dire : le Si de l'enfant

⁷⁶ Ce nom veut dire : Si aime l'enfant. Ce nom, tout comme Simo est une demande à Si d'aimer et de protéger l'enfant qui vient de naître.

⁷⁷ Littéralement, ce terme veut dire : La femme de Si

⁷⁸ Les notables de Si. Il ne s'agit pas de notable au sens de celui qui prend des notes, mais au sens de celui qui aide à administrer une chefferie bamiléqué.

⁷⁹ Ce terme signifie la maison de Si. En d'autres langues, ce terme sera écrit Nda-Si ou Ndassi. Ce terme désigne la même réalité.

⁸⁰ Ta Gua Nom, op. cit

⁸¹ Ta Gua Nom, op. cit

⁸² Ta Gua Nom, op. cit

⁸³ Obenga T., *La philosophie africaine de la période pharaonique 2780-330 avant notre ère*, Paris, l'Harmattan, 1990

qui justifie l'utilisation des amulettes que les européens ont appelés les gris-gris. Cheikh Anta Diop précise que c'est l'incompréhension de ce principe vitaliste qui a fait parler de fétichisme et d'animisme. Nous avons précisé qu'un bamiléké initié peut avoir un double animal et peut se transformer en arbre. Nous soulevons ces faits pour montrer l'harmonie que les bamiléqués entretiennent avec la nature. Ils interagissent avec la nature. Quand un malheur ou un bonheur doit arriver dans la famille ou à une communauté bamiléké, la nature leur informe. S'ils ne parviennent pas à décrypter le message que la nature veut leur transmettre, ils se rendent chez les oracles pour la clarification. Avant que la mort d'un membre de la communauté bamiléké arrive, la nature prévient la famille.

- Les rêves

Chez les bamiléqués, les rêves traduisent toujours une réalité, surtout les rêves faits au lever du jour. Les rêves qui annoncent la mort sont généralement ceux qu'on fait et on perd un pied de sa chaussure dans la rivière. Si c'est le pied gauche qu'on perd, alors la mort surviendra du côté maternel. Si c'est le pied droit, alors elle surviendra du côté paternel. Il y a aussi les rêves où on est plusieurs à un endroit et une personne se sépare du lot et qu'on ne le trouve plus. Celui qui s'est séparé du lot n'est pas forcément celui qui doit mourir. Il y a aussi celui qu'on fait, on est ensemble et subitement un obstacle infranchissable survient et sépare brusquement un membre du groupe qui se bat pour être avec les autres. Ces rêves annoncent une mort imminente dans la famille. Il y a aussi celui qu'on fait et une personne meurt. Il faut préciser que les rêves sont fonction des personnes. Il y a des gens que leurs rêves expriment exactement la réalité, ceux dont les rêves expriment exactement le contraire de la réalité et ceux dont les rêves n'expriment rien du tout. Les rêves sur la mort permettent de prévenir la mort. Ils montrent à la famille le risque d'une mort si elle ne se protège pas des forces maléfiques. C'est aussi un moyen pour les ancêtres d'attirer l'attention sur un membre de la famille dont la force vitale est devenue tellement faible qu'il peut être frappé par la mort à tout moment.

- L'annonce des oracles

La plupart de temps, les ancêtres demandent aux oracles d'annoncer les menaces de mort pour attirer l'attention des membres de la famille, appeler à leur prudence ou les amener à prendre des mesures pour renforcer leurs forces vitales. Parfois, si la famille ne réagit pas, les oracles annoncent l'imminence de la mort et signalent qu'il n'y a plus d'issue⁸⁴. En 1995, la famille Woubeng à Bafou vient de perdre son premier fils, les oracles lui annoncent la mort imminente d'un second fils dont la force vitale est devenue tellement faible qu'il ne peut plus être récheté. Trois mois plus tard, la famille perd son troisième fils. Plusieurs de nos informateurs nous ont certifié des cas pareils. Reprécisons qu'il y a de faux oracles qui n'ont pas été choisis par Dieu et qui ne possèdent aucun pouvoir. Ils disent des mensonges pour avoir un peu d'argent. Certains oracles ne tirent pas leur pouvoir de Si, mais de Si-Tipong que nous évoqué plus haut.

- Le comportement incompréhensible de la personne qui va mourir

Parfois celui qui va mourir pose des actes incompréhensibles, que son comportement habituel dans la société ne tolère pas. Un homme qui était très respectable peut curieusement se mettre à sauter en désordre dans un lieu public, il peut se mettre à insulter tout le monde sans raison. Il peut poser des actes qui tendent à la folie. Chez les Yemba, on dit que « A wou Tsia Ngoh Nkoue⁸⁵ ».

⁸⁴ Woubeng David, interrogé le 10 mars 2015 à Bafou

⁸⁵ Ceci n'a pas d'équivalent en français, mais en tentant de trouver un équivalent, on peut avoir ceci : Il est en train de passer pour mourir. Ou aussi il pose des actes qui précèdent sa mort

- **L'annonce faite par des chiens**

L'un des signes annonciateurs de la mort est le comportement des animaux. Quand le chien vient déféquer juste devant un bamiléké, ou bien s'il passe la nuit à hurler près de la concession, c'est un signe annonciateur de la mort. Il y a aussi un oiseau annonciateur de la mort. Il passe la journée à chanter. Nous n'avons pas pu joindre le cri à un oiseau spécifique, mais nous allons essayer ici de donner son cri (Koun Koun Kouroun).

- **L'annonce faite par les arbres**

Pour annoncer l'imminence de la mort chez les bamiléqués, parfois quand on est en train de passer, une feuille verte de bananier tombe, sans aucune force extérieure qui agit sur elle. Parfois une branche d'arbre qui n'est pas encore sèche tombe devant nous, sans aucune force extérieure qui a provoqué sa chute. Il y a aussi un type particulier de champignon qui annonce la mort. Le premier à voir ce champignon sait qu'une mort est inévitable dans sa famille.

- **Les battements de paupières**

Les battements de paupières n'annoncent pas automatiquement la mort. Ils annoncent un événement où il y aura beaucoup d'émotion et qui va conduire aux pleurs. Ce qui fait que la plupart de temps c'est la mort. Si les paupières battent du côté gauche, cela suppose que l'événement surgira du côté maternel. S'ils battent du côté droit, cela veut dire que l'événement surgira du côté paternel.

Nous n'avons cité ici que quelques signes. Il y a beaucoup d'autres. Dans tous les cas, le bamiléké, grâce à l'harmonie qu'il entretient avec la nature, sait détecter les signes annonciateurs de la mort.

IV- Ceux qui ont le pouvoir de revenir plusieurs fois

Dans la cosmogonie bamiléké, il y a des gens qui ont le pouvoir de revenir plusieurs fois sur la terre. Ils peuvent mourir quand ils veulent et renaître à volonté. On les appelle les Geumoh⁸⁶ en yemba⁸⁷. Quand ils meurent, on ne dit pas qu'ils sont morts, mais qu'ils sont partis. Ils meurent souvent quand ils sont enfants. Quand ils atteignent un certain âge et fondent une famille, généralement ils ne partent plus, parce qu'ils se soucient de l'avenir de leurs enfants. Il y a des moyens pour leurs empêcher de partir. Généralement on leur met un gros bracelet au bras qui réduit leurs pouvoirs, ou bien on se rend chez l'oracle qui fait des rites particuliers pour les priver de ce pouvoir de changer de monde à volonté. Quand les geumoh partent, généralement on coupe leurs têtes, leurs bras, du moins on les mutile pour les empêcher de revenir nuire à d'autres familles.

V- Les éventuelles causes de la mort

Dans la conception bamiléké, la mort n'est presque jamais naturelle, il y a toujours quelque chose, une force surnaturelle qui a provoqué cette mort. Cette conception vient de l'Amonisme et de son socle d'Égypte pharaonique. La mort du Dieu Osiris n'a pas été naturelle. Elle a été provoquée par son frère Seth. Néanmoins, les bamiléqués distinguent deux grandes causes de la mort : La mort naturelle et la mort provoquée. La mort naturelle concerne uniquement les maladies. Même parfois les bamiléqués pensent que la maladie est l'expression d'une force néfaste. Les plus grandes causes de la mort sont:

⁸⁶ Littéralement, le terme veut dire les enfants volés.

⁸⁷ Langue parlée dans le département de la Menoua, à l'ouest du Cameroun

a- La maladie

Même dans ce cas, les bamilékés trouvent presque toujours des causes surnaturelles qui ont provoqué la maladie. Pour eux, il y a des forces néfastes capables de rendre un être humain malade, de lui donner le cancer, le paludisme, le SIDA et d'autres maladies.

b- Les ancêtres

Quand un bamiléké atteint un certain âge et meurt, on dit généralement que ce sont les ancêtres qui l'ont rappelé à eux. Dans ce cas, il n'y a pas trop de lamentations. Le deuil ressemble à une cérémonie festive. Les ancêtres ne rappellent pas seulement les personnes âgées. Quand une personne ne prend pas soin des ancêtres et ne fait pas les rites que la coutume exige, les ancêtres l'avertissent. S'il récidive, ils peuvent provoquer sa mort en le poussant vers les accidents ou autres moyens de mourir. Ils peuvent lui retirer leur protection, ce qui l'expose aux forces néfastes de la nature. Parlant des cultures africaines, Jean Ziegler précise : « *personne ne quitte jamais ses ancêtres et les ancêtres ne quittent jamais personne*⁸⁸ ». Les ancêtres exercent une forte pression sur les vivants. « *La maladie, les malheurs et la mort sont quelques fois les indices de leur colère*⁸⁹ ». Parfois les ancêtres tuent ceux qui créent du mal dans la famille. Dans ce cas, on dit que l'ancêtre a tiré le pied de la personne. Mgr Dieudonné Watio⁹⁰ précise : « *Les ancêtres se présentent comme les plus farouches censeurs et les gardiens les plus vigilants des lois. (...) Les ancêtres agissent comme une police invisible de la famille et de la communauté* ». Les ancêtres sont aussi les protecteurs de la vie. Plusieurs personnes que nous avons interviewées et qui étaient dans le coma ou dans des conditions difficiles où leur mort était imminente nous ont rassuré avoir vu un de leurs ancêtres qui est venu leur menacer en leur demandant de rentrer.

c- La violation d'un tabou

La société bamiléké est construite sur plusieurs interdits que le citoyen ne doit pas transgresser, sous peine de la punition et parfois la mort. Parmi ces tabous, nous pouvons citer le travail du jour tabou⁹¹, l'entrée dans la forêt sacrée sans autorisation, s'asseoir sur le trône du chef en connaissance de cause. Quand un bamiléké transgresse ces interdits, il y a des rites spéciaux pour le racheter. S'il ne fait pas ces rites, il peut mourir.

d- Les Ndeu, le Femlah et le Sia

Comme nous avons précisé plus haut, le ndeu voit l'intérieur du ventre d'une personne. Il peut se transporter à l'intérieur d'un corps et déconnecter le cœur ou manger la chair de la personne, entraînant de ce fait sa mort. Amon a donné ce pouvoir pour guérir les maladies qui sont à l'intérieur du corps, puisqu'il n'existe pas de chirurgie dans les cultures négro-africaines. Mais certains détenteurs de ce pouvoir en abusent pour provoquer la mort, d'autant plus que chez les bamilékés les groupes des sept ne jouent plus leur rôle. En plus des ndeu, il faut ajouter la secte pernicieuse le Femlah qui est l'une des plus grandes causes de décès chez les bamilékés. A côté du Femlah, il y a une autre secte pernicieuse moins influente que le Femlah appelée le Sia⁹² qui provoque aussi des morts chez les bamilékés. Une chanson populaire des yemba fait allusion à ces deux sectes pernicieuses. Nous la traduisons directement en français : « *Le membre du femlah a tué l'enfant du membre de Sia, demain de très bonne*

⁸⁸ Ziegler J., *Les vivants et la mort. Essai de Sociologie*, Paris, Seuil, 1975

⁸⁹ Akono Ebede B., Ewodo Adjaba O., Domo René, Mbala Manga H., Mbog Bisseni C., *Les funérailles chez les bamilékés, analyse sémiotique et inférences symboliques*, Université de Yaoundé I

⁹⁰ Watio D., Op. cit.

⁹¹ La semaine bamiléké a 8 jours. Parmi ces huit jours, il y a un qui est tabou. Pendant ce jour, aucune activité ne doit se dérouler. Ce jour permet aux défenseurs du village faire des pratiques magiques sur la terre pour mieux assurer la protection mystique de la communauté.

⁹² Certains écrivains écrivent le Chia

heure on va régler cela au marché Moukouani. Le membre du Femlah, eh eh. Le membre du Sia eh eh... » Cette chanson signale que les deux sectes sont de puissance presque égales au point que leurs membres peuvent s'affronter. Le membre du Femlah s'appelle Ngan Lekang tandis que le membre du Sia s'appelle Ngan Sia. Un autre nom de Femlah est le Lekang. C'est d'ailleurs le nom le plus connu. A ces deux sectes il faut ajouter les sectes pernicieuses occidentales où ont adhéré certains bamilékés.

e- Le Fem

Le Fem est la plus haute institution juridique des bamilékés. Il existe deux à Bafou : Celui de Tsinbeu et celui de Manfo Zogang. Dans le système judiciaire bamiléké, le chef de famille tranche les problèmes de la famille. S'il ne parvient pas à trancher, il envoie chez le chef de quartier qui convoque sa cour pour statuer sur le problème et le trancher. Si à son tour, il ne parvient pas ou que ses décisions n'arrangent pas les parties, le dossier est transmis à la chefferie supérieure de la communauté. Cette justice concerne plus les problèmes physiques. La plus haute autorité juridique est le Fem. Elle statue sur tous les problèmes, surtout ceux qui touchent à la métaphysique, comme la mort d'un proche qu'on accuse une autre personne d'être à l'origine. Au Fem il n'y a pas des gens chargés de juger. Le Fem se fait par juron. Celui qui se plaint de la mort de son enfant par exemple va demander au Fem de chercher le coupable et de le frapper. Quand on va généralement au Fem c'est pour gâter. Quand le plaignant fait la demande au Fem, cette justice active une force dans la nature chargée de trouver le coupable et de le tuer. Le Fem avertit avant de tuer. Nos interlocuteurs nous ont rapporté des cas où les gens qui dorment dans leurs maisons se réveillent à leur véranda alors que la porte reste fermée. Avec cet avertissement, le coupable doit se rendre directement au Fem pour accepter son sort et négocier pour qu'on désactive la force de la nature chargée de le retrouver. S'il ne se rend pas au Fem, la force chargée de le retrouver va le tuer. Elle vient souvent sous forme de tonnerre. Quand la force que le Fem a activée dans la nature a déjà accompli sa mission, le plaignant doit venir au Fem désactiver la force, sinon elle va se retourner contre lui et peut occasionner aussi sa mort. C'est pour cela qu'on dit que le Fem va et revient.

f- Ceux qui vont de l'autre côté porter le sac de la mort

Dans la croyance bamiléké, il y a plusieurs côtés du monde, peut-être des planètes. Pour savoir ce fait avec exactitude, il faut plonger fondamentalement dans la religion bamiléké. Il y a des gens qui vont souvent dans ces côtés du monde pour rapporter des sacs à la communauté. Quand ils y vont, les habitants de ces côtés les pourchassent. Ils doivent donc être les plus rapides possibles pour pouvoir échapper aux habitants de ce côté du monde. Ils peuvent y porter toutes sortes de sacs : le sac de la richesse, celui de la maladie ou n'importe quel autre. Quand ils portent le sac de la richesse et viennent verser le contenu dans la communauté, elle connaît une période de richesse. Mais comme les sacs se ressemblent, en voulant porter celui de la richesse ils peuvent porter celui de la maladie ou de la mort. Dans ce cas, l'épidémie ou la mort s'abat sur la communauté. Si c'est le cas, la personne doit accepter qu'il soit allé voler ce sac et des rites doivent être organisés pour annuler les effets de ce sac dans la communauté. En portant le sac, s'ils se font attraper par les habitants de l'autre côté du monde, ils meurent. Ils peuvent aller seul ou avec d'autres personnes. Il faut aussi préciser qu'à côté de ceux qui vont porter les sacs, il y a les voleurs mystiques qui extraient la production alimentaire des autres au sol et l'amènent dans leurs plantations. La production de celui qu'on a volé est faible malgré les efforts qu'il déploie. Certaines personnes fétichent leurs plantations et ces genres de voleurs meurent en voulant voler. Ces cas sont néanmoins particulièrement rares dans la société.

g- Les geumoh

Comme nous l'avons précisé plus haut, ce sont des personnes qui meurent et reviennent à la vie à volonté. Plus ils sont nombreux à avoir ce pouvoir, plus le taux de mortalité est élevé.

h- Les malédictions (ndoh)

La malédiction, généralement appelés ndoh est l'une des plus grandes causes de mortalité. Quand on ne fait pas certains rites, les malédictions s'accumulent. Quand un parent commet beaucoup de péchés de son vivant, ces péchés se transforment en malédictions et retombent sur ses enfants et sa famille. Quand elles ne sont pas expiées, ces malédictions s'accumulent et provoquent les morts dans la famille.

i- Le Ntchop⁹³

Le Ntchop provoque surtout la mort des enfants. Quand un enfant est tué par le Ntchop, la mousse sort de ses narines à sa mort. Quand les oracles annoncent la présence du Ntchop dans la famille et l'endroit où il se trouve, les membres de la famille vont creuser cet endroit. Dès que cet endroit est creusé, le Ntchop ne peut plus agir. Quand le Ntchop tue un enfant et qu'on ne creuse pas, il continue de tuer les enfants dans la famille jusqu'à ce qu'on aille le creuser.

⁹³ Littéralement, ce mot signifie poison

Chapitre 2 : Présentation des rites funéraires bamiléqués

Le petit Larousse 2010 définit le rite comme un ensemble de règles et de cérémonies qui se pratiquent dans une communauté religieuse. C'est un acte, une cérémonie, une fête à caractère répétitif, destiné à réaffirmer les valeurs et à assurer la relance de l'organisation sociale. Funéraire fait allusion à tout ce qui est relatif aux funérailles, aux tombes, donc à la mort.

L'encyclopédie Universalis aborde le rite dans le domaine de l'impureté. Dans la vie, il y a des phénomènes naturels et sociaux qui ne sont pas conformes à des règles et à des modèles constants. Ces phénomènes sont parfois une menace à la cohésion sociale : adultère, meurtre, suicide, inceste. Ces phénomènes sont frappés d'interdiction qu'on appelle tabous. Si des individus commettent ces tabous, il faut des rites de purification pour les purifier. Certaines impuretés ne sont pas décelables et s'accumulent. Il y a donc des rites qui ont pour fonction de les éliminer globalement.

L'encyclopédie Alpha précise que la première fonction du rite est qu'il doit être répété selon des formes en principe invariables. Il s'adresse à des réalités non concrètes, invisibles. Ceci confère une valeur magique à chacun des éléments du rituel.

Pour Bronislaw Malinowski⁹⁴, le rite est une création de l'intelligence ayant pour finalité de pallier aux déficiences de l'homme. Les instincts n'étant pas régis par des règles biologiques comme chez les animaux, les rites deviennent des obligations édictées par la société sous forme d'actions stéréotypées ou d'interdictions qui viennent régler la conduite humaine et rendre la vie sociale possible.

Pour Hanus, le rite funéraire a pour fonction de rassurer. L'auteur met en évidence trois fonctions essentielles des rites funéraires :

- 1- accompagner le corps et l'esprit, l'âme du défunt durant ces périodes transitoires incertaines et périlleuses de la mort et de l'immédiat après-mort jusqu'au repos éternel ;
- 2- aider les survivants endeuillés, et surtout les proches, dans l'expression de leur douleur ;
- 3 - ressouder la cohésion sociale mise en cause par la disparition d'un de ses membres.⁹⁵

Jean Pierre Albert continue dans le même sens en précisant :

Par la fête, les humains essaient d'appivoiser la vie, de goûter des bons moments et de passer à travers les heures plus troubles. Refusant de s'enfermer dans l'infortune et la fatalité, mais incapables de se libérer du néfaste, ils tentent de conjurer le mal ou le contenir à l'intérieur de certaines limites grâce à des pratiques rituelles auxquelles ils attribuent des vertus de guérison et de salut. Ainsi, se sachant en proximité du mort et de la mort, par le truchement de gestes et de paroles, de musique et de chants, de danses et de mouvements, ils cherchent à les tenir à distance ou de s'en éloigner⁹⁶

I- Les rites bamiléqués pour éviter la mort

1- Le blindage

Le blindage est le fait pour les Nganfou de protéger un individu en augmentant sa force vitale et en l'épargnant des forces néfastes. Le blindage protège contre les Ngan lekan, les Ngan Sia, les menaces des Ndeu qui sont devenus mauvais et autres forces néfastes pouvant entraîner la mort des individus. Quand ce sont de simples menaces, la personne mâche le Ndeudeu ou le Souk et il fait son Koh Soh. Le blindage se fait de plusieurs manières en fonction des Nganfou. Généralement, celui qui veut se blinder

⁹⁴Bronislaw Malinowski, La vie sexuelle des sauvages du Nord-Ouest de la Mélanésie, compte-rendu, in Revue de l'histoire des religions, 1972, vol 182, pp 219-220

⁹⁵ Hanus, Op. cit

⁹⁶ibid

apporte une chèvre ou une poule, les pièces d'argent jaunes, une somme d'argent demandée par le Nganfou. En fonction de son mal, le Nganfou peut lui demander d'acheter d'autres choses et d'apporter. Généralement ce sont des choses qui ont de la valeur symbolique dans la culture. Le Nganfou compose les herbes qui vont servir à son travail, prépare certains ingrédients. Il écrase certaines herbes et les fait lécher par le patient. Il demande au patient de cracher dans la bouche de l'animal ou de la poule. Le patient se met nu dans un endroit où les autres ne le voient pas. Certains patients préfèrent porter leurs sous-vêtements. Le nganfou égorge l'animal et met un peu de sang sur celui qu'il blinde. Celui qu'on blinde doit arrêter l'animal pour que le nganfou l'égorge. Si c'est la poule, il doit tenir la tête pour qu'on la coupe. Si c'est la chèvre, il doit l'arrêter pour qu'on l'égorge. Une fois que la poule ou la chèvre est morte, s'il s'agit d'une chèvre, le nganfou le dépose plusieurs fois sur la tête de celui qu'il blinde en demandant aux ancêtres et aux demi-dieux de le protéger et de combattre pour lui. Il fait bouillir des herbes et lave le patient avec le jus de ces herbes. Il prend la lame et fait de petites scarifications sur le patient, généralement aux endroits par lesquels les sorciers peuvent facilement l'atteindre. Il s'agit du front (juste où les cheveux commencent), de la nuque, des deux côtés des épaules et de la poitrine, entre l'épaule et le bras (des deux côtés), sur les deux reins, au dos juste avant le début des fesses, à la fin du bras des deux côtés (juste avant le début de la main), au bas ventre, (juste au-dessus du sexe), avant les genoux et aux deux pieds. Il fait généralement 9 scarifications par endroit, parfois plus. Quand il finit de faire des scarifications, il prend un mélange d'herbe qu'il a écrasé et la frotte sur les blessures des scarifications. Après cela, celui qui se blinde se rhabille. Le nganfou brûle l'encens et d'autres herbes que le patient respire. Il braise la chèvre, retire sa peau amère et la fait manger par celui qui se blinde. Il donne certains remèdes à celui qu'il blinde et lui demande de partir sans regarder se s'habiller dans l'autre pièce. Généralement, le patient qui vient de se blinder doit faire trois jours ou une semaine avant de se laver. Il peut juste se nettoyer.

En plus du blindage, les nganfou ramassent aussi les objets que les mauvaises personnes mettent dans les corps. Pour bloquer les chances de leurs victimes ou chercher à les tuer à petit feu, les sorciers mettent des cailloux, des cuillères et autres objets dans le corps de leur hôte. Généralement cet hôte sent la fatigue sans savoir pourquoi. Il est malade et à l'hôpital on ne détecte pas de maladie. Quand il va chez le nganga et il lui informe de ce fait et le renvoie chez le nganfou, ce dernier ramasse ces objets. Il n'a rien en main, il passe sa main à un endroit et sort une cuillère ou un caillou et le montre au patient.

2- Le lavage de la malchance

Le processus est assez similaire à celui du blindage. Ici, le patient vient avec une poule. La nganga prend la poule et cherche des herbes pour le travail. Elle fait cuire les herbes, chante, danse en invoquant Dieu Si. Elle demande au patient de se déshabiller et de s'accroupir. Comme le blindage, le patient peut porter ses sous-vêtements. Elle fait passer plusieurs fois la poule autour de la tête du patient, puis elle jette la poule au sol. Cette poule n'est pour personne. Elle peut aller n'importe où et personne ne peut la réclamer. Si elle arrive chez une personne et y reste, elle devient pour la personne. La nganga lave le patient avec les herbes qu'elle a préparées et lui dit de partir dans l'autre pièce de la maison s'habiller sans se retourner. En fonction des sollicitations de la personne et de ce que leur demande de faire le Dieu Si, les nganga peuvent casser un ou plusieurs œufs sur la tête du patient. Ceci se fait généralement dans les cas où la malchance ou la malédiction est très grande. La poule de lavage ne peut pas être tuée lors du rite. Parfois ce lavage se fait très tôt le matin sur une route, en fonction des situations et de la malchance ou malédiction à laver. On laisse sur cette route quelques pièces d'argent jaunes. La première personne à y passer porte la malchance qu'on vient de laver.

3- Koh zoh

Koh Zoh c'est jurer, c'est en quelque sorte prier. Dans le koh zoh, ce qu'on met en évidence c'est son innocence. Quand une personne est menacée, elle fait souvent ce rite. Cette personne frotte plusieurs fois son index droit sur son index gauche, du sens de la main vers les doigts en prononçant des paroles d'innocence. Ces paroles sont souvent les suivantes : « *Je ne connais rien, je ne suis d'aucune secte néfaste, je ne possède pas de pouvoirs maléfiques, je ne dois rien à personne, je n'ai jamais été jaloux de quelqu'un...* » Après ces paroles de début, la personne pose son inquiétude. S'il s'agit d'une attaque de personnes maléfiques sur son enfant, il peut poursuivre comme suit : « *Si c'est quelqu'un qui menace mon enfant, que la personne ne dorme pas. Ancêtres (il appelle leurs noms), demi-dieux (il appelle leurs noms), ne lui permettez pas de dormir, ne lui permettez pas de fermer l'œil tant qu'il n'a pas libéré mon enfant...* » Le Koh Zoh finit souvent avec sa propre sanction. Dans le cas de notre exemple, il peut finir par ces paroles : « *Et si c'est moi qui menace mon enfant, ancêtres, demi-dieux, faites de moi ce qui vous plaira* ». Parfois ceux qui ont perdu les membres de leurs familles et trouvent que cette mort a été provoquée font ce rite pour demander aux ancêtres de rétablir la justice en frappant celui qui a provoqué cette mort. Il y a une expression bamiléké qui dit que « *Zoh Ndeun ndeun tok lekan* » (Un juron vrai dépasse la sorcellerie). Cette expression signale la puissance d'un Koh Zoh vrai qui dépasse toutes les forces maléfiques de la nature.

II- Les rites funéraires quand la mort survient

1- L'agonie et l'arrangement du défunt

L'agonie est la phase qui précède directement la mort. Au cours de cette phase, le mourant annonce de manière détaillée son testament. Au cours de sa vie, se sentant vieux, les bamilékés annoncent souvent leur testament verbalement à leurs amis. Mais les hommes étant divers et ondoyants, certains utilisent ce testament pour leur faire pression ou pour déstabiliser leur famille. La succession étant très importante chez les bamilékés. La plupart des bamilékés préfèrent annoncer leur testament dans leur période d'agonie. Il arrive souvent que certains, secoués par des chocs ou la maladie, se croient en train de mourir, annoncent leur testament et survivent après. Une fois la mort survenue, celui qui se trouve auprès du défunt doit l'arranger.⁹⁷ Il s'agit de fermer ses yeux s'ils sont ouverts, de fermer sa bouche si elle est ouverte, de le coucher sur le dos, en position verticale.

2- L'annonce de la mort

L'annonce de la perte d'un être cher chez les bamilékés demande des gestes spécifiques afin d'atténuer la douleur et éviter des chocs que peuvent engendrer une telle annonce. Surtout dans les situations où la mort a été brusque. Quand la mort survient suite à une longue maladie, la situation est différente, puisque les membres de la famille ont pris le temps pour accepter l'éventualité d'un décès. Jean Pierre Albert précise que « *même si la crainte de la mort a toujours existé, elle est difficilement acceptable. Son annonce implique un certain regard, un discours*⁹⁸ », une manière de la gérer. En fait, il faut des attitudes pour l'annonce d'un décès. Jean-Pierre Albert poursuit :

Annoncer la mort d'un proche n'est jamais chose facile, qu'il y ait ou non présence du cadavre. Quand on est sûr de l'information (sur la base de plusieurs témoignages concordants ou d'un rapport officiel), mais que la dépouille ne peut être présentée, la mission est encore plus délicate. Tant que le cadavre n'est pas retrouvé, il

⁹⁷ En Yemba, on appelle « Mbouoc »

⁹⁸ Jean-Pierre Albert, « Les rites funéraires. Approches anthropologiques », in *Les cahiers de la faculté de théologie*, 4 (1999)

restera toujours à la famille un infime espoir que l'information soit fausse. Dans ce cas, la nouvelle risque de ne pas être acceptée.⁹⁹

Pour annoncer le deuil chez les bamiléqués, il faut exprimer sa douleur, se rouler par terre, pleurer, crier. Dès l'écoute de ces cris, les voisins accourent demander qui est mort. Dès qu'ils sont au courant de la nouvelle, ils engagent eux aussi les pleurs. Cette attitude permet à celui qui reçoit l'annonce de comprendre qu'il n'est pas seul dans cette épreuve, ce qui le console. On évite des gestes de fierté qui pourraient montrer qu'on ne ressent pas assez la douleur générée par la mort. Les premières personnes à être informés sont les hommes de la famille qui supportent plus la triste nouvelle que les femmes. Chez les plus proches du défunt, en occurrence sa mère ou sa femme, on évite d'annoncer la nouvelle de manière brusque. On prend du temps pour les préparer psychologiquement à accepter la nouvelle. Il y a dans la culture bamiléké des proverbes relatifs à l'annonce du deuil. Si la mère du défunt peut encore faire d'enfants, on peut lui dire ce proverbe : « *Quand une femme va à l'eau puiser l'eau avec laalebasse et qu'elle glisse et tombe, c'est mieux que laalebasse se casse au lieu qu'elle perde son pied. Parce qu'elle pourra encore retourner à l'eau avec une autrealebasse.* » Ce proverbe vient après un long moment de préparation, et ce proverbe apprête l'annonce de la triste nouvelle. Avant d'informer la mère ou la femme du défunt, on s'arrange à les faire sortir de leurs maisons. Une fois hors de leurs domiciles, les voisins informés nettoient leurs maisons, font la cuisine. Les garçons du quartier puisent de l'eau en quantité suffisante. Si elles refusent de sortir de leurs maisons, elles y restent tandis que les voisins nettoient la maison. Quand on leur annonce la mort, au moins 2 autres femmes doivent être présentes pour les arrêter. Quand elles reçoivent la nouvelle, elles s'enroulent au sol, les autres femmes les arrêtent. Dès l'annonce du décès à la mère ou à la femme du défunt, les femmes lancent des cris et commencent à pleurer pour informer les autres membres de la communauté. Les hommes lancent aussi les cris pour pleurer. Cette période dure quelques minutes. Les membres de la communauté arrivent pour savoir qui est mort. La nouvelle se répand rapidement de bouche à oreille. Dès lors, la mère et la femme du défunt ne peuvent plus être laissées seules.

Quand il s'agit de la mort du chef qui est le représentant de Dieu sur la terre, on ne dit pas qu'il est mort. On dit qu'il est parti ou que le baobab est tombé. Généralement on tape le tamtam avec le son qui annonce que le chef n'est plus pour informer la communauté. Ce son se relai à travers la communauté pour annoncer la triste nouvelle.

3- Le deuil

C'est une obligation pour un bamiléké de participer au deuil de ses parents, de ses grands-parents et de sa famille proche, par crainte d'apporter la malédiction sur ses enfants et sur lui-même. La plus grande punition qu'un parent bamiléké puisse donner à son enfant, à part la malédiction, est de l'empêcher de venir à son deuil quand il sera mort. Pour expier la malédiction générée par le fait qu'on n'ait pas assisté au deuil de son proche dans la famille, les ancêtres imposent au concerné d'organiser seul le deuil pour pleurer ce membre de la famille, ce qui lui fait plus de dépense en temps, en argent et en énergie. Il doit appeler les gens qui vont pleurer avec lui, les nourrir, faire à lui seul toutes les cérémonies du deuil.

On ne célèbre pas le deuil d'un enfant comme celui d'un chef. Mathias Lonchel¹⁰⁰ précise que « *le deuil donne lieu à des cérémonies dont l'importance dépend de la personne disparue.* » Les mort-nés n'ont pas droit au deuil. Dans ce cas précis, les membres de la communauté viennent consolider la famille endeuillée. Quand le défunt a des enfants déjà mariés, plusieurs éléments s'ajoutent au deuil.

⁹⁹ Jean-Pierre Albert, op. cit

¹⁰⁰ Mathias Lonchel, op cit, P 94

A- La préparation du deuil

a- Les obligations des enfants

Les enfants doivent payer la cour de deuil. Il s'agit d'une somme décidée globalement pour accueillir les invités et assurer les autres dépenses. Cette somme peut être de 20 000 Frs CFA, 50 000, 200 000 par enfant ou plus en fonction de la personne morte, de la situation économique de la famille et de la sociabilité des enfants. Cette somme permet de nourrir ceux qui viennent au deuil, de payer la morgue, ceux qui vont planter le koup¹⁰¹, et autres dépenses. Si la famille n'a pas de gendres, les enfants doivent cotiser pour payer le cercueil. Il faut préciser qu'ici intervient les réunions. Dans la plupart des réunions des bamilékés, il y a toujours une caisse secours pour soutenir des personnes en difficulté. Ces fonds la plupart de temps concerne les cas de deuil et de funérailles, surtout les deuils puisqu'ils sont brusques et demandent beaucoup d'argent. Certaines réunions précisent dans leurs statuts qu'en cas de perte du parent ou du fils de leur membre, le fond secours paie le cercueil. Quand les enfants endeuillés reçoivent ces fonds, généralement ils complètent juste pour faire le deuil. Les bamilékés se moquent de ceux qui n'ont pas bien fait le deuil de leurs parents. Ils disent qu'ils ont enterré leurs parents comme une poule morte.

b- Les obligations des gendres

Les gendres sont ceux qui ont épousé les filles du défunt. En fonction de leur nombre, la famille peut leur donner la charge de l'achat du cercueil. Au cas contraire, ils doivent contribuer à l'achat de ce cercueil. Généralement ils contribuent à hauteur de 15 000 F CFA¹⁰². Chaque gendre doit donner une poule et un pagne. Le pagne sert à envelopper le défunt. Le surplus est partagé aux veuves et aux orphelins pour les distinguer au cours du deuil. Une poule est donnée à ceux qui ont creusé la tombe du défunt. Cette poule est braisée et consommée à la cour du deuil. Les autres poules sont réservées aux autres cérémonies funéraires, comme la danse du Mendzong où il faut toujours donner un coq aux danseurs. Si le gendre n'avait pas donné toutes ces exigences à la mort du grand-père de sa femme, il doit doubler à la mort de son beau-père. Si le gendre n'était pas venu rendre visite à son beau-père quand il était malade avec du vin et de la nourriture, la famille peut décider qu'il donne cette nourriture avant qu'on puisse prendre ses obligations. Il doit alors donner la viande ou la couverture à la famille endeuillée. Si le gendre ne donne pas toutes ces obligations, il appelle la malchance et la malédiction sur lui, sa femme et ses enfants.

B- Le deuil proprement dit

Quand l'annonce du deuil est faite, les membres de la famille fixent une date pour le début du deuil. Le deuil dure généralement trois jours. A l'heure fixée pour le début du deuil, les femmes sortent et se mettent à pleurer en se dirigeant chez la première femme qui occupe le côté droit de la concession. Les hommes les suivent et se placent devant la grande concession. S'il y a des moyens, la famille fait venir une personne qui a le fusil de chasse pour tirer quelques 2 ou 3 balles en l'air et la famille se mobilise et engage les pleurs. Le deuil commence généralement à 6 heures du matin.

a- Le positionnement dans la cour du deuil

- Les hommes

Les hommes se placent devant la grande concession, en face du seuil de la concession. Le premier né se place à l'extrême droite, le second le suit et ainsi de suite. Derrière eux, leurs proches amis posent la main sur leurs épaules pour les soutenir. Les autres hommes se placent derrière eux.

¹⁰¹ Banane plantain qu'on plante à la cour du deuil pour préparer l'enterrement

¹⁰² Mathias Lonchel, op cit, P 94

- Les femmes

Les femmes occupent le côté droit de la cour. Elles se placent devant la concession de la première femme s'il y en a plusieurs. Dans l'architecture bamiléké, même si l'homme n'a pas l'intention d'épouser plusieurs femmes, la maison de la première femme est toujours à droite de la concession. Dans la conception bamiléké du mariage, l'homme et la femme ne dorment pas dans une même chambre, sauf s'ils veulent avoir des moments d'intimité. L'homme a sa maison et la femme a la sienne, mais les deux sont dans une même concession. L'homme reçoit ses invités chez lui et la femme reçoit les siennes chez elle. Lors du deuil, les femmes s'alignent en fonction de leur arrivée dans la concession. La plus ancienne est plus proche du seuil de la concession. Elles sont suivies des filles du défunt, puis de ses sœurs. Toutes les femmes de la concession, que ce soient celles du défunt ou de ses enfants sont considérées comme ses femmes et s'alignent du côté des femmes en fonction de leur arrivée dans la famille. Leurs amies proches sont derrière elles et les tiennent autour des reins.

A gauche de la cour du deuil, sont placés les grands dignitaires du village ou du quartier. Si le Chef vient au deuil, son siège est paré comme un trône, avec la tenue traditionnelle bamiléké appelée Ndop.

- La descente du Deuil

Pour les bamiléqués comme nous l'avons précisé plus haut, il faut pleurer, hurler sa douleur pour montrer à l'assistance qu'on est touché par la disparition. Pour descendre le deuil, à distance, il faut commencer à pleurer pour que les femmes et les hommes qui étaient déjà assis se lèvent pour vous recevoir. Précisons ici qu'on ne pleure pas du matin au soir. Quand les gens ne viennent pas, les participants s'asseyent et discutent. Dès qu'une nouvelle personne arrive, tout le monde se lève pour pleurer avec lui. Quand celui qui veut descendre le deuil commence à pousser les cris, chacun reprend sa position.

Chez les bamiléqués, quand il y a un deuil, chaque membre du quartier doit descendre le deuil. Parfois certains jeunes qui ont honte de descendre passent par le champ et se retrouvent à la cour du deuil. On les chasse et ils vont descendre le deuil. Plusieurs personnes peuvent descendre au même moment. Quand les hommes et les femmes descendent au même moment, quand ils arrivent à la cour, les hommes attendent qu'on reçoive d'abord les femmes du groupe. Les femmes descendent en pleurant et en prononçant des paroles de désolation. Elles vont saluer les femmes et parfois les hommes et retournent du côté des femmes. Quand elles y retournent, les femmes tournent le dos à la cour pour les recevoir. Quand elles sont déjà reçues, les femmes se tournent vers la cour pour recevoir les hommes qui étaient en attente. Les hommes descendent à leur tour. Ils peuvent choisir d'aller saluer les femmes ou de descendre directement trouver les autres hommes. Le deuil se descend à pas rythmé avec la cadence du deuil. Les hommes peuvent descendre en prononçant des cris de détresse ou juste en lançant les mains pour montrer leur désespoir.



Une descente de deuil© Etonleu Laure Pélagie



Quelques femmes, après la descente du deuil, vont se ranger du côté des femmes © Etonleu Laure Pélagie



Un groupe d'homme qui descend le deuil salue les femmes © Etonleu Laure Pélagie

Pour pleurer, il y a une femme qui rythme le deuil avec les pleurs, elle lance des mots de détresse en pleurant et l'assistance répond en chœur en faisant des gestes synchronisés. On ne marque pas les pas, mais l'assistance se penche ensemble doucement d'un côté, puis de l'autre pour synchroniser leur mouvement. C'est une sorte de danse de détresse. Même dans la détresse, les bamiléqués dansent et chantent en pleurant pour mieux exprimer leur détresse. Parfois la famille déplace un professionnel pour rythmer le deuil. Les chants de détresses mettent presque tous les participants dans l'attitude du deuil. Même sans le vouloir, ils sont tellement touchés par la mélodie funeste qu'ils se retrouvent en train de couler les larmes. Les phrases prononcées sont souvent les suivantes. Mais il faut préciser que chaque personne qui rythme le deuil trouve ses propres mots pour le faire et pour mieux toucher la sensibilité de l'assistance. Celui ou celle qui rythme le deuil dit généralement ces paroles en pleurant. A chaque fois qu'il prononce une phrase, l'assistance répond en pleurant et en chœur : « Ehhééééé, éhhéhéhé éhhéhéhé hm hm ». Voici ses phrases. Nous les avons séparés par les points de suspension, le temps que l'assistance lui répond pour qu'elle continue : « (il appelle le nom du défunt) *est parti où ehh ehh...* (elle appelle le nom d'un membre de la famille) *ne le verra plus éhh...* (elle appelle le nom du défunt) *mangera quoi ?... Que c'est vrai qu'il ne se lèvera plus jamais ? ... Il laisse les orphelins à qui ? ... Il laisse sa veuve à qui ? ... c'est vrai qu'il ne me donnera plus les pommes de terre comme il le faisait ?... C'est même la mort de quoi ? Qui a même apporté cette mort dans notre communauté ?... Il ne nous fera plus rire avec ses blagues... Il ne nous aidera plus à construire notre communauté... »* Comme nous l'avons précisé plus haut, ce modèle n'est pas standard. Chaque rythmeur de deuil sait les mots qu'il va utiliser pour le faire.

Au deuil, on pose certains effets personnels du défunt sur une table au milieu de la cour. Parfois, les femmes ou les enfants filles de la concession se détachent accompagnées de celles qui les soutiennent et vont prendre quelques outils du défunt, pleurent en rentrant et reviennent déposer sur la table.

La nourriture du deuil est généralement le maïs bouilli aux arachides. Tandis qu'on fait le deuil, certaines femmes cuisinent pour nourrir ceux qui pleurent. Le second jour du deuil, les lamentations s'arrêtent généralement à 12h30 et une délégation va à la morgue chercher le corps s'il y avait été mis. Pour ceux qui ne mettent pas le corps à la morgue, le deuil dure 2 jours. Pour les morts tragiques et les

corps en décomposition, on enterre le jour même. Dans ce cas, on dit qu'on met le corps à la morgue traditionnelle. Pour ceux qui ont mis le corps à la morgue, le deuil dure trois jours. Le deuxième jour, le corps passe nuit dans la concession du défunt pour la dernière fois. La nuit, on veille autour du corps en chantant. Les familles qui ont les moyens font venir la fanfare qui anime la veillée mortuaire.

Le troisième jour c'est l'enterrement. Chez les bamilékés, on n'enterre pas à 12h. Si avant cette heure l'enterrement n'a pas encore été fait, c'est à partir de 13 heures qu'il se fera. Les bamilékés pensent qu'à 12 heures du matin comme du soir, il y a une forte concentration spirituelle et on ne peut pas enterrer un corps à cette heure. On n'enterre également pas dans la nuit. Le matin de ce troisième jour, les enfants s'habillent en tenues traditionnels avec chacun une queue de cheval¹⁰³ parée.



La descente de deuil d'une société secrète bamiléké auteur inconnu

4- L'autopsie

Comme nous l'avons précisé au premier chapitre de ce travail, il n'y a presque pas de mort naturelle chez les bamilékés. Il y a presque toujours une force surnaturelle, un ennemi qui a causé la mort. C'est ce qui justifie la pratique de l'autopsie. Les spécialistes de ce rite détectent la cause du décès et en informent la famille. Pinghane Yonta Achille¹⁰⁴ dans son mémoire de DEA dégage le but et les objectifs de l'autopsie traditionnelle bamiléké :

L'autopsie a pour fonction première de rechercher la cause de la mort. Les familles voudraient savoir l'origine de la mort et plus précisément l'agent malfaiteur en cas de mauvaise mort¹⁰⁵. Cet exercice permet de rassurer les vivants sur la nature de la mort, et surtout leur permet de savoir si un membre de la famille ou une personne quelconque serait à l'origine du décès (existe-t-il un sorcier au sein du groupe familial ?), ou encore si le défunt ne disposait pas d'une force maléfique. Si tel est le cas, l'autopsie révèle le nombre de personnes que le défunt a déjà tué, et ceux qui seraient sur sa prochaine « liste ». Pour ces derniers, si rien n'est fait, ils n'échapperaient point à la mort

Gabriel Fossi va dans le même sens en écrivant : « *La mort introduit dans la communauté un malheur qui provoque toutes sortes de drames, et qui peut revenir et se développer si l'on reste passif*

¹⁰³ La queue de cheval a une grande valeur symbolique chez les bamilékés. On l'utilise pour plusieurs danses et cérémonies traditionnelles. On la coupe et on l'embellit avec de perles et autres objets pour la rendre jolie et attrayante.

¹⁰⁴ Pinghane Yonta A., *Genre et autopsie traditionnelle en pays bamiléké (Ouest-Cameroun)*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A.) en Sociologie, Université de Yaoundé I, 2006

¹⁰⁵ Pinghane Yonta Achille distingue deux sortes de mort : La bonne mort qui serait liée à une maladie, à l'âge, à l'action des ancêtres et la mauvaise mort qui serait provoquée par une force néfaste ou une personne méchante

face à elle. C'est pourquoi les Bamiléké recherchent les causes de la mort pour la conjurer, afin qu'elle ne continue pas à nuire aux vivants. C'est la raison d'être de l'autopsie¹⁰⁶ » On fait généralement l'autopsie à la demande de la famille éprouvée.

Pour réussir sa mission d'évangélisation en terre bamiléké, le Révérend père Benjamin Nomba Mbock¹⁰⁷ entreprend d'étudier les éléments des rites bamiléqués pour mieux les comprendre et les détruire. S'agissant de l'autopsie traditionnelle, il écrit :

Le phénomène d'autopsie apparaît comme une science de la médecine moderne, surtout en rapport avec la criminologie et vise à établir les causes et les circonstances de la mort d'un individu. Les africains avaient déjà exploré cette science depuis des siècles, cette fois avec un fond mystico-religieux. Selon la vision du monde de l'africain, chaque mort a une cause mystique. On meurt à cause de la sorcellerie, de la magie ou lorsqu'on brise un interdit... Il faut rechercher les causes exactes de sa mort sinon beaucoup d'autres membres de la famille risquent mourir de la même façon et ceci causerait une très grande perte à la famille¹⁰⁸.

Sachant que les bamiléqués descendent de l'Égypte pharaonique et que leur religion n'est qu'une tendance de l'Amonisme, nous y trouvons d'autres raisons de la pratique de l'autopsie. La mort d'Osiris a été causée par son frère Seth, ce qui a poussé les égyptiens et toutes les civilisations amonistes à considérer que la mort est presque toujours provoquée. L'autopsie proprement dite consiste à opérer le cadavre et d'interpréter les signes qu'on trouve dans son ventre. Le révérend père Benjamin Nomba Mbock poursuit et soulève quelques interprétations lors de l'autopsie traditionnelle bamiléké :

- La présence des blessures fraîches sur le cœur, le foie, les reins ou sur les poumons signifie que le défunt a été « mangé » par le « dim¹⁰⁹ » ;
- L'absence de la vessie signifie que le défunt a été « emporté » dans le « chia¹¹⁰ » ou le « fumla¹¹¹ » ;
- La présence d'une mare de sang dans le ventre traduit l'animal totem tué¹¹² ;
- Le foie présente-t-il des dessins, des figures ou des signes bizarres ? Le défunt est lui-même cause de sa mort ;
- La présence de la chair dans l'œsophage traduit un défunt « dim », capturé alors qu'il sortait pour nuire ;
- Le cœur qui « bat » encore et saigne longtemps après l'autopsie révèle que le défunt était un sorcier, ceux qu'il avait programmé de tuer ne sont pas encore tous morts

Quand l'autopsie révèle que la mort a été provoquée, les familles parfois mettent une machette entre les mains du défunt ou un cochon d'Inde dans son ventre ou autres signes allant dans ce sens, lui demandant de se venger et de frapper celui qui a provoqué sa mort dans le monde des vivants. Dans l'Amonisme et son socle d'Égypte pharaonique, le défunt se transforme en un homme-faucon¹¹³. Il ne

¹⁰⁶ Fossi Gabriel, *Devenir un être-rationalité ; Approche éthique chrétienne de l'autopsie traditionnelle chez les Bamiléké (Cameroun)*, mémoire de Licence canonique en Théologie, ICAO (Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest), Faculté de théologie, Abidjan.

¹⁰⁷ Nomba Mbock B., « Autopsie traditionnelle africaine : impact social et spirituel en tant que défi pour la missiologie en Afrique », www.phileo.e-monsite.com, consulté le 14 octobre 2017

¹⁰⁸ Nomba Mbock B. op. cit

¹⁰⁹ Dim ici fait référence au Ndeu dont nous avons décrit plus haut

¹¹⁰ Chia fait référence au Sia

¹¹¹ Fumla fait référence au Femlah

¹¹² Quand une personne dispose d'un double animal qui est son totem, les deux êtres deviennent liés. Si on tue le totem d'une personne, la personne meurt. C'est l'une des raisons pour lesquelles la forêt sacrée est interdite d'entrée à tout le monde. Parce que dans cette forêt se trouve les totems des hauts dignitaires de la chefferie. En retour, quand une personne meurt, son totem ne meurt pas.

¹¹³ Dans la religion d'Égypte pharaonique, Horus est représenté par un homme à la tête de faucon. En devenant un homme-faucon, le mort s'identifie à Horus qui venge la mort de son père Osiris.

voit pas sa mort comme un phénomène naturel et biologique, mais comme l'action d'un ennemi. La mort d'Osiris a été une action malveillante de Seth. Le défunt est en colère et cherche à se venger de celui qui a provoqué cette mort. Mais il doit d'abord traduire son ennemi devant le tribunal d'Osiris.

Je suis un être humain qui est venu mécontent (du monde des vivants). Que l'on m'ouvre dans le tribunal à cause du tort qui m'a été fait par mes ennemis ! (...) Je suis maintenant un homme-faucon, qui s'en va en homme, (...) pour atteindre mon ennemi parmi les hommes. Ayant comparu contre lui devant le tribunal du Chef des Occidentaux (Osiris), j'avais passé toute une nuit à débattre avec lui en présence de ses habitants de l'empire des morts ; son avocat dans le tribunal s'est alors levé, ses mains devant son visage, quand il a vu que j'étais proclamé juste et qu'on accordait que j'aie pouvoir sur mon vil ennemi et que je le saisisse en présence des hommes qui étaient venus se battre avec moi au moyen de la puissance magique de leurs paroles.¹¹⁴

La vengeance du défunt ne se limite pas à son ennemi. Tous ceux qui se sont alliés à lui pour provoquer la mort doivent subir la juste colère de la victime. Même ceux qui essaieraient d'empêcher à la victime de punir son bourreau subiront sa juste colère. Cette punition collective est approuvée par Osiris : « *Ils auront à pâtir, ceux présents ou à venir qui viendraient à combattre contre toi et qui tenteraient de t'enlever ton pouvoir sur ton ennemi ; te voici un homme-faucon.* »¹¹⁵

5- La cérémonie d'adieu

L'autopsie et la cérémonie d'adieu ont lieu le jour de l'enterrement. Au cas où il y a autopsie, la cérémonie d'adieu suit l'autopsie. Au cas contraire, les enfants procèdent directement à la cérémonie d'adieu dans la maison du défunt. Le cercueil est déposé sur une table au domicile du défunt. Chaque enfant passe et lui dit des paroles d'adieu. Mathias Lonchel précise :

Les paroles d'adieu dépendent non seulement des rapports antérieurs avec le défunt, mais aussi du genre de mort. C'est ainsi qu'en cas de mort suspecte, non seulement chacun plaide son innocence, mais aussi il sollicite de Dieu une sanction contre l'éventuel coupable... L'on demande également d'intercéder auprès de Dieu pour la protection de la famille... C'est aussi le moyen pour certain de demander, en signe de réconciliation, pardon au défunt, ou de lui pardonner ses torts¹¹⁶.

On demande aussi au défunt de préparer une bonne place au monde des ancêtres, on lui demande de saluer les membres de la famille disparus et de leur demander leur protection. Si le défunt a atteint l'âge de se marier et n'a pas laissé d'enfant, un caillou est mis sur sa paume de main, pour signifier que son crâne ne sera pas vénéré. Parfois, au lieu du caillou, on met un tronc de bananier coupé dans son cercueil.

Après cette première phase, le cercueil est conduit à la cour du deuil et exposé avec quelques vêtements et quelques objets personnels du défunt. S'il était agriculteur, on dépose la pioche, daba et autres. Le deuil continue quelques moments. Les femmes en pleurant prennent ces objets et se passent entre elles. Après ce petit deuil, vient les discours d'adieu. Le premier fils, s'il est assez grand, doit prendre la parole. La première fille aussi, si elle est grande, doit également le faire. En plus d'eux, la famille peut choisir d'autres personnes pour faire les discours d'adieu. Les membres de la famille, enfants, cousins, petits fils et autres prennent chacun une feuille d'arbre de paix et défilent en fonction d'âge pour la déposer dans le cercueil. Certains membres de la communauté viennent aussi jeter leur feuille d'arbre de paix pour dire adieu au défunt et lui souhaiter la paix dans le monde des ancêtres.

¹¹⁴ Claude Carrier, op.cit.

¹¹⁵ Max Guilmot, *Message spirituel de l'Égypte ancienne*, Éditions du Rocher, 1988

¹¹⁶ Mathias Lonchel, op. cit.



Cérémonie d'adieu, les femmes prennent quelques vêtements du défunt et se passent entre elles en pleurant © Etonleu
Laure Pélagie

6- L'enterrement

Après la cérémonie d'adieu, les enfants du défunt et leurs proches portent le défunt à la tombe. Quand on descend le cercueil dans la tombe, ils lancent les premières poignées de terre et ceux qui sont chargés d'enterrer font leur travail. Les bamiléqués sont enterrés dans leurs maisons. Au cas où ils n'ont pas de maison, ils sont enterrés sur leur lot¹¹⁷. L'enterrement d'un bamiléqué qui n'a pas de terre au village est souvent très difficile parce qu'on ne sait où le faire. Si aucun membre de sa famille n'accepte lui céder une petite terre sur son terrain, on l'enterre derrière la maison de sa mère, et c'est une très grande honte pour lui. C'est pour cette raison que l'une des priorités des bamiléqués dans la vie est souvent d'acheter un terrain au village, aussi petit soit-il, pour pouvoir y reposer au cas où la mort les surprendrait. C'est aussi peut-être ce qui justifie l'attachement des bamiléqués à l'achat des terrains partout où ils passent. Les femmes sont enterrées chez leurs maris ou sur le terrain de leurs maris. Elles ne peuvent être enterrées sur leurs propres terrains ou chez leurs parents qu'au cas où elles sont divorcées. Lors de l'enterrement, les pieds sont généralement orientés vers la cour de la concession. Ceci pour que le défunt qui a acquis le titre d'ancêtre puisse mieux protéger la concession et empêcher aux mauvaises personnes de venir faire du mal à la famille.

7- La succession

Après l'enterrement, tous les membres de la famille ainsi que les plus proches du défunt se réunissent dans la maison du défunt pour sa succession. Il faut préciser que cette succession peut être renvoyée si on se rend compte qu'elle peut créer des problèmes au sein de la famille. Ceci tient à l'importance de la succession chez les bamiléqués. Comme nous l'avons précisé au premier chapitre de ce travail, le successeur jouit au sein de la famille des mêmes droits que son défunt père. Il perd son nom au profit de celui du défunt et prend directement sa place dans la hiérarchie sociale. Quand il y a dot d'une fille de la famille, c'est lui qui perçoit la dot en tant que successeur du défunt. S'il y a des filles dans la famille dont les maris n'ont pas encore versé la dot, c'est désormais à lui que revient cette dot. Il

¹¹⁷ De son vivant, le père paie des terres qu'il partage à ses enfants à sa mort. La parcelle de terre d'une personne léguée par son père s'appelle généralement son lot.

devient le mari des femmes de son père, sauf sa mère. Mais aussi s'il y a des rites dans la famille de sa mère qui demandent la présence du mari de sa mère, en tant que successeur de son père, il participe à ces rites et paie si possible ce que son défunt père devait payer. Le successeur aussi peut faire partir du Mendzong de son père. Si son père était dans les organisations de la société, il peut l'y remplacer et y occuper le rang qu'il occupait. Ses frères deviennent ses enfants. Ces frères l'appellent papa. Si un enfant a quelque chose à donner à son père, c'est désormais à lui qu'on donne.

Dans le partage des biens du défunt, le successeur reçoit la maison familiale avec les meubles qui s'y trouvent. C'est pour cela qu'on l'appelle Ndjeun nguia¹¹⁸ chez les yemba. Bien que la maison soit la sienne, elle reste la maison familiale. Il ne peut empêcher à un enfant d'y avoir accès qu'après de graves actes de mauvais comportement. Le successeur perçoit aussi les perdîmes des lots. Chez les bamiléqués, pour avoir son lot, l'enfant nourrit les femmes de la concession. Il leur paye l'huile de palme et donne une modeste somme de dédommagement à son père. Si de son vivant le défunt n'a pas reçu ce dédommagement, c'est à son successeur de le recevoir. Le successeur règle les litiges entre les membres de la famille. Pour cela, il doit être impartial comme son défunt père, même si le problème concerne sa mère biologique. Il doit encadrer et entretenir les enfants. Il doit payer la scolarité des plus jeunes enfants et s'occuper d'eux exactement comme leur père qu'il est devenu. S'il y a une veuve dont la dot n'a pas été payée, c'est désormais à lui de le faire. Si le défunt a laissé de l'argent en banque, il prend cet argent pour mieux s'occuper de la famille. S'il y a deuil dans les familles des veuves, il doit payer la cour en tant que mari de la veuve. Dans la famille de sa mère, il agit en même temps comme le gendre et comme le petit-fils. Mais sa position de gendre l'emporte sur celle du petit-fils. Il doit mobiliser la famille pour la paie de la dot de chacun de ses frères devenus ses fils. Si une de ses sœurs devenues ses filles rompt le mariage, il doit rembourser sa dot. Il a le devoir d'assister chaque membre de la famille en cas de bonheur ou de malheur. Nous avons déjà souligné son rôle d'intermédiaire avec les ancêtres au premier chapitre de ce document. Le pouvoir du chef dans la famille est tempéré par ceux du premier fils qui prend le nom de Sob et de la première fille qui porte le nom de Sob Mindzu. Il doit les contacter pour prendre des décisions relatives à la famille.

La cérémonie de succession se passe comme suit : Réunis chez le défunt, on lit le testament s'il y en a, ou bien ceux à qui le défunt avait confié verbalement son testament témoignent. Si les propos concordent, alors il n'y a pas de problème. Il y a généralement des problèmes quand les propos ne concordent pas. Au cas où le défunt n'a pas choisi un successeur pour des circonstances diverses : Mort par accident, mort prématurée, mort subite ou bien qu'il ne voyait pas en ses enfants qui choisir pour le succéder, la famille, les oncles, tantes et autres dignitaires de la grande famille se réunissent pour le faire. Généralement on choisit celui qui était le plus proche du défunt, qui le remplaçait dans ses réunions, qui l'accompagnait le plus dans ses déplacements. Certains points de la culture bamiléké sont connus d'avance. Le premier né ne peut pas succéder. Il doit accompagner le successeur dans la gestion de la famille. Il ne peut succéder que s'il est le seul garçon de la concession, ou que les autres garçons, pour des raisons de mentalité ou de maladie, ne peuvent pas bien gérer la famille. Chez les bamiléqués, les pères considèrent leur premier fils comme leur second. Ce sont eux qui l'aident à éduquer et discipliner les autres enfants. Leur donner la succession serait un cumul d'influence qui peut se révéler nocif pour la famille. Si le successeur refuse d'officier certains rites, le premier né a le pouvoir de le faire. Les filles également ne succèdent pas à leurs pères, sauf si ce dernier n'a pas de garçons, où que le parent a banni ses fils de sa concession pour mauvais comportement. Dans ce cas, sa fille peut lui succéder. Ceci tient au fait que quand les filles se marient, elles vont chez leurs maris. Elles ne peuvent

¹¹⁸ Littéralement, ce terme veut dire celui qui reçoit la maison

pas assurer valablement la gestion de la famille étant loin d'elle. En plus, les filles deviennent les membres de la famille de leurs maris. Cette situation fait qu'elles ne peuvent pas valablement organiser leurs familles et y jouer le rôle du père. Généralement les derniers nés succèdent aux femmes, qu'ils soient hommes ou femmes. Pour ceux qui sont morts sans enfants, on les choisit des successeurs dans la famille pour gérer leurs biens s'ils en avaient. Mais ce titre est symbolique puisqu'ils n'ont pas d'enfants à gérer. Avant on ne retirait pas les crânes de ceux qui sont morts sans enfants, on ne leur trouvait pas de successeur. Mais leur colère était très grande. Ce qui a obligé les bamiléqués à leur trouver des successeurs pour apaiser leur colère. C'est aussi une manière de leur rendre hommage, puisque de leur vivant ils aimaient et élevaient les autres membres de la famille.

Lors de la cérémonie de succession, le choix du successeur vient généralement en dernière position. Il y a d'abord le partage des biens du défunt entre ses enfants et les autres membres de la famille si le défunt leur avait cédé certains de ses biens. Généralement quand un parent élève un enfant, il le considère comme son propre enfant et en partageant ses biens, il donne sa part. Lors de la cérémonie de succession, ceux envers qui le défunt était endetté viennent réclamer leurs dettes. Dans ce cas, la famille s'organise pour payer les dettes du défunt.

8- La descente du Mendzong du défunt et l'arrestation de son successeur

Quand le choix du successeur est fait, on attache les tissus blancs autour des reins des femmes et autour du cou des enfants. On place une chaise à la véranda de la maison centrale et on demande à ceux qui animent le deuil de reprendre leur travail. Le deuil reprend. Les femmes sont les premières à sortir, portant sur leurs têtes des plateaux, seaux et autres ustensiles ménagers. Les enfants les suivent. Le groupe contourne la cour du deuil en pleurant quelques instants. Ils rythment leur sortie à la cadence des instruments. Le groupe contourne le Koup plusieurs fois. Quelques temps après, le rythme des instruments change et devient plus rapide, annonçant la descente du Mendzong du défunt qui a pris soin de planter le plantain au milieu de la cour. C'est ce plantain que nous avons appelé Koup. Le Mendzong est en même temps une danse et une organisation sociale et guerrière qui réunit les gens de même tranche d'âge. Quand quelqu'un d'une tranche d'âge meurt, ses amis du Mendzong doivent prester après son enterrement. S'il ne fait pas partir du Mendzong, ses amis de même tranche d'âge peuvent constituer un Mendzong pour rythmer cette cérémonie. Au cas où ils ne parviennent pas, cette cérémonie n'aura pas lieu. Si le défunt était un dignitaire du village, le Kougang vient planter un rejeton de plantain. Ce rejeton pousse au même moment et les membres de cette danse mystique en consomment les fruits au même moment. Ils jettent des peaux au sol, ces peaux disparaissent par miracle et ils repartent après leur prestation. Les autres dansent mystiques comme celui des Dzui Thieu peuvent aussi prester. Ces derniers courent sur les toitures des maisons, portent de longs bâtons pour allonger leurs pieds. Au cas où le défunt est un modeste citoyen du village, le groupe qui sort de la maison de succession continue de contourner le régime de plantain mis sur place par le Mendzong. Tout autour du régime, il y a des tamtams, des balafons et autres instruments de musique pour rythmer la cérémonie et les danses. Quand la descente du Mendzong est annoncée, le rythme devient joyeux, les pleurs cessent. Le Mendzong étant une danse guerrière, on danse de manière brute, avec des épées, paré avec des tenues traditionnelles spécifiques. Quand le Mendzong descend, les autres membres de la famille entrent dans les rangs du Mendzong et dansent aussi. Après quelques minutes de danse, les membres du Mendzong portent le successeur et le lèvent en triomphe pour le présenter à l'assistance. Ils contournent la cour plusieurs fois avec lui, devant les cris de joie de l'assistance. Quand ils arrivent devant un groupe pour le présenter, les gens présents à cet endroit crient plus fort pour exprimer leur joie de voir le défunt ressuscité en son

successeur. Après cela, le Mendzong va déposer le successeur sur le siège conçu pour lui et retournent prester à la cour, puis, se retire de la cour pour laisser la place à d'autres danses qui se succèdent à la cour. Les autres membres de la famille passent tour à tour saluer le successeur assis sur sa chaise. Il y restera jusqu'à la fin de ce rite.

Après cette cérémonie, s'il s'agit d'un notable ou d'un chef, il devra être initié au La'akam. Mathias Lonchel décrit ces deux cas particuliers :

L'un des neuf¹¹⁹ accompagne le successeur à la chefferie pour annoncer la nouvelle de la mort au chef et lui présenter celui-ci¹²⁰. L'intéressé porte un coq, suivi d'un membre de la famille qui porte unealebasse de vin. L'un des sept¹²¹ notables... les accueille et leur sert du vin. De retour de la chefferie, le successeur entre au « Laakam » pour y passer neuf semaines. Il est paré d'un habit traditionnel qui lui couvre tout le corps. Il ne peut porter cet habit qu'après avoir donné un bouc aux autres notables.

Les neuf semaines écoulées, il retourne à la chefferie accompagnée d'un membre du groupe des neuf et de certaines personnalités du quartier. Il apporte un fagot de bois de colatier. Il est reçu avec joie. Une fois sorti du Laakam et subit d'autres rites, le nouveau notable ou chef organise la cérémonie d'intronisation.

9- La sortie des veuves

Il ne s'agit pas seulement des épouses du défunt. Toutes les femmes mariées de la concession sont considérées comme des veuves. Que ce soient les femmes des frères, ou même des cousins. Ces femmes se réunissent dans la maison du défunt ou de la défunte, prennent chacune un de ses objets, en occurrence les assiettes, les marmites et une tine pour l'huile. Par ordre d'arrivée dans la concession, ces femmes s'alignent et descendent dans la cour avec les objets. Elles font le tour de la cour avec les objets. A un endroit, elles les déposent, la première fille du défunt fait semblant de les remplir, pour montrer que même après la mort de leur mari, elle va s'assurer que le successeur continue de remplir leurs assiettes. Certains éléments peuvent s'ajouter à ce rite en fonction de l'endroit où il est pratiqué. Mathias Lonchel précise une différence chez les Mbafung. Les femmes déposent les objets contenant des vivres crus ou cuits à la cour et partent. Les enfants de la concession viennent les porter et vont vider le contenu. A la place de ce contenu, ils laissent de l'argent. Ils reviennent déposer les objets dans la cour. Les femmes font une deuxième sortie et viennent les récupérer.

10- L'accompagnement du deuil

Ce rite concerne uniquement les femmes mariées. La femme appartient à deux concessions. Elle est en même temps la fille de la famille où elle est née et grandie et l'épouse de sa nouvelle famille. Elle est plus rattachée à sa nouvelle famille, mais n'est pas coupée de sa famille biologique. A sa mort, elle est enterrée chez son mari. Mais le deuil se fait en même temps chez son mari et dans leur concession. Quand le deuil a lieu chez son mari, sa famille y assiste. Un moment, elle se retire chez le père de la défunte accompagnée de son dernier-né (fils ou fille) pour y porter le deuil. Ils ne reviennent qu'à la clôture du deuil. Mathias Lonchel explique ce rite en prenant le cas des Mbafung. Mais ce rite est pratiquement le même dans toute la culture bamiléké. Voici la description de Mathias Lonchel :

¹¹⁹ Il fait allusion au groupe des neuf des notables

¹²⁰ Il s'agit du successeur choisi

¹²¹ Il fait allusion au groupe des sept des notables

Les femmes fixent deux jours dont le premier est consacré à deux cérémonies appelées « Ngwa leweu » (littéralement croisement du deuil) et « tso tesung'e » (déracinement de l'herbe appelée « Sissongho »). Au deuxième jour qui intervient après la clôture du deuil, est organisée une troisième cérémonie appelée « njeg hongh'e sea », au cour de laquelle elles font le bion de la défunte.

A- Le premier jour : Le « ngwa leweu » et le « tso tesung'e »

La première cérémonie appelée le ngwa leweu se situe au cours du deuil, avant la clôture de celui-ci. Un groupe de femme doit quitter le lieu de deuil pour le domicile du père de la défunte, en même temps qu'un autre groupe quitte ledit domicile pour le lieu du deuil, de manière à ce que les deux groupes se croisent en chemin. Au cours de ce croisement, les deux groupes ne doivent ni se saluer, ni se parler. Si un groupe ne croise pas l'autre en chemin, il doit attendre à l'entrée de la concession de destination, jusqu'à ce qu'il sorte. Il en sera de même au retour.

Chaque groupe est muni de houe, de coupe-coupe de femmes au bout desquels sont piqués des macabos. Chaque femme fait un paquet de ses habits¹²² qu'elle accroche à l'épaule ou au cou à l'aide de son foulard. En plus de ces objets, le groupe qui part du lieu du deuil porte unealebasse à vin vide. Appelons celui-ci le premier groupe.

1) Lorsque ce groupe arrive au domicile des parents de la défunte, il est accueilli par des pleurs sur la cour où il fait ensuite quelques tours de danse de lamentation des femmes appelée « makwa ». Pendant cette danse, une personne de la concession prend laalebasse vide apportée, fait le tour de la cour en faisant semblant de distribuer le vin à l'assistance, et remet laalebasse au groupe qui remonte s'installer hors de la concession. On sert à manger et à boire aux membres de ce groupe. Ils peuvent rentrer sans autre cérémonie en ramenant le dernier orphelin ou son représentant qui avait accompagné la famille de la défunte lors de son retrait après l'enterrement. Lorsque les femmes retournent au lieu de deuil¹²³, elles sont accueillies par les pleurs...

La deuxième cérémonie du jour, à savoir, l'enlèvement du tesung'e, commence immédiatement après ce deuil traditionnel. A cet effet, toujours munies de leur houe et de leurs coupe-coupe, elles se dirigent aux environs de la concession, en poussant des cris d'interpellation et de recherche de la défunte : « u ! uuu ! Depuis tel jour (jour du décès) on ne t'a plus vue, où es-tu ? » Dès qu'elles arrivent où pousse le sissongho, elles choisissent une touffe qu'elles creusent de manière à l'enlever avec toute sa terre, afin d'éviter qu'elle ne se dessèche vite. Au même moment, d'autres femmes cherchent du bois de chauffage. Dès que tout est prêt, une femme porte la touffe d'herbe sur la tête, tandis que les autres portent le bois ramassé. Elles reviennent sur la cour par un autre chemin et sont accueillies par un bref tour de deuil à la fin duquel elles déposent sur la cour du bois ramassé et les macabos piqués depuis sur les bouts de leur coupe-coupe. Celle qui porte la touffe d'herbe va directement la déposer à côté de la case de la défunte, d'où elle sera reprise plus tard pour être replantée au même endroit où elle a été enlevée...

En tout cas, à la fin de cette scène, les femmes remontent à l'entrée de la concession, coupent des feuilles de bananier qu'elles portent soit à la bouche, soit autour des reins ou de la tête. L'une d'elles doit entièrement se masquer à l'aide de ces feuilles. Elles redescendent effectuer une nouvelle danse des femmes (makwa)¹²⁴ sur la cour et sur la tombe. Ensuite, elles remontent à l'entrée de la concession se débarrasser de leur accoutrement.

2) Le deuxième groupe

Il s'agit du groupe des femmes venantes du domicile de la défunte. Elles arrivent au lieu de deuil, munies, elles aussi, de houes et de coupe-coupe de femmes au bout desquels sont piqués des macabos. Elles laisseront, quant à elles, des macabos sur la cour du deuil. Elles y sont accueillies par des pleurs. On leur apporte une marmite de la défunte. L'une d'elles porte cette marmite sur la tête pendant le makwa. Après cette danse, elle dépose, sur la cour, la marmite. Toutes les femmes remontent hors de la concession où on leur sert à manger et à boire. Elles peuvent alors retourner de manière à ce que le croisement se fasse, comme nous l'avons déjà dit, en chemin. A leur retour, elles sont accueillies sur la cour par un tour de deuil, et tout s'achève de leur côté.

Mais elles repartent au lieu de deuil, un autre jour, fixé de commun accord avec l'autre groupe, après la clôture du deuil, pour une cérémonie commune et finale.

¹²² Il s'agit de prendre quelques vêtements, de les emballer dans un foulard au point d'en former un paquet qu'on accroche ensuite au cou ou à l'épaule

¹²³ Chez le mari de la défunte

¹²⁴ En Yemba, cette danse se prononce le Menkouang

B- Le deuxième jour

Ce jour, très tôt le matin, la femme qui avait porté la touffe de « tesung'e »¹²⁵ la reprend, en compagnie de quelques femmes dont l'une porte un morceau de savon, de l'huile et du vin de raphia, elles partent la remettre en place, de telle façon qu'elle puisse absolument repousser. Sinon un malheur peut survenir dans la famille. Elles boivent le vin apporté, et versent le reste au cas où elles ne pourraient le finir. Le savon et l'huile sont remis à la porteuse de touffe d'herbe. Elle doit être une femme qui ne l'a jamais portée à une autre occasion de deuil. D'ailleurs, elle a été choisie avec cette vérification.

Dès l'arrivée du groupe des femmes venant du domicile des parents de la défunte, toutes les femmes se dirigent derrière la concession, munies de houes et de coupecoupes de femmes¹²⁶, en chantant des chansons appropriées. Pendant que certaines interpellent la disparue en signe de recherche, d'autres répondent toujours en chansons, qu'elle est morte. Pendant le trajet, elles utilisent leur houe pour arracher les mottes de terre. Elles choisissent un coin du champ pour y faire un billon sur lequel elles sèment les macabos ramassés sur la cour du deuil, ainsi que tout ce qui peut être semé : maïs, haricot, arachides.

A leur retour dans la concession par un autre chemin, on leur donne à manger et à boire. N'a-t-on pas dit que toute cérémonie coutumière se termine toujours par un bon repas ? Une femme de la concession veille aussi longtemps que possible à arracher tout ce qui pousse sur le billon, jusqu'à pleine conviction d'avoir fini avec tout ce qui y a été semé, faute de quoi le malheur peut survenir.¹²⁷

11- Le rite de veuvage

Ce rite est différent selon qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme. Il marque une rupture définitive entre les époux dans le monde des vivants. Il s'agit de faire endurer à l'époux ou à l'épouse vivant une série d'épreuves difficiles et parfois humiliantes pour marquer la rupture définitive avec son conjoint ou sa conjointe. Séverin Cécile Abéga écrit à propos : « *Il y a une violence dans les rituels de veuvage, pas seulement chez les Bétis. Si vous allez chez les Bassa ou chez les Bamiléké, vous-vous en rendez compte. Partout, le conjoint survivant, particulièrement la veuve, est en position d'accusée. Il faut donc qu'elle soit lavée de cette accusation*¹²⁸. » Par ce rite, la société veut, par une série d'épreuves difficiles, amener la veuve ou le veuf à oublier la douleur générée par la perte du conjoint. Il leur permet d'affronter la difficile situation qui sera désormais la leur, c'est-à-dire vivre sans la personne avec qui ils ont cohabité pendant très longtemps. Ce rite permet aussi de rompre les liens amoureux avec le défunt. C'est pour cette raison qu'à la fin du rite, la veuve ou le veuf se trouve un nouvel conjoint qui va pouvoir l'aider à surmonter l'épreuve de la perte de son conjoint. S'agissant de la veuve, elle choisit son conjoint parmi les frères et cousins de son défunt mari. Le fait que ce nouveau mari soit de la famille du défunt permet aux deux personnes éprouvées de mieux surmonter cette période difficile.

a) Le cas de la veuve

Le rite dure deux semaines s'il le défunt avait une seule femme et autant de semaines de plus qu'il avait de femmes. Dès l'annonce du deuil, l'épouse doit porter ses vêtements à l'envers. Après l'enterrement, on lui coud un habit de veuvage. Toute sa cérémonie de veuvage est dirigée par deux veuves ou plus. Elle se change sur la tombe de son défunt mari et ne porte plus de sous-vêtements. De retour de la tombe de son mari, on entonne le deuil sur sa véranda jusqu'à ce qu'elle coule les larmes.

¹²⁵ En Yemba ça se prononce « chouchoung » ou « neuk »

¹²⁶ Les coupe-coupe de femmes sont de courtes machettes que les femmes utilisent pour semer les graines. Ceux des hommes sont longs et servent à débroussailler et à couper des plantes et du bois. En fait chez les bamiléqués, les hommes piochent, dés herbent, abattent les arbres, tandis que les femmes détruisent les gros morceaux de terre, font les bions, sèment et sarclent. Les deux récoltent ensemble. Ce qui fait que le matériel de la femme et de l'homme sont différents. Les travaux les plus difficiles reviennent à l'homme. Il cherche le bois, le fend et la femme fait la cuisine.

¹²⁷ Mathias Lonchel, *La tradition bamiléké : Le droit coutumier chez les Mbafung, Les personnes physiques de la naissance à la mort*, tome I bibliothèque personnelle de l'auteur

¹²⁸ Séverin Cécile Abéga, cité par Charles Tagneno Téné, « enquête sur le veuvage », www.tagneno.unblog.fr, consulté le 12 décembre 2017

Désormais, elle s'assoit en orientant ses pieds vers le foyer. Quand elle se couche, elle oriente sa tête vers le foyer. Quand on veut lui parler, on prend soin de se débarrasser de tout ce qu'on a dans la main, sinon elle ne répond pas. Elle ne salue pas avec la main jusqu'à la fin du veuvage.

Un autre jour, on procède au lavage. On apprête de l'huile de palme, du sel et un morceau de savon. La veuve est conduite sur la tombe de son mari. On la rase partout. On la lave et on l'enduit d'huile de palme. On met les poils et les cheveux qu'on a rasés dans un morceau de bambou dont le milieu a été creusé. A son retour, elle doit donner ce bambou à un homme de la famille qu'elle choisit comme son nouvel époux. En fait chez les bamiléqués, si un homme meurt, sa femme peut épouser un de ses frères, ceci pour que les orphelins n'aient pas de problèmes d'éducation puisque leur oncle devient de fait leur père. D'ailleurs on dit que le nouveau mari a lavé la femme de son frère ou de son cousin en fonction des choix. Mais ce dernier aspect du rite tend à disparaître à cause de la monogamie, des difficultés économiques et de la montée de l'égoïsme. Les familles ne parviennent plus à élever dignement leurs propres enfants et n'acceptent pas d'ajouter les femmes et les enfants de leurs frères à leur charge. Les frères du défunt préfèrent plutôt soutenir l'éducation des enfants de leur défunt frère que de les prendre en leur charge. Aussi, les veuves veulent plus de liberté. Elles veulent gérer elles-mêmes les biens de leurs maris pour pouvoir assurer l'éducation de leurs enfants.

Quand la veuve est lavée, seules les veuves peuvent la regarder. Elle rentre rapidement avec les deux femmes qui l'ont accompagné dans son domicile. Les deux femmes ressortent et la veuve se place sur sa véranda où on entonne encore le deuil jusqu'à ce qu'elle pleure. En cas de plusieurs veuves, on les regroupe devant une véranda. On leur donne des carafes dans lesquelles elles boivent. Ces carafes ne doivent jamais être vides.

Lors de ces rites de veuvage, la veuve doit être amenée chez un ami de son défunt mari, chez ses parents, chez le père du défunt, au marché et aux champs. Avant d'arriver dans chacun de ces lieux, elle est suffisamment enduite d'huile de palme. Chaque fois qu'elle arrive quelque part, on met des cadeaux dans son sac. Elle porte son sac et repart sans se tourner pour regarder derrière. A la fin de ce rite de veuvage, elle doit donner une chèvre à ses parents.

b) Le cas du veuf

Le veuvage de l'homme est dirigé par un ancien veuf. Le veuf est conduit derrière la maison où le directeur de veuvage lui attache un pagne autour des reins. Ce pagne est tenu par les écorces de bananier qui lui servent de ceinture. On lui donne un tabouret de veuvage, une carafe de vin de palme et un verre pour boire. Il ne salue plus de la main. En lui parlant, on se débarrasse de tout ce qu'on a à la main, sinon il ne répond pas. Jusqu'à la fin du veuvage, il n'est pas autorisé à sortir de la maison.

Le jour du lavage est généralement à la veille de la clôture du deuil. Le matin de ce jour, une veuve ou une jeune fille va puiser de l'eau à la source, sans regarder derrière elle et sans saluer quelqu'un. Le veuf est rasé (tête, aisselle et bas ventre). Il est conduit derrière la maison où il se lave. Il est ramené au lieu de deuil où il continue le deuil. Après cela, il change de chaise et une veuve lui rôti un plantain qu'il mange avec l'huile de palme. Dès cet instant, il peut désormais sortir hors du domicile. Il va chez un de ses amis et chez son père, encadré du directeur de veuvage. Il va avec son sac de veuvage, contenant laalebasse de veuvage. En route, les deux ne doivent ni saluer, ni répondre à une salutation. Arrivé chez l'ami, on leur donne à manger et on embaume le veuf avec l'huile de palme. On met des cadeaux dans son sac (plantain, carafe pleine de vin, savon, huile...) En retournant, il ne doit ni saluer, ni répondre à une salutation. C'est lui qui porte le sac et ne peut pas être aidé de son directeur de

veuvage. A la maison, lui, son directeur et autres veufs et veuves préparent et consomment le contenu du sac.

12- L'intronisation du successeur

Une fois la succession faite et le deuil achevé, le successeur doit choisir une journée pour organiser son intronisation. Cette intronisation marque la prise effective de ses fonctions. En Yemba, on appelle cette cérémonie le « Nan leng » ou celle d'assise sur la chaise. Il s'agit en fait d'assoir le successeur sur la chaise du défunt qu'il remplace.

A cet effet, il invite tous ceux qu'il est appelé à diriger ou à encadrer, ses grands-parents paternels et maternels, ses amis et sa belle-famille. Il apprête un « *sac, un tabouret, deux habits traditionnels, deux chapeaux, une chèvre, des sacs de sel, de l'huile de palme, de l'acajou, le « depuot », le fuseh* »¹²⁹. Un habit, un tabouret et un chapeau sont destinés au grand-père maternel, sauf s'il s'agit de la succession d'une femme. Le successeur présente à son grand-père maternel ce qui lui revient. S'il est d'accord, il prend. S'il n'est pas d'accord, le successeur augmente. Après cela, le grand-père maternel se pare de ces vêtements, s'assoit sur son siège et fait assoir le successeur à côté de lui. Une fois le successeur assis sur son siège, son grand-père maternel ou le doyen de la famille lui porte son habit. On pose devant lui les poudres d'acajou et de la terre puisée sur les cranes de ses grands-parents et les feuilles d'herbe de grâce mélangés. Chaque membre de la famille, en commençant par les aînés prennent la poudre et la dépose sur le front du successeur en prononçant des paroles de bénédiction et de soumission à lui. Après cette cérémonie, le grand-père maternel lui met son chapeau et lui donne le sac¹³⁰ du défunt ainsi que son propre sac. On le lève de son tabouret et une femme lance des cris de joie que l'assistance reprend. Le successeur à son tour prend la poudre et la met sur le front de l'assistance. On met les cadeaux dans le sac du successeur. On fait le partage de la nourriture et de la boisson. Les femmes présentes se partagent l'huile et le sel offerts par le successeur. Les enfants se partagent la viande du bouc tué pour la circonstance. Ce rite est aussi appelé cérémonie pour nourrir la famille, car le successeur donne à manger à la famille et en retour cette dernière l'intronise. C'est avec cette cérémonie que les ancêtres de la famille reconnaissent le successeur. Si cette cérémonie tarde à venir, les ancêtres considèrent que le successeur n'est pas d'accord ou qu'il ne considère pas assez le défunt. Ils peuvent alors engager contre lui des repréailles pour imposer cette cérémonie.

Dans le cas des notables, il y a deux groupes de notables : Le groupe des neuf qui assiste le chef dans l'administration du village. Ils agissent comme des ministres. Le groupe des sept est chargé de protéger mystiquement le village. Dans ces groupes, la succession est héréditaire. Le successeur d'un membre du groupe des sept hérite aussi de ses pouvoirs mystiques. En portant son sac lors de l'intronisation, il porte également ses pouvoirs. Il est formé au Laakam à utiliser les pouvoirs mystiques qu'il vient d'hériter pour protéger le village et les habitants. Chez les bamiléqués il y a aussi les danses mystiques comme le Kougang et autres sociétés mystiques où en portant le sac d'un membre, le successeur le remplace dans ces sociétés. C'est pour cela que la succession de certaines personnes suscite plutôt de l'inquiétude, à cause des nouveaux pouvoirs que le successeur s'apprête à porter.

¹²⁹ Mathias Lonchel, op cit

¹³⁰ Il s'agit d'un sac traditionnel brodé que chaque homme doit posséder.

13- La clôture du deuil

Cette clôture intervient généralement entre le sixième et le huitième jour de deuil. Il ne doit pas être un jour tabou de la semaine bamiléké¹³¹. Mais quand il s'agit des bébés ou des enfants, cette période de clôture du deuil peut être écourtée. De plus en plus, cette période est courte pour des raisons professionnelles. On essaie de concentrer le deuil sur trois jours au maximum pour ne pas nuire aux activités des membres et des amis de la famille.

Ce jour de clôture de deuil est un jour de fête. La famille du défunt donne à manger et à boire à la communauté qui assiste à cette cérémonie. Ce jour, la fille aînée de la victime se pare de ses vêtements et certains de ses objets, s'assoit devant sa concession¹³² et imitent ce qu'il ou elle faisait de son vivant. S'il/elle était cultivateur/rice, elle prend sa houe et fait semblant de cultiver la terre. Ensuite, on pose la pierre sur la tombe du défunt. S'il y a des rites qui n'ont pas été faits, ils peuvent être rattrapés ce jour. Après ce dépôt du caillou, les « Mendzong » du défunt et de ses enfants font des descentes à la cour du deuil. Après cette descente des Mendzong, suit la cérémonie de rasage des cheveux. Tous les enfants et certaines personnes plus éprouvées par la mort doivent se faire raser les cheveux de manière à ce que le crane soit lisse. Mais le défunt, sentant sa mort prochaine peut dispenser sa famille de ce rite. Ce rasage est une manière de s'affliger et de rendre les derniers honneurs au défunt.

Au cours de cette journée, la famille doit porter l'habit de deuil. Il s'agissait de l'habit de couleur noire jusqu'à ce que le chef de Bana¹³³ décide de la faire retourner à sa couleur blanche d'avant la présence européenne. Mais les familles choisissent souvent entre la couleur blanche et la couleur noire. A partir de ce jour de clôture, tous les enfants du défunt et les membres de la famille les plus éprouvés portent un habit à la couleur du deuil. Ils porteront cet habit pendant une période d'un an. Ils pourront le varier avec d'autres vêtements, mais l'habit de deuil doit être porté constamment.

14- L'enlèvement de l'habit du deuil

Un an après la mort du défunt, la famille choisit un jour pour retirer l'habit de deuil. C'est généralement le premier jour anniversaire de la mort du défunt. Ce rite peut être reporté pour des raisons d'indisponibilité des enfants ou parce qu'il y a une grande cérémonie au village. La veuve du défunt ne peut pas se remarier pendant cette période. Si elle fait un enfant pendant cette période, cet enfant devient celui du défunt. Ce jour, la famille se réunit pour échanger, manger et boire ensemble. Les membres de la famille retirent leurs habits de deuil et peuvent désormais porter n'importe quelle tenue. Il s'agit en quelque sorte de tourner la page du défunt et de se concentrer à d'autres choses.

¹³¹ La semaine bamiléké a huit jours. Il y a un jour qui est un jour tabou. Pendant ce jour, aucune activité n'est autorisée dans le village. C'est le jour au cours duquel les sociétés mystiques de protection du village font des rites sur la terre pour mieux protéger le village. Plusieurs forces mystiques se dégagent alors dans le village. Pendant ce jour, on ne peut même pas débroussailler sa cour, sinon ces sociétés mystiques de protection du village pourront casser le dos du contrevenant. Pour être soigné, celui qui a enfreint la règle doit faire de grands sacrifices à la chefferie. Chez les Yemba, ce jour est le Mboulouh (nom du jour de la semaine).

¹³² Chez les bamilékes chacun a sa concession. Dans un foyer polygamique, chaque femme a sa concession et le mari a la sienne. Ceci pour réduire les problèmes. C'est pareil pour les foyers monogamiques. La femme a sa concession et le mari a sa part. Quand les garçons grandissent, ils retrouvent le père dans sa concession en attendant construire les leurs, tandis que les filles restent avec leurs mères. En construisant sa concession, le père prévoit des chambres pour ses garçons. La concession du père est directement en face de l'entrée principale de la concession tandis que celle de la femme est de côté. Cette position permet à l'homme de savoir tous ceux qui arrivent dans sa concession.

¹³³ Bana est un village de l'Ouest Cameroun, en terre bamiléké, donc dans le cadre de ce travail.

15- La cérémonie de retrait du crane

Quelques années après l'enterrement, le crane du défunt est exhumé pour recueillir les sacrifices et les prières des membres de la famille. Ce crane est déposé dans une petite case réservée à cet effet. Le successeur peut y venir à tout moment faire des demandes au défunt devenu ancêtre en son nom et en celui des autres membres de la famille. Dans certaines grandes familles, il y a un endroit réservé aux cranes. Dans cet endroit se trouvent les cranes de tous les ancêtres de la famille. Le choix du crane comme partie à extraire est lié à l'importance de la tête pour un être humain. Cette tête est plus à même d'établir le contact avec le défunt devenu ancêtre. Il peut arriver que la mort soit survenue dans les circonstances où il a été incapable de retrouver le corps du défunt. Cela peut être dans les cas de guerre, de catastrophes ou de noyade. Dans ce cas, il faut trouver un objet qui fait office de crane. Il s'agit généralement du caillou dont la forme est proche de celle d'un crâne humain. Les membres de la famille vont vers la dernière direction que le défunt a empruntée pour chercher ce caillou. Quand la famille trouve le caillou, elle verse le sel et l'huile à l'endroit, ainsi que d'autres objets de rites et emporte le caillou qui devient le crane du défunt.

Le retrait du crane peut-être le fait de la famille qui, sentant que le crane a assez duré au sol, décide de l'extraire. Il peut aussi être une recommandation des ngangas (kem-Si et Dzu-Si) ou une recommandation personnelle du défunt à un membre de la famille à travers le rêve. Si après ces recommandations la famille ne réagit pas, le défunt peut se mettre en colère et occasionner des événements malheureux dans la famille. Si la famille récidive, il peut provoquer des décès pour exiger le retrait de son crâne. Les familles bamilékées vont souvent au cimetière retirer discrètement les crânes des leurs qui étaient des prêtres. Mais l'église engage souvent des poursuites judiciaires pour ces faits.

La cérémonie de retrait du crane est la suivante : celui ou celle qui doit enlever mêche le ndeudeu et asperge sur la tombe. Il/elle creuse l'endroit où se trouve le crâne. Il faut préciser que pour savoir exactement où chercher le crâne lors de cette cérémonie, les familles plantent souvent l'arbre de paix à cet endroit. Parfois elle y dépose un caillou qu'elles protègent des enfants qui peuvent prendre pour jouer. Quand il/elle finit de creuser, elle retire le crâne, la dépose sur une feuille de bananier prévu pour la circonstance et referme le trou. Il/elle et les autres participants rapportent le crâne dans une petite case prévue pour l'accueillir. Cette case est protégée du soleil et de la pluie. Si le crâne est mal protégé, plusieurs personnes dans la famille feront des rêves où le défunt sera soit dans la pluie entrain de gretotter, soit au soleil en train de rechercher de l'ombre. (Quand le crâne n'est pas encore retiré et que la tombe n'est pas assez couverte de la pluie, les membres de la famille font les mêmes rêves.) Avant d'être déposé dans sa case, le crâne est soigneusement lavé et oint avec l'huile de palme rouge. Les membres de la famille lui font leur vœu. La chèvre prévue pour l'occasion est tuée, cuite et partagée à ceux qui sont venus extraire le crâne. L'assistance se partage la nourriture et la boisson prévue pour la cérémonie.

16- Le wak djeu (jet de pistache) et le Feh

Il s'agit d'un rite de demande de pardon aux ancêtres. Généralement, il est réservé aux membres de la famille qui ont fait beaucoup de torts à la famille, qui ne se sont pas acquittés de leurs obligations envers la famille, d'une fille partie en mariage sans avoir demandé la bénédiction des ancêtres et qui éprouve des difficultés à concevoir ou à accoucher, d'un membre de la famille dans un état de santé critique qui demande la protection des ancêtres, d'un membre de la famille qui s'apprête à affronter une épreuve difficile ou qui est resté loin de la famille pendant longtemps et qui veut renouer les liens avec les vivants et les ancêtres...

Celui qui demande le pardon ou la bénédiction des ancêtres apporte une poule, de l'huile de palme, du sel, du vin de raphia et de la viande grillée aux pistaches. Il apporte de la nourriture et de la boisson. Le successeur s'adresse aux ancêtres, appelle leurs noms et s'adresse à eux ou à lui (au cas où il s'agit d'un seul ancêtre). Il s'adresse généralement en ces termes : « *Quand l'arbre est en train de se pencher, on ne le coupe pas, on cherche à le redresser. Voici ton fils ou ta fille (Il appelle le nom) qui est venu te voir parce qu'il a besoin de toi.* (Il verse un peu de boisson. Ça peut être du vin de palme ou un jus de fruit.) *Voici ce qu'il vous a apporté* (il verse le vin autour du crâne) ». Il verse le sel et l'huile de palme sur le crâne du défunt, puis jette quelques morceaux de viande grillée et découpée en petits morceaux. Il demande aux ancêtres d'aider le demandeur à obtenir ce qu'il veut. Il prend la poule, l'entoure autour du demandeur et dit aux ancêtres de recevoir la poule qu'il apporte. Après cela, il laisse la poule partir. Si elle entre chez n'importe qui elle devient la poule de la personne. Il prend une terre à côté du crâne et la dépose sur le front du demandeur en lui disant d'aller en paix et en demandant aux ancêtres de ne pas l'abandonner. Le reste de ce que le demandeur de faveur aux ancêtres a apporté lui revient. S'il est loin, une autre personne peut prendre cela, mais il doit être informé au préalable.

Ce premier était le Wakdjeu. Le Fèh se déroule de la même manière, cette fois avec beaucoup de participants. Après que le successeur ait fait la demande auprès des ancêtres, celui/celle qui demande les faveurs distribue la nourriture, les bonbons et le reste de viande grillée à l'assistance. Tous ceux qui passent doivent manger. Les enfants surtout doivent manger au point de rentrer très contents, sinon le Fèh est à reprendre.

17- Les funérailles

C'est une cérémonie obligatoire. Comme tous les autres rites, si les funérailles ne sont pas organisées, on appelle la malédiction dans la famille. Quand on accomplit les rites funéraires, on contente les ancêtres qui en retour apportent à la famille la chance, la paix, la sérénité, la prospérité...

Dans le cadre particulier des funérailles, elles peuvent se dérouler une fois lors du deuil. La culture bamiléké n'encourage pas ce cas qui relève plus de l'égoïsme. Des années, voire des décennies après le deuil, la famille de la victime organise les funérailles du défunt. C'est souvent le temps permettant aux enfants de grandir et d'avoir assez de moyens pour organiser les funérailles du défunt. Les funérailles sont une grande cérémonie festive où la famille invite la communauté et les amis pour commémorer le défunt. On ne peut pas faire les funérailles d'une personne sans au préalable faire pour ses parents ou pour ses grands-parents. S'il y a des funérailles non organisées dans la famille, les nganga informent ceux qui veulent organiser les funérailles de ce fait et des conduites à tenir pour les organiser. La famille s'organise pour soit coupler les deux funérailles, soit organiser les unes après les autres. Les funérailles marquent l'intronisation du défunt dans le monde des ancêtres. Il y prend de la notoriété.

Pour l'organisation des funérailles, le successeur convoque une réunion familiale avec tous les membres de la famille, les gendres, les petits fils et petites filles s'ils sont assez grands. Ensemble, ils fixent le jour des funérailles et décident de la contribution de chacun. Si les gendres ne s'étaient pas acquittés de leurs obligations lors du deuil, ils doivent au préalable s'en acquitter. Le gendre ne peut pas faire les funérailles de celui qu'il n'a pas pleuré. Généralement, les obligations des gendres sont : une chèvre, de l'huile et de l'argent. La somme d'argent est négociable. Les deux autres ne le sont pas. Si ces obligations ne sont pas données par le gendre, sa femme et lui ne sont pas autorisés à célébrer les funérailles du défunt, ce qui va attirer sur leurs enfants et eux la malédiction des ancêtres. Ils seront obligés d'organiser eux-mêmes ces funérailles plus tard, ce qui deviendra plus coûteux. Ils seront les

seuls membres de la famille à célébrer, puisqu'un enfant de célèbre pas deux fois les funérailles de son ascendant. Si les autres enfants sont présents, c'est juste pour les accompagner.

On ne peut pas faire les funérailles étant en mésentente. Avant d'organiser les funérailles, les enfants doivent résoudre tous les problèmes en famille s'il y en a. Quand tous les problèmes sont résolus et que la famille est en entente, elle peut commencer l'organisation des funérailles. Le chef de quartier doit être informé de l'organisation des funérailles. Il peut aussi y être invité en fonction des moyens de la famille. La famille peut aussi inviter le chef de tout le village en fonction de ses moyens, puisqu'il n'est pas facile de déplacer un chef. Malgré son autorité, le chef ne peut pas empêcher la tenue des funérailles, sauf dans un cas global. Par exemple il peut décider qu'à une période de l'année, les funérailles ne se tiennent pas au village pour des raisons de sécurité ou autres. Les funérailles se tiennent généralement pendant la saison sèche pour éviter que les pluies ne perturbent les activités, puisque ces funérailles se déroulent en une seule journée. Pendant cette saison, les routes sont aussi accessibles. C'est généralement la période où il y a moins de travaux champêtres. Cette période s'étend généralement aux mois d'Octobre, Novembre, Décembre et Janvier.

S'il y a des jumeaux dans la famille, on fixe un jour pour exécuter leurs chansons. Les gendres également trouvent un jour pour ravitailler la belle-famille en provisions. On appelle cette cérémonie le « Neun Nkin¹³⁴ ». Les membres de la famille peuvent envoyer des billets d'aides à leurs amis et proches. Quand un proche organise les funérailles d'un membre de sa famille, ses amis le soutiennent dans l'organisation, puisque les dépenses sont souvent énormes. Les membres de la famille invitent des groupes de danses patrimoniales qui vont prêter lors de la cérémonie. Le Mendzong de chaque enfant doit descendre à la cour du deuil. Si l'enfant n'est pas dans le Mendzong, il doit payer les services d'un groupe de Mendzong pour descendre en son nom. Les membres de la famille prennent la peine d'échanger de l'argent pour donner aux danseurs. C'est aussi l'un des éléments importants de cette cérémonie. Les enfants et les membres influents de la famille, les amis des membres de la famille doivent distribuer de l'argent aux danseurs. Le Mendzong de la tranche d'âge du défunt a droit à un porc et à la boisson. Ces deux éléments sont obligatoires.

Très tôt le matin du jour des funérailles, on fait des coups de feu pour annoncer le début des funérailles. Ces coups de feu sont différents en divers endroits du territoire bamiléké. Dans le département des bamboutos, très tôt le matin, certains hommes se réunissent à la colline la plus élevée et la plus proche du lieu du deuil et procèdent au tir des coups de feu. Plusieurs coups de feu sont alors tirés pour alerter la population du début des funérailles. De retour, on leur sert à manger et à boire. Dans la Menoua par exemple, un seul coup de feu est tiré le matin à la cour du deuil pour informer la population du début de la cérémonie.

Si le défunt est une femme, les femmes du quartier de sa tranche d'âge vont dans le champ semer du taro. Elles rentrent à la cour du deuil en criant et en faisant semblant de cultiver. On leur donne à manger et à boire, aussi du sel qu'elles se partagent. Après cela, on engage un petit deuil de quelques heures pour regretter une dernière fois la mort du proche avant de commencer son intronisation au monde des ancêtres. Après ce deuil, le père du défunt (s'il s'agit d'un homme) ou le mari de la défunte (s'il s'agit d'une femme) ouvre les funérailles par la danse. Avec les danseurs, il contourne la cour des funérailles. L'assistance fière de la danse vient donner l'argent aux danseurs. Après quelques minutes, les danseurs sortent de la cour, vont dans la concession qu'on a prévu pour eux et on leur donne à boire

¹³⁴ Cela signifie en français « Remplissage du grenier ».

et à manger. On leur donne en quantité suffisante au point qu'ils peuvent, s'ils veulent, emporter le reste.

Après cette cérémonie, il n'y a plus un ordre à respecter. N'importe quel enfant peut faire descendre ses danses à la cour des funérailles. Le successeur du défunt reçoit toutes ces danses et fait quelques pas de danse avant de se retirer. Il doit donner de l'argent à tous les groupes de danse. Les enfants de la concession, leurs amis et les proches de la famille donnent l'argent aux danseurs de toutes ces danses (ceux qu'ils ont eux-mêmes invité et ceux invités par leurs frères). Cette cérémonie oblige presque tous les bamiléqués à faire partir des groupes de danses patrimoniales, puisque chaque groupe de danse vient prester avec sa tenue. Chaque enfant doit descendre avec son Mendzong (c'est obligatoire). Ne pas descendre avec son Mendzong est synonyme de n'avoir pas fait les funérailles. Après toutes ces cérémonies, chaque enfant doit recevoir son Mendzong et ses invités dans une maison qu'il a demandé ou loué non loin de la maison des funérailles. On appelle cet endroit son Ntan. Certains neveux du défunt peuvent aussi constituer ces Ntan pour recevoir leurs amis. S'il y a des enfants qui n'ont pas assez de moyen pour faire leur Ntan seuls, ils peuvent se réunir pour constituer un Ntan. Il ne s'agit pas seulement de les recevoir en leur donnant à manger, mais les femmes doivent rentrer avec leurs assiettes pleines, d'autant plus qu'elles ont aussi apporté de la nourriture dans leurs assiettes. Les membres de la communauté qui ont assisté aux funérailles sans être invités par une personne particulière mangent et boivent à la cour centrale des funérailles. Ils peuvent aller manger et boire chez n'importe quel membre de la famille. C'est pour cela que lors des funérailles, chaque enfant doit payer pour avoir accès à la cour du deuil. Avec cet argent, on s'occupe de ceux qui sont venus assister la famille sans être invité par une quelconque personne. Les enfants cotisent aussi pour assurer la nourriture permanente à la cour centrale des funérailles. Chaque enfant doit envoyer une part de nourriture et de la boisson à cette cour centrale. Les autorités, les invités du successeur et ceux qui sont venus assister la famille sont tous reçus à cette cour centrale du deuil. Lors des funérailles, chaque enfant doit tuer un porc pour la cérémonie. Il doit faire des paquets de condrès¹³⁵ et la boisson pour ses frères et sœurs et autres personnes importantes de la famille comme les oncles, les tantes et les successeurs. Après avoir reçu leurs amis, les enfants du défunt vont à la cour centrale des funérailles pour partager les paquets qu'ils ont faits pour les autres membres de la famille et recevoir ce que leurs frères et sœurs ont prévu pour eux. Le paquet de chacun est constitué du condrès (un gros morceau de viande et quelques doigts de plantains) et la boisson. Ce condrès est obligatoire. En plus de ce condrès, le membre de la famille peut y ajouter quelques mets de pistache ou autre chose en fonction de sa volonté.

Le lendemain des funérailles, on fend les têtes des porcs. En fait quand chaque enfant tue son porc, il envoie la tête à la cour centrale des funérailles. Le lendemain, chaque membre de la famille envoie la boisson à cette cour. Le successeur appelle les autres membres de la famille qui se regroupent. Ils fendent toutes les têtes de porcs et se partagent la viande. Ils mangent, boivent tout en commentant les funérailles de la veille et en se faisant des autocritiques. Après cette cérémonie, les activités prennent fin et les membres de la famille peuvent se séparer.

¹³⁵ Plantain cuit avec de gros morceaux de viande

Chapitre 3 : Les enjeux patrimoniaux des rites funéraires bamiléké

Le Dictionnaire le petit Larousse définit le patrimoine comme l'ensemble des biens hérités du père et de la mère, l'ensemble des biens d'une famille, un héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Le Dictionnaire de la communication va dans le même sens et définit le patrimoine comme l'ensemble des biens matériels et immatériels, meubles et immeubles, constitués de manière consensuelle en catégorie collective et inaliénable de ce qui est possédé et doit être possédé par une communauté particulière¹³⁶.

Pour Jadé, le patrimoine désigne non seulement ce dont les héritiers pourront jouir, mais il faut qu'ils considèrent eux-mêmes ce bien comme particulièrement important, irréductible, parce qu'il les plonge au-delà de la mort, conditionne l'identité de leur lignée et prépare le cadre d'existence des nouvelles générations¹³⁷.

Breton précise que le patrimoine peut être purement matériel, mais également culturel et immatériel. Pour lui, le patrimoine contribue à donner un caractère particulier à un individu, une famille, une communauté, un pays¹³⁸.

Cette recherche comme nous avons précisé à l'introduction fait partir du patrimoine immatériel. Pour mieux cerner cette réalité, nous allons préciser les différentes catégories de Patrimoine. Les spécialistes des Sciences du Patrimoine ont distingué deux grands groupes de patrimoine : Le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. Le patrimoine naturel concerne les forêts, les parcs, les Monts, bref ce qui appartient à un peuple et qui a été façonné par la nature. Le patrimoine culturel désigne ce qui a été façonné par l'imagination créatrice des membres d'un groupe et surtout de leurs ancêtres, puisque le patrimoine en tant qu'héritage concerne plus les éléments qui se sont transmis de génération en générations dans le groupe, ce qui leur donne souvent un caractère sacré. A l'intérieur du patrimoine culturel se trouve le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. Le patrimoine culturel matériel désigne l'ensemble de tout ce qui peut être visible et palpable. Le patrimoine culturel immatériel désigne tous les éléments du patrimoine qui ne sont pas palpables, mais qui existent, façonnés par les ancêtres et transmis à travers les générations. Ce sont les croyances, les contes, les rites, les langues...

Les rites funéraires bamilékés sont un des éléments du patrimoine culturel immatériel bamiléké. Ils jouent un rôle fondamental dans l'identité bamiléké. La grandeur d'un peuple est inséparable de son patrimoine immatériel (contes, religion, légendes...), et plus précisément de ses croyances. L'influence bamiléké est grandement liée à son patrimoine immatériel. Dans son objectif d'étudier les rites funéraires bamilékés pour mieux les détruire et réussir sa mission d'évangélisation en terre bamiléké, le révérend père Benjamin Nomba Mbock est forcé d'admettre : « *Evidemment, un peuple qui trouve ses moyens spirituels pour résoudre ses problèmes de vie et ses besoins spirituels devient un problème pour la missiologie. Or Dieu qui a créé l'homme a aussi prévu que ce dernier dépende de lui dans tous ses besoins. Mais comme on peut bien le constater, l'Evangile passe difficilement dans le pays bamiléké.* ¹³⁹ » Jean Lambertson en 1960 soulignait à propos des bamilékés : « *Qu'un groupe homogène de populations nègres réunisse tant de facteurs de puissance et de cohésion n'est pas si banal en Afrique*

¹³⁶Truxillo, J.P., Corso, P., *Dictionnaire de la communication*, Editions Armand Colin, Paris, 1991

¹³⁷ Jadé, M., *Patrimoine immatériel : perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, Editions l'Harmattan, Paris, 2006.

¹³⁸ Breton, J.-M., (sous la direction de), *Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable (Europe, Afrique, Caraïbes, Amériques, Asie, Océanie)*, Editions Karthala, Paris, 2010.

¹³⁹ Nomba Mbock B. op. cit

*Centrale*¹⁴⁰ ». Nous citons ces deux auteurs pour mieux préciser l'importance des rites funéraires bamiléqués en tant qu'élément du patrimoine bamiléké.

I- Comme éléments fédérateurs de l'identité bamiléké

a- Comme élément de solidarité sociale

La mort remet en question la cohésion sociale en privant la communauté d'un de ses membres. Par un ensemble de gestes, de paroles et d'actions, la communauté cherche à réduire l'impact néfaste de la mort sur elle. Parlant de l'importance des rites funéraires, l'encyclopédie sur la mort¹⁴¹ précise : « *Ils restaurent l'ordre momentanément rompu par la mort. Les funérailles rappellent le destin tragique des individus et, face à cette finitude de l'être vivant, ils démontrent la permanence du groupe ou de la communauté, de la collectivité... Elles redonnent aux habitants le sens de l'identité et de la continuité, fondements essentiels à tout effort de développement.* » La mort crée un vide social et par les rites, les vivants tentent de surpasser la mort et d'appréhender l'avenir avec plus de sérénité.

S'agissant du rite de veuvage, en laissant la veuve choisir un nouvel époux dans la famille, les bamiléqués ne veulent pas la laisser sombrer dans la désolation. Ils ne veulent pas la laisser supporter seule le poids de la perte. Puisque son nouvel époux est de la famille et éprouve lui aussi la perte du défunt, les deux peuvent facilement surmonter la perte de l'être cher. Par le deuil organisé, la communauté se montre autant éprouvée que la famille du défunt, d'autant plus que les membres de cette communauté ne viennent pas consoler la famille du défunt, ils viennent pleurer avec elle, partager sa douleur et exprimer ensemble la douleur qu'ils ressentent en tant que membres d'une même communauté. Lors du deuil, les pleurs sont obligatoires pour les membres de la communauté comme pour la famille du défunt. Quand on vient au deuil, qui qu'on soit, on doit s'arranger à faire couler ses larmes. Certaines personnes mettent des produits dans leurs yeux pour faire couler leurs larmes. Lors des rites, les membres de la communauté apportent la nourriture et la boisson qu'ils ajoutent à ce qu'a prévu la famille du défunt. La communauté se partage, mange ensemble. Tous ces gestes permettent de renouer avec les valeurs de solidarité, de partage, et permettre à la famille de mieux surpasser la douleur de la perte. Avec les rites funéraires, les bamiléqués se sentent en sécurité parmi leurs frères et soeurs qui partagent avec eux les moments douloureux. En participant à ces rites, les membres de la communauté font une dette sociale. A leur tour, ils recevront le même soutien de la communauté. La mort peut frapper n'importe qui.

Avec les rites funéraires, les bamiléqués rendent hommage à leurs défunts pour des actions qu'ils ont posées de leur vivant. Le rite funéraire devient un acte de reconnaissance. Dans la société, même contre son gré, on mène des actions qui font grandir la communauté. En concentrant tant de rites sur la mort, les bamiléqués rendent hommage au défunt en tant qu'élément social. Dans l'Amonisme, si le défunt a fait des actions qui ont marqué la communauté longtemps après sa mort, il devient un demi-dieu. Allant dans le même sens, Sylvestre Ndoumou précise : « *C'est donc en fonction de l'intégration sociale du défunt, de l'importance du rôle social qu'il a joué durant sa vie que les survivants vont se mobiliser, et tout mettre en œuvre dans une sorte de jeu théâtral pour manifester leur regret*¹⁴² ». Il poursuit : « *Etre pleuré par toute la communauté des vivants, et rester longtemps présent dans la*

¹⁴⁰Lamberton J., « Les Bamiléqués dans le Cameroun d'aujourd'hui », *Revue Française de la défense*, 1960 pp161-176

¹⁴¹ « Rite sur la mort », in encyclopédie sur la mort, www.agora.qc.ca, consulté le 22 septembre 2017

¹⁴² Ndoumou Sylvestre, « Regards sur le culte des ancêtres », in l'Effort camerounais, www.leffortcamerounais.infos, consulté le 15 mars 2017

mémoire collective signifie que l'on a mené une vie sociale bien remplie. » Les bamiléqués par ces rites rendent hommage à un des leurs qui vient de s'en aller.

Etant pratiqués chez toutes les civilisations amonistes avec quelques exceptions de forme, les rites funéraires expriment l'exception culturelle amoniste et marque un des éléments qui définissent les amonistes du monde entier.

Les rites funéraires lient les bamiléqués à leur terre, à leur village, à leur communauté. Les bamiléqués sont un peuple qui migre beaucoup vers les autres régions du Cameroun et du monde entier. Mais ils restent attachés à leur communauté d'origine par les rites funéraires. La mort est souvent la seule occasion qui unit beaucoup de personnes, un moment de retrouvailles. Quand la mort frappe dans la famille, les membres proches de la famille doivent rentrer dans la communauté pour pratiquer ces rites. Parfois ils y retournent pour se blinder ou pour demander la bénédiction des ancêtres, ce qui fait qu'ils restent liés à la communauté grâce à ces rites.

Les rites funéraires sont également en faveur de la structuration sociale. Le chef a le pouvoir de chasser un membre de la communauté. D'ailleurs la plus grande punition qu'on puisse infliger à un bamiléké est de le bannir de la communauté. Etant banni, il est coupé des ancêtres protecteurs. Il erre en quelque sorte. Marcus Ndongmo et Michel Kouam affirment que « *La force de l'Africain vient de son effort à ne pas rompre la communion entre les vivants et les morts. Il n'y a pas pire malédiction pour lui que de se sentir exclu ou isolé du clan. Si cela arrive, ce serait le symbole d'une mort sociale et existentielle*¹⁴³. » Chez les bamiléqués, on retourne toujours sur sa terre natale, où se trouvent les cranes de ses ancêtres. Parlant de ce fait, Léopold Djoutsa Wamba écrit : « *Mais la hantise de l'abandon des crânes de leurs ancêtres les amène à ne pas totalement couper les liens avec leur village d'origine ; ainsi, ceux-ci y retournent de temps en temps pour entretenir la concession familiale, les lieux sacrés et bâtir chacun sa propre concession, celle où il sera un jour inhumé et où sa descendance viendra récupérer son crâne*¹⁴⁴ ».

Nous avons précisé les stratagèmes à utiliser pour annoncer la mort à la mère ou la femme du défunt, de peur que la déception de ces deux personnes ne les amène à vouloir commettre un suicide, ce qui serait une double perte pour la communauté. Quand la mort survient, les voisins informés nettoient la maison du défunt, font la cuisine, les garçons puisent de l'eau en quantité suffisante. Donc toute la communauté est concernée par le deuil, ce qui révèle et renforce les liens de solidarité entre ses différents membres.

Nous avons précisé qu'à la mort du proche d'un membre de la réunion chez les bamiléqués, la réunion lui donne les fonds de secours pour lui permettre d'organiser le deuil. Ce fait oblige les bamiléqués à faire partir des réunions pour pouvoir être soutenus dans les moments de détresse. Or c'est généralement dans les réunions que s'apprend la socialisation, la gestion. Ces réunions fortifient les liens dans la société, façonnent l'identité commune, instaurent la conscience sociale et l'intérêt du groupe. Il n'y a presque pas de bamiléké qui n'est pas membre d'une réunion. Nous avons précisé que chaque enfant descend à la cour des funérailles avec son Mendzong. Ce fait oblige les bamiléqués à faire partir des Mendzong, or le Mendzong n'est pas seulement une danse, c'est aussi une organisation sociale et guerrière. D'ailleurs la danse se preste avec des épées comme nous avons déjà souligné. Le Mendzong prépare les bamiléqués à la défense de leurs intérêts et fait que tous les bamiléqués membres

¹⁴³ Dongmo M. et Kouam M., *Mort et funérailles en Afrique noire. Quelles significations aujourd'hui ? Faut-il parler comme tradition de gaspillage ?*, 3^{ème} édition, Yaoundé, Terroirs, 2014

¹⁴⁴ Djoutsa Wamba L., « Le culte des cranes chez les peuples de l'Ouest-Cameroun », www.villagenzong.org, consulté le 20 octobre 2017

d'un Mendzong se considèrent comme des guerriers. Précisons néanmoins que si le Mendzong est une organisation guerrière, elle ne forme pas militairement ses membres. Le débat est son point fondamental.

Lors de tous les rites funéraires bamiléqués il faut toujours partager la nourriture et la boisson entre aux participants. Or en mangeant et buvant ensemble, les liens se fortifient, la société se consolide. Comme nous l'avons précisé plus haut, si un bamiléké organise un rite et ne nourrit pas assez les gens et qu'ils rentrent fâchés, les ancêtres se fâcheront et lui demanderont de refaire le rite.

b- Les rites funéraires bamiléqués et la religion

Les rites funéraires bamiléqués permettent de ne pas rompre le lien de temps qui caractérise la société bamiléké. Nous avons précisé que pour les bamiléqués en particulier et dans l'amonisme en général, il n'y a pas de frontières. Le passé, le présent et le futur sont liés. Avec les rites funéraires, les bamiléqués restent proches de leurs ancêtres qui continuent de les guider et de les punir. Le défunt devenu ancêtre, en plus de les protéger et de les guider, établit le lien entre eux et le dieu suprême Si. Le retrait du crâne du défunt matérialise ce lien, ainsi que les funérailles. Ceux qui sont éloignés des crânes emportent avec eux la terre prise près du crâne de leurs ancêtres, ce qui fait office d'élément de lien. Ils peuvent bénir leurs enfants avec cette terre, l'avalent s'ils se sentent menacés par les attaques mystiques pour demander la protection des ancêtres. Tous les rites funéraires bamiléqués s'intègrent dans la religion amoniste. Certains comme le retrait du crâne et les funérailles préparent le défunt et l'installent dans sa vie d'ancêtres tandis que d'autres comme le Fèh et le wakdjeu lui demandent des faveurs que lui offre son nouveau statut d'ancêtre. L'ancêtre veille constamment sur sa descendance, il la protège des accidents, lui ouvre des faveurs pour s'enrichir. Il fait que ses descendants s'épanouissent, prospèrent intellectuellement et économiquement. Quand un vivant veut affronter une épreuve difficile, il le guide et le protège au cours de cette épreuve. Le refus de faire les rites funéraires peut entraîner les difficultés de procréation, les échecs scolaires ou dans les affaires, les maladies récurrentes qui résistent aux traitements ordinaires, les accidents ou la mort. Mais dès que le concerné fait les rites qui lui sont demandés, tous ces éléments se corrigent seuls. S'il avait des difficultés en affaires, ses affaires reprennent.

II- Comme élément de consolidation du lien familial

La mort est un excellent moyen de réconciliation familiale. Quand elle survient, la famille se regroupe pour organiser le deuil. Les membres de la famille discutent et s'entendent sur les choix à faire. En agissant ensemble, en se consultant mutuellement et en prenant les décisions ensemble, ils renforcent le lien familial. En faisant ces choix, ils parlent du défunt qui les unit dans ces moments difficiles qu'ils doivent traverser ensemble. En évoquant le défunt, ils comprennent qu'ils sont liés. Quand ils agissent au cours des rites funéraires, ils agissent en tant qu'une famille unie. La plupart de temps, c'est au cours de ces rites funéraires qu'un oncle décide de prendre un enfant de la famille soit pour passer les vacances chez lui, soit pour l'élever. Dans la même lancée et parlant des membres de la famille, l'encyclopédie sur la mort affirme : « *Ils rétablissent ou renforcent leurs liens entre eux et avec la personne décédée qui reposera désormais parmi les siens*¹⁴⁵. » Il faut préciser dans le même temps

¹⁴⁵ Encyclopédie sur la mort, op. cit

qu'on n'organise pas les funérailles quand il y a des problèmes dans la famille. Au cas contraire le défunt sera en colère. Pour organiser les funérailles, les bamiléqués font souvent une réunion spéciale pour résoudre tous les problèmes que les membres de la famille ont entre eux. Pour être honoré dans le monde des ancêtres, le défunt doit savoir ses enfants et ses frères unis. Par les rites funéraires, les bamiléqués comprennent qu'ils sont issus des parents qu'ils doivent honorer de leur vivant ou à leur mort. Ces rites sont obligatoires pour tous les bamiléqués, ce qui les oblige à respecter leurs parents de leur vivant, parce que s'ils ne le font pas, le parent peut les empêcher de venir à son deuil quand il sera mort, ce qui va leur apporter la malédiction.

Nous avons souligné que le veuvage permet à la veuve ou au veuf de ne pas supporter seul la désolation causée par la mort. Parlant d veuvage bamiléké, Tchagnéno Téné précise : « *Pour eux en effet, le veuvage a entre autres les fonctions d'intégration psychosociale de la veuve dans son nouveau statut ; de restauration de son équilibre comportemental détérioré à la suite de la perte du conjoint ; de construction et d'affirmation identitaire*¹⁴⁶. » Pour Séverin Cécile Abéga, le rite de veuvage permet de réparer la déchirure morale entraînée par la perte de son conjoint, de protéger la veuve et ses enfants et de l'empêcher de sombrer. C'est pourquoi ils résistent au changement. Lors du rite de veuvage, la veuve choisit son nouveau mari parmi les frères et cousins de son défunt mari. Ce qui permet aux orphelins privés de leur père d'avoir un autre père, de pouvoir continuer à bénéficier de la chaleur paternelle de leur oncle qui était déjà leur second papa. Chez les bamiléqués, les oncles d'un enfant sont autant de pères qu'il en a. Avec ce système, la veuve ne peut pas se retrouver abandonnée seule à la charge de ses enfants qui sont également les enfants de toute la famille. Quand un frère de la famille épouse la veuve, les autres membres de famille l'assistent dans l'élévation des enfants de leur défunt frère. Concernant toujours le rite de veuvage bamiléké, Ka Mana précise qu'il participe « *du renforcement des capacités à vaincre les obstacles, à affronter les forces du mal pour les vaincre, à dépasser la douleur par une détermination à continuer à vivre malgré les souffrances et les atrocités de la vie*¹⁴⁷. » Dans cette logique, la souffrance qu'on fait endurer au veuf ou à la veuve lui permet d'être plus fort et de mieux affronter le décès et les épreuves que la perte de son conjoint va entraîner. En d'autres termes, on le fait souffrir pour le préparer à la souffrance. Ka Mana ajoute : « *nous sommes, avec ces rites, dans une dynamique vitale où l'on apprend à saisir la trame de l'existence comme combat pour devenir plus fort et contribuer ainsi à renforcer l'énergie créatrice de la communauté*¹⁴⁸. »

L'autopsie permet à la famille de savoir les causes de la mort pour éviter qu'elle ne frappe un autre membre. Elle permet également se chercher les menaces qui pèsent sur la famille. Si lors de l'autopsie il est déclaré que le défunt a été tué et que le coupable se trouve dans la famille, chaque membre de la famille peut aller individuellement se blinder pour ne pas être la prochaine victime ou bien la famille peut décider de trouver le coupable et l'empêcher de commettre d'autres meurtres. Dans ce second cas, la famille a trois choix : Elle peut décider de gâter le corps en lui donnant une machette ou en mettant dans son ventre un cochon d'inde pour chercher et tuer celui qui a occasionné sa mort. Nous avons précisé que cette logique joignait l'amonisme en général où le défunt devient un homme-faucon chargé de retrouver celui qui a occasionné sa mort. La famille peut aller au Fem jurer et laisser le Fem chercher le coupable ou elle peut décider que tous ses membres subissent l'épreuve d'ordalie. Pinghane Yonta explique cette épreuve : « *dans ce cas, chacun prononce des paroles incantatoires et imprécatoires avant de subir l'épreuve. La croyance partagée étant que le coupable décèdera s'il n'avoue pas son forfait. Chaque famille choisit un type d'épreuve qu'elle juge propice pour détecter le*

¹⁴⁶ Tchagnéno Téné, op. cit

¹⁴⁷ Ka Mana, « Herméneutique des rites de veuvage, la force du symbole », www.cipcre .org, consulté le 25 novembre 2017

¹⁴⁸ Ka Mana, op. cit

*coupable ou pour exterminer le sorcier malfaiteur*¹⁴⁹. » Dans cette logique, les rites funéraires permettent de réconcilier la famille en extrayant parmi elle les éléments dangereux. Cette séance d'ordalie fait très peur aux bamiléqués parce que le coupable, s'il n'avoue pas sa culpabilité, doit être frappé par les forces supra naturelles. Dans sa chasse aux « subversifs » pendant la guerre d'indépendance du Cameroun, le gouvernement d'Ahmadou Ahidjo a organisé plusieurs séances d'ordalie pour retrouver ceux qui, soit soutenaient l'Union des Populations du Cameroun, soit en étaient membres. Les résultats de ces séances publiques d'ordalie ont été très satisfaisants. Plusieurs personnes sont passées aux aveux. Nous soulignons ce cas précis pour soulever l'importance et la portée de ces séances d'ordalie. Quand elles sont organisées, les coupables la plupart de temps passent aux aveux, au risque d'être livrés à la colère des ancêtres et des forces de justice qui sont dans la nature. Mathias Tegomo Nguetse soutient : « *c'est partout qu'on organise chez nous des séances publiques de découverte des sorciers. C'est ce qui explique toutes ces campagnes de « cadi », sorte de poison d'épreuve à boire devant toute la collectivité villageoise ou urbaine*¹⁵⁰ ».

Dans la logique bamiléké du fait qu'il n'y ait pas de frontière entre le passé, le présent et le futur, les rites funéraires bamiléqués permettent de joindre les ancêtres de la famille aux cérémonies de réjouissance et de tristesse qui ont lieu dans la famille : naissance, décès, promotion sociale, réussite à un examen... Etant les membres de la famille, on demande sans cesse leur protection, on les remercie de leur participation aux événements heureux. Quand il y a de la nourriture et de la boisson lors des grandes cérémonies, on donne pour les ancêtres sur leurs cranes. Si leurs cranes sont loin, on verse un peu de boisson au sol et on jette un peu de viande au sol. Le bamiléké ne boit presque jamais sans verser une petite quantité au sol. Quand il mange, il s'arrange à ce que les miettes touchent le sol pour ces ancêtres.

Toujours dans la logique de consolidation du lien familial, nous avons précisé que lors de l'organisation du deuil et des funérailles, on définit la contribution de chaque membre de la famille, que ce soit les enfants ou les gendres. Chacun dans la famille sait donc ce qu'il va contribuer pour la réussite du rite funéraire. Il y a déjà les exigences que la coutume a données à chacun. Chaque gendre doit par exemple donner une poule et un pagne pour le deuil. S'il n'avait pas donné toutes ces exigences à la mort du grand-père de sa femme, il doit doubler à la mort de son beau-père. Si le gendre n'était pas venu rendre visite à son beau-père quand il était malade avec du vin et de la nourriture, la famille peut décider qu'il donne cette nourriture avant qu'on puisse prendre ses obligations. Ces exigences obligent la famille à être soudée. Les gendres étant inclus dans tout le processus d'organisation des rites se sentent également intégrés dans la famille de leurs femmes. Ils sont consultés pour l'organisation du deuil comme les autres enfants du défunt. Avec ces exigences et des conséquences néfastes qu'eux et leur famille vont avoir s'ils ne s'y soumettent pas, ils sont obligés de respecter leur beau-père. Or celui qui respecte son beau-père respecte aussi sa femme, ce qui consolide la famille.

Nous avons précisé que les veuves ne sont pas seulement les femmes du défunt, mais toutes les femmes qui se sont mariées dans la concession. Chez les bamiléqués, on n'épouse pas un homme, on épouse une famille. Les femmes d'une même famille s'appellent entre elles des coépouses. Elles appellent tous les hommes de la famille leurs maris et vice-versa. C'est ce qui justifie le fait que lors des veuvages, à la mort de leur mari, la femme peut choisir un autre mari parmi les frères et cousins de son défunt mari. Tous les enfants de la famille considèrent tous les hommes comme leurs pères et toutes les

¹⁴⁹ Pinghane Yonta A., op. cit

¹⁵⁰ Tegomo-Nguetse M., « La sorcellerie : Cette réalité bien de chez nous qui oblige à choisir entre Dieu et les sorciers », Collection *Jalons juo gho là*, Série Théologie pastorale, Bayangam, 2003

femmes comme leurs mères. Les femmes et les hommes de leur côté considèrent tous les enfants de la famille comme leurs enfants. Un enfant peut aller manger et dormir où il veut, sans que les autres membres de la famille ne trouvent de problème. Un oncle n'a pas le droit de repousser un neveu qui vient chez lui. Au contraire, un oncle se sent gêné si aucun enfant de la famille ne vient rester avec lui ou passer des vacances constamment chez lui. C'est ce qui justifie le fait que lors de la sortie des veuves, toutes les femmes de la concession sortent à la cour pour honorer la mémoire de leur mari qui vient de disparaître. Quand elles sortent, elles portent avec elles les objets divers, en occurrence les assiettes, les marmites et une tine pour l'huile. Nous avons précisé qu'à un endroit chez les yemba, elles déposent ces objets au sol et la première fille du défunt fait semblant de les remplir pour montrer que même après la mort de leur mari, elle va s'assurer que le successeur continue à remplir leurs assiettes. En fait, dans la logique où les femmes épousent une famille, les hommes de la famille payent constamment des tines d'huile et autres objets divers et partagent à toutes les femmes de la concession sans exception. C'est pourquoi lors de la sortie des veuves elles portent des assiettes pour montrer que le défunt ne doit plus remplir leurs assiettes. Chez les Mbafung tel que décrit par Mathias Lonchel, les femmes posent des assiettes remplies à la cour, les hommes de la famille vident le contenu et laissent l'argent dans l'assiette. Ils ne cherchent pas à savoir à quelle femme appartient le plateau qu'ils viennent de porter, puisque toutes les femmes sont leurs femmes. Quand une femme a un problème, c'est chez le frère de son mari qu'elle se rend pour solliciter son soutien. Elle peut passer autant plusieurs jours chez le frère de son mari en attendant que le problème avec son mari se résolve, sans que cela ne crée de problème. Pour mieux comprendre ce fait, il faut rappeler que dans l'architecture bamiléké, les femmes ont leurs maisons et les hommes les leurs. La femme se déplace pour aller dans la maison de l'homme au cas où ils veulent avoir des relations intimes. Quand une femme vient dans la concession, elle reste dans la maison de la femme qui a ses chambres d'accueil et autres, tout comme les hommes qui arrivent restent dans la maison du mari qui a aussi ses chambres d'accueil.

III- Comme témoin du passé bamiléké et élément de sa résistance

Les rites funéraires témoignent le passé vécu par les bamilékés. Ces rites font appel à la mémoire collective. Par les rites funéraires, les bamilékés retrouvent leur identité, le sentiment d'appartenir à un groupe, à une culture, à un même passé. Ils retrouvent leurs ancêtres, les combats qu'ils ont menés pour eux, les actions qu'ils ont posées pour l'évolution de la communauté, bref ils retrouvent leurs repères et leurs rendent hommage pour le travail abattu pour eux. Si l'ancêtre a mené de grandes actions au point de s'élever au rang de demi-dieu, par les rites funéraires, les bamilékés apprennent son histoire et la portée de ses actions. En présence des crânes, les enfants qui ne savent pas qui était la personne posent la question aux parents pour connaître celui à qui ils vouent le culte. En leur répondant, les parents leur parlent du défunt et de son histoire. Par les crânes des ancêtres, on retrace la généalogie des familles bamilékés. Parlant de la valeur du patrimoine chez les populations, la revue BT publie : « *Le patrimoine leur fait comprendre comment la société dont ils sont originaires s'est organisée pour survivre, avec son génie et son courage. Elle a résolu les problèmes qui se sont posés dans le temps et dans l'espace, en rapport avec le milieu naturel, les possibilités techniques et la société globale*¹⁵¹ »

¹⁵¹ « Conserver le Patrimoine, pourquoi », in BT, No 28, 2000

Les rites funéraires sont aussi un moyen de résistance des bamilékés face à la domination étrangère. C'est sur le territoire bamiléké que se sont déroulés les plus longues et les plus déterminantes batailles militaires de la guerre d'indépendance du Cameroun. Au-delà des termes de nationalisme, de défense de la Patrie, les raisons profondes du militantisme bamiléké pendant cette guerre d'indépendance étaient culturelles. Quand la guerre déclenche en Sanaga Maritime en Décembre 1956 avec la création des Comités National d'Organisation, la région bamiléké n'est pas le théâtre des opérations au début de cette guerre. Son entrée en guerre a été une action de résistance culturelle. C'est suite à la destitution et à l'arrestation du jeune chef de Baham¹⁵² Pierre Kamdem Nihim en 1957 que la première branche militaire se met sur pied en région bamiléké. Il s'agit du Sinistre de Défense Nationale, ayant pour premier objectif de libérer le chef destitué et de le remettre à son trône, puisque chez les bamilékés comme nous l'avons vu, le chef est chef à vie. Il est le représentant de Dieu sur la terre. Il ne peut donc être destitué. S'il commet des crimes graves, les groupes des sept et des neufs réunis le tuent rituellement. L'entrée en guerre des bamilékés a d'abord été un problème culturel avant d'être un problème de défense nationale. Les bamilékés défendaient leurs coutumes mises à mal depuis par les colonisateurs français. J. Le Goff précise : « *le nationalisme se greffe sur le patrimoine à partir du moment où celui-ci est devenu un élément, ou un but, de cette quête d'identité*¹⁵³ ».

IV- Comme une école de transmission des savoirs de générations en générations

Les rites funéraires bamilékés ne sont pas de simples actes et paroles conçus au hasard et répétés sans cesse à travers les générations. Les rites funéraires bamilékés englobent les connaissances, les recherches faites par les ancêtres, gardées dans les rites funéraires et transmis de générations en générations pour mieux les protéger. Quand on prend l'exemple du Fem ou de l'ordalie où les bamilékés jurent leur innocence, on se rend compte que ces deux systèmes recherchent et frappent les coupables. Ces deux systèmes sont des savoirs métaphysiques que les ancêtres ont maîtrisés pour résoudre les problèmes qui se posaient en leur temps et qui devaient également se poser à leurs descendants. Comme toute société qui fait des recherches, les bamilékés ont voulu avoir la primauté de la maîtrise de ce savoir en le réservant à de personnes particulières chargées d'assurer sa protection et en priver leurs rivaux pour en rester les seuls maîtres. Pour ce faire, ils les ont intégrés dans les rites. Concernant le cas du rite de veuvage, les sociologues ont compris que c'était un grand moyen pour apaiser les veuves et ne pas laisser les enfants du défunt en perdition dans la société. Ils ont compris que ces rites, tout en jouant un rôle religieux, permettront de consolider et d'unir leurs descendants. Derrière chacun des rites funéraires bamilékés se cache tout un ensemble de connaissances soigneusement conçues et enseignées aux générations futures sous formes de rites. Au temps des ancêtres, l'école moderne avec des salles de classe et des amphes n'existaient pas, ils ont trouvé d'autres moyens pour transmettre à leur descendance des connaissances qu'ils acquéraient au cours de leur évolution.

¹⁵² Baham est un village de l'Ouest-Cameroun situé en territoire habitée par les bamilékés

¹⁵³ J. Le Goff, le Monde, 7 janvier 1997, cité dans « Conserver le Patrimoine, pourquoi », in BT, No 28, 2000

V- Au service de la justice et comme moyen d'ouverture aux autres tribus du pays

Par l'autopsie et le Fem, les bamiléqués rétablissent la justice en livrant le criminel aux forces de la nature et aux ancêtres. En répartissant les responsabilités entre les membres de la famille lors des cérémonies funéraires, ils empêchent à une seule personne de supporter les charges liées à l'organisation de ces cérémonies. Parlant du culte des crânes, Léopold Djoutsa Wamba affirme : « *Le culte de crâne apparait dans une certaine mesure comme un instrument de justice sociale, à partir du moment où dans la recherche de la vérité face à une situation donnée, l'on peut demander aux concernés de jurer sur les crânes des ancêtres. La présence du crâne devient ainsi un élément de moralisation des comportements qui met tous les membres de la famille sur le droit chemin*¹⁵⁴. » :

Nous avons précisé que lors de la cérémonie du Koh Zoh, le concerné commence généralement par ces termes : « *Je ne connais rien, je ne suis d'aucune secte néfaste, je ne possède pas de pouvoirs maléfiques, je ne dois rien à personne, je n'ai jamais été jaloux de quelqu'un...* » Avec ces jurons, il est obligé d'être juste dans la société pour que les ancêtres puissent l'écouter quand il fait son Koh Zoh. Au cas contraire, les ancêtres ne l'écouteront pas. Quand il dit : « *Je ne connais rien* », les ancêtres vérifient pour voir s'il dit la vérité. C'est seulement s'il est juste que les ancêtres reçoivent son Koh Zoh. Avec ce juron, les bamiléqués sont obligés de ne pas être jaloux des autres membres de la communauté, or nous savons ce que la jalousie crée dans les communautés les replis, les meurtres, l'instabilité.

Lors des rites funéraires, les bamiléqués invitent leurs amis qui sont dans les autres tribus pour les assister dans l'organisation des cérémonies. En découvrant la culture de leur ami bamiléké, ils le comprennent mieux, ce qui contribue à renforcer l'unité nationale par des tribus qui se connaissent culturellement et se respectent mutuellement. La première règle de sociabilité est la connaissance de l'autre avec qui on cohabite dans la même société et avec qui on est devenu un même peuple et dont les intérêts sont liés.

VI- Les menaces aux rites funéraires bamiléqués

Les bamiléqués vivent dans un monde qui change très rapidement. L'offensive de la culture occidentale, les avancées de la science, de la technologie et la modification des mœurs sont autant d'éléments qui menacent véritablement les rites funéraires bamiléqués. Devant ce fait, plusieurs attitudes s'offrent. 1- Maintenir la culture authentique telle que conçue par les ancêtres et transmise de générations en générations, ce qui risque d'être particulièrement difficile vu l'offensive des cultures occidentales. 2- moderniser ces patrimoines en y incluant les éléments étrangers, ce qui risque faire perdre aux rites leurs valeurs premières si ce travail est mal fait. 3- Abandonner ces rites et embrasser fondamentalement la culture occidentale qui tend à s'imposer, ce qui serait suicidaire parce que les bamiléqués vont perdre des savoirs conçus pendant des siècles par leurs ancêtres. Ils vont cesser d'exister comme peuple et seront comme des arbres sans racines. Cette attitude sera suicidaire pour l'Amonisme dont l'Ouest-Cameroun s'impose de plus en plus comme le socle de relance. La culture occidentale a pour socle son milieu physique européen, or le milieu physique africain a façonné une autre culture. En adoptant celle de l'Europe, on ne peut pas la comprendre, ni bien la pratiquer.

¹⁵⁴ Djoutsa Wamba L., op. cit

Toutes les cultures africaines se trouvent devant ces trois questionnements auxquelles chacun propose sa vision. Pour Afrocentricité Internationale que nous avons évoqué à l'introduction de ce travail, il faut un retour à la culture africaine authentique (Amonisme originel dans son socle égypto-nubien). Il faut débarrasser le continent noir des éléments de la culture étrangère qui se sont imposés par la force des armes. Pour Cheikh Hamidou Kane, il faut une synthèse. Faisant parler la grande royale, il précise : « *L'école où je pousse nos enfants tuera en eux ce qu'aujourd'hui nous aimons et conservons avec soin, à juste titre. Peut-être notre souvenir lui-même mourra-t-il en eux. Quand ils nous reviendront de l'école, il en est qui ne nous reconnaîtront pas. Ce que je propose c'est que nous acceptions de mourir en nos enfants et que les étrangers qui nous ont défaits prennent en eux toute la place que nous aurons laissée libre*¹⁵⁵. » Marcien Towa va dans le même sens en affirmant que l'Afrique doit « *s'occidentaliser fondamentalement* ». Nous soulignons ces thèses pour mieux comprendre les menaces qui pèsent sur les rites funéraires bamilékés.

a- Les religions étrangères

Presque tous les bamilékés, jusqu'aux membres du clergé chrétien ou aux imams se trouvent devant cette triple interrogation. Le choix radical n'est pas facile. Certains bamilékés qui ont embrassé les religions importées vont souvent faire des rites funéraires que ces religions refusent. Le Dimanche, ils sont à l'église et les autres jours, ils sont avec leurs ancêtres. Ils vont faire le Wakdjeu et le Feh sur les crânes de leurs ancêtres. Face à cette situation, beaucoup de bamilékés cherchent le conciliabule. Ils cherchent des éléments qui peuvent permettre à ces deux systèmes de pensée de cohabiter. Les membres du clergé sont plus tiraillés dans cette situation. C'est ce qui justifie le fait qu'ils étudient sans cesse l'Amonisme pratiquée par les bamilékés, pour y trouver des éléments qui peuvent enfin couper le pont entre les fidèles et leurs ancêtres. Nous avons souligné dans ce travail le cas du révérend père Noumba Mbock qui a entrepris d'étudier les rites funéraires bamilékés pour mieux les comprendre et les détruire. Or un conciliabule n'est pas facile entre les deux systèmes de pensée et de concevoir le monde puisqu'elles font partie de deux socles de civilisations différents. Dans son ouvrage *Nations nègres et culture*, Cheikh Anta Diop a défini les deux socles de civilisation du monde : Le socle nordique et le socle oriental. La nature a façonné dans ces deux socles deux systèmes de pensées très différentes, deux comportements et deux manières différentes d'appréhender le monde et la vie. Ces deux systèmes se sont affrontés et se sont superposés à plusieurs endroits du monde¹⁵⁶.

Dans la logique du conciliabule, l'église catholique en terre bamiléké a entrepris d'intégrer les éléments de la culture bamiléké dans les lieux de culte. Dans les églises comme la Paroisse Saint Thomas de Dschang, l'Eglise est décorée avec l'habit traditionnelle bamiléké appelé le Ndog. A l'église, on anime la messe avec les tamtams et les balafons qui sont caractéristiques des cultures africaines. Toujours dans cette logique du conciliabule, Mgr Dieudonné Watio tente de comprendre les funérailles bamilékés selon la vision chrétienne du monde :

Lorsqu'on explique aux gens que le vrai sens des funérailles a été faussé, il y en a qui commencent à comprendre. Au départ, les funérailles étaient une façon d'exprimer aux parents la reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait : ils nous ont mis au monde, ils nous ont élevés, ils nous ont nourris... Les funérailles correspondaient un peu au quatrième commandement de Dieu qui dit : « Il faut honorer ton père et ta mère ».

¹⁵⁵ Cheikh Hamidou Kane, *L'Aventure ambiguë*, 10X18, 2003

¹⁵⁶ Cheikh Anta Diop, op. cit

Or, quand on dit d'honorer son père et sa mère, il s'agit de leur donner au fur et à mesure de quoi vivre. On donne de quoi vivre à un vivant, pas à un mort¹⁵⁷.

L'église constitue la plus grande menace pour les rites funéraires bamiléqués dans la mesure où elle appelle ses fidèles à rejeter la plupart de ces rites. Elle adapte certains de ces rites à sa propre vision du monde. On parle de plus en plus de deuil chrétien, calqué sur le modèle de deuil européen. L'Eglise interdit à ses fidèles de faire les funérailles et le retrait des crânes, ni de faire des Feh et des Wakdjeu qu'elle qualifie d'action démoniaque. En fait, le seul rite funéraire que l'église autorise en terre bamiléké est le deuil chrétien. Puisque beaucoup de bamiléqués adhèrent au christianisme, les rites funéraires bamiléqués se trouvent sérieusement menacés. Plus la menace est sérieuse, plus la résistance est aussi forte du côté de ceux qui sont restés fidèles aux rites et qui ne veulent pas voir leur culture tant menacée. Dans la ville universitaire Dschang¹⁵⁸, les débats se succèdent sur la question et se transforment souvent en joutes verbales entre les défenseurs de chaque camp. Des organisations comme la Ligue Associative Africaine, l'Alliance Franco-Camerounaise de Dschang, la Maat Internationale Services, la Jeunesse Panafricaine, l'Association pour l'Unité et le Développement de l'Afrique, Action Sociale Africaine et le parti politique LIMARA (Ligue des Masses Révolutionnaires Africaines) animent constamment ces débats à Dschang. A chaque débat sur la question, le conciliabule est difficile, ce qui amène chaque partie (Eglise, Islam et Amonisme) à rechercher ses meilleurs orateurs pour demander un autre débat sur la question. La présence de plusieurs étudiants aux salles de conférences et de débats témoigne de l'importance de la question. A côté de l'Eglise qui constitue une sérieuse menace pour les rites funéraires, il faut ajouter l'action de l'islam, certes encore timide en terre bamiléké, mais qui s'oppose aussi vigoureusement à l'Amonisme.

b- L'action des grands médias et du cinéma

Le cinéma est un excellent moyen pour véhiculer la pensée et les idées. Mais ce cinéma n'est pas encore assez développé au Cameroun. Il est contrôlé par des amateurs. Ceux qui tournent les films présentent la culture camerounaise sur un mauvais angle, surtout concernant les éléments des rites funéraires que l'église interdit. Ils sont au service de l'église qui la plupart de temps finance le tournage de ces films. Ce sont des complexes qui voient en l'Europe le symbole de la grandeur. Pour eux, plus un film se rapproche des symboles européens, plus il est réussi. Ils raisonnent comme la plupart des africains en perte de repère que la Ligue Associative Africaine essaie de réorienter en présentant les véritables repères du continent. Les films camerounais présentent les nganfou comme les démons qui détruisent les familles et tournent en dérision l'Amonisme. Dans les deux séries qui ont le plus marquées les camerounais dans les années 2012-2015 (*Foyer conjugal* du groupe « les déballeurs » et *Trahison* du groupe « Les idiots du rire »), la même réalité se répercute. Le cinéma camerounais est une véritable menace à la culture africaine.

c- La négligence du gouvernement

Les ministères en charge de la culture au Cameroun (Ministère des Arts et de la Culture, Ministère du Tourisme et Loisirs) n'ont pas encore répertorié les éléments du patrimoine national camerounais. La sauvegarde de tout patrimoine commence par un inventaire total de ce patrimoine et la définition des méthodes pour protéger et promouvoir chacun de ces éléments. Dans la résistance qu'ils mènent contre l'offensive de la culture chrétienne, les rites funéraires bamiléqués doivent pouvoir compter sur l'Etat pour les protéger, tout comme l'église bénéficie du soutien des Etats européens. Sans

¹⁵⁷ Watio D., op. cit

¹⁵⁸ Chef-lieu du Département de la Menoua

ce soutien, les rites funéraires bamiléqués seront étouffés avec le temps. La meilleure méthode de les protéger est de les mettre en Tourisme et de les vulgariser.

Il faut néanmoins préciser que les rites funéraires bamiléqués bénéficient du soutien de certains membres de l'élite bamiléké. Pour mieux conserver leur patrimoine, les bamiléqués ont mis sur pied des organisations culturelles de défense de la culture. Ces organisations culturelles calquées sur le modèle de villages organisent les journées de la fille des villages pour exposer au public les éléments de la culture. Certaines de ces organisations se sont dotées de groupes de danses patrimoniales qui prestent dans diverses occasions. Beaucoup de ces organisations bénéficient du soutien de l'élite bamiléké. Certains éléments de l'élite intellectuelle bamiléké ont entrepris de faire des recherches approfondies sur leurs rites funéraires pour mieux les protéger et les faire connaître du monde entier. Il s'agit par exemple d'Ermann Eric Siaké dans son ouvrage *Le culte des ancêtres chez les bamiléqués* ou de Fossi dans son ouvrage *La bible ou le crâne*. En plus l'Unesco insiste sur l'expression de toutes les cultures de la planète. L'organisation continentale insiste sur la diversité culturelle comme moyen d'entente planétaire et de compréhension entre les peuples. A tout ceci, nous ne pouvons pas ignorer les politiques gouvernementales qui restent certes timides, mais existantes.

Chapitre 4 : Les enjeux touristiques des rites funéraires des Bamilékés

L'Organisation Mondiale du Tourisme définit le tourisme comme :

Les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs¹⁵⁹.

L'encyclopédie Alpha conçoit le tourisme comme une activité impliquant le déplacement temporaire d'une personne hors de sa résidence habituelle, déplacement sans but utilitaire et motivé seulement par la recherche d'un agrément personnel. W. Hunziker et K. Krapf vont dans la même lancée et définissent le tourisme comme un ensemble de relations et de faits constitués par le déplacement et le séjour de personnes hors de leurs lieux de résidence habituelle, à condition que ce séjour et ce déplacement ne soient pas motivés par une activité lucrative quelconque¹⁶⁰. Cette définition exclue le tourisme d'affaire qui est pourtant très pratiqué. Le sociologue J. Viard poursuit et précise que les mobilités qui font partie du quotidien ne sont pas à considérer comme touristiques. Le tourisme implique une rupture du quotidien.

Dès 1963, le Conseil Economique et Social des Nations Unies entrevoit le tourisme culturel comme moyen de cultiver l'amitié et l'entente entre les peuples du monde entier. En novembre 1966, l'Unesco déclare que le tourisme culturel participe au renforcement de la paix. En novembre 1976, lors du Séminaire international « Tourisme et humanisme contemporain » de Bruxelles, est adoptée la première Charte du tourisme culturel. Les participants à ce séminaire, qui sont les spécialistes du tourisme entrevoient leur secteur d'activité comme gage de paix et d'entente entre les peuples du monde par la compréhension et le respect de l'autre dans sa culture. Pour eux, respecter la culture de l'autre revient à respecter la culture mondiale. Toute cette euphorie pour le tourisme culturel témoigne des retombés multiples que ce secteur d'activité peut apporter aux communautés.

La région de l'ouest-Cameroun est l'une des régions les plus touristiques du pays. Le tourisme culturel y est très florissant. Les visiteurs, au-delà de l'attrait des paysages, veulent connaître le peuple qu'ils visitent : ses mythes, son histoire, ses croyances, ses conceptions. Au Cameroun, les agences de tourisme éprouvent des difficultés à attirer de la clientèle. Pour remédier à cette situation, la mise en tourisme des rites funéraires bamilékés combinée à une communication ciblée, pourra susciter un déplacement massif des touristes culturels au Cameroun.

I- Comme élément d'attrait des touristes

Pour que les rites funéraires bamilékés puissent devenir un produit touristique, ils doivent s'adapter au marché du tourisme. Autrement dit, ils doivent subir des améliorations. Ils auront besoin du rôle des grandes agences de tourisme pour les transformer et adopter sur eux un discours qui puisse les vendre et les adapter à l'instantanéité de l'information. Bien évidemment tous les rites funéraires bamilékés ne peuvent pas entrer en tourisme. La société bamiléké est une société fermée. Elle laisse difficilement échapper ses savoirs. Ces savoirs sont jalousement gardés par une caste bien précise qui les donne juste à ceux qui peuvent les recevoir. Parmi les rites funéraires bamilékés que nous avons listé, ceux qui peuvent entrer en tourisme sont : les funérailles, l'intronisation du successeur, la sortie du chef ou du notable du La'akam, le lavage de la malchance, le fèh, le wakdjeu et la cérémonie de retrait du crâne. Les autres éléments ont une très forte valeur symbolique pour pouvoir être mis en tourisme. La

¹⁵⁹ Cité par Magali Da Silva et Laure Bougon, « Le tourisme de mémoire, un enjeu civique, pédagogique, économique et culturel pour la France », in *Espaces* 313, Juillet-Août 2013

¹⁶⁰W. Hunziker et K. Kraf, *Fondements d'une science de Tourisme*

saison des funérailles bamiléké correspond à la période où le pays est en travail, ce qui fait que pour mettre ces funérailles en tourisme, un travail important doit être fait pour pousser les travailleurs à sacrifier quelques jours pour se recréer avec ces funérailles, d'autant plus que le tourisme patrimonial s'adresse plus aux visiteurs nationaux, et surtout aux membres de la communauté. Dans cette logique, la prépublication Schedae précise que : « *les visiteurs occasionnels entrent dans une logique de découverte culturelle se situant dans un rayon géographique de 50 kilomètres autour de chez eux*¹⁶¹. » Une communication doit être construite autour des rites funéraires bamiléqués doublée d'un bon plan marketing pour les rendre rentables. Ce plan marketing doit cibler un public précis et construire des mécanismes pour pouvoir l'amener à découvrir les rites funéraires bamiléqués.

II- Comme source de revenu pour le pays

Le patrimoine doit générer les besoins qui conditionnent sa protection et sa promotion. Si le patrimoine ne s'adapte pas aux dynamiques de son temps, il coure vers sa perte, surtout dans les pays du tiers-monde qui n'arrivent pas à assurer les besoins de base de leurs populations. L'investissement dans le patrimoine devient en quelque sorte une perte d'argent, puisqu'il y a des besoins plus pressants pour ces pays comme l'éducation, la nutrition, le logement et la santé. Le patrimoine doit donc opérer une mutation profonde pour s'intégrer dans l'économie marchande et générer assez de moyens financiers pour assurer sa propre protection et promotion. Cette manière de penser n'appelle pas à un abandon du patrimoine en lui demandant d'assurer seul sa survie. Pour qu'il entre dans le circuit marchand, il faut des investissements de départ, et ces investissements doivent être faits par l'Etat. Les funérailles bamiléqués se sont déjà intégrées dans la logique marchande. Quand il y a des funérailles dans une communauté bamiléké, toute la société et les structures économiques se mobilisent. Certains voisins donnent ou louent leurs maisons pour accueillir et loger les invités. Les vendeurs de boissons viennent y faire le marché, parfois la famille fait venir des camions de boissons de la brasserie pour pouvoir donner à boire aux invités. Les vendeurs ambulants et les artisans viennent présenter leurs produits. Ces funérailles rapportent déjà des devises aux communautés où elles sont organisées. Mais à défaut d'une organisation et d'un discours bien construit sur ce fait, les devises apportées restent encore maigres. En Amérique du Nord et en Europe, les entreprises funéraires se développent en grands complexes économiques pour répondre aux sollicitations des familles endeuillées.

III- Comme élément de lutte contre le chômage

Avec leur mise en tourisme, les rites funéraires bamiléqués auront besoin des médiateurs culturels qui offriront des services aux clients, ce qui deviendra un outil de lutte contre le chômage. Le tourisme est une activité concurrentielle et professionnelle. La mise en tourisme des rites funéraires bamiléqués entraînera la création des instituts et écoles de tourisme pour former ceux chargés de vendre ces rites funéraires, ce qui offrira du travail aux camerounais. Pour répondre à la demande, les communautés seront obligées de construire des réseaux, ce qui contribuera davantage à la réduction du chômage au pays. Il y aura nécessité pour les acteurs impliqués dans ce tourisme de rendre ces rites attractifs, de maîtriser ces rites pour mieux les vendre aux clients, de construire autour de ces rites un discours vrai et cohérent. Ils doivent produire des documents pour guider les touristes.

¹⁶¹ « La mise en valeur du patrimoine culturel par les nouvelles technologies de l'information et de la communication », in *Schedae* (Prépublications de l'Université de Caen, basse Normandie), prépublication numéro 10, 2008

VI- Quelques problèmes qui pourront surgir de la mise en tourisme des rites funéraires bamilékés

Comme nous l'avons précisé, la mise en tourisme des rites funéraires bamilékés peut leur faire perdre leur contenu, les savoirs, les conceptions qui avaient conduit à leur mise en place. Ils peuvent cesser d'être des éléments du patrimoine pour devenir tout simplement une marchandise, au moment où les peuples tentent de protéger et de préserver leurs cultures. Pour éviter ce problème, on fait le choix des éléments des rites qui peuvent entrer en tourisme et ceux qui doivent relever exclusivement du domaine culturel fermé. Un autre problème pourra être le manque de clientèle si les politiques ne sont pas savamment pensées et bien mises sur pied.

CONCLUSION

Le présent travail mené par la Ligue Associative Africaine soulevait le problème de l'importance des rites funéraires bamiléqués en tant qu'élément du patrimoine national et source de revenu touristique pour le pays.

La mise en tourisme des rites funéraires n'est pas partagée par tous ceux que nous avons interrogés. Des craintes ont été soulevées sur la possibilité de désacraliser ce qui est jusque-là resté sacré. De telles inquiétudes sont à prendre en considération puisqu'il s'agit du tourisme culturel qui exige la contribution des communautés concernées.

Karl Jaspers¹⁶² a affirmé qu'en philosophie, les questions sont plus importantes que les réponses et chaque nouvelle réponse suscite une nouvelle question. En revenant à notre thème, les questionnements de cette recherche restent ouverts à la discussion. Le désaccord que nous avons eu avec certains de nos interlocuteurs sur la mise en tourisme des rites funéraires témoigne de la portée du thème et des différents points de vue qui s'en dégagent.

¹⁶² Moine Hervé, « Karl Jaspers, philosophe c'est être en route », www.maphilo.com, consulté le 14 novembre 2017

Glossaire d'explication des termes qui ne sont pas en langue française

A wou tsia ngoh Koue : (en yemba) Ceci n'a pas d'équivalent en français, mais en tentant de trouver un équivalent, on peut avoir ceci : Il est en train de passer pour mourir. Ou aussi il pose des actes qui précèdent sa mort

Condres : (en yemba) Plantain cuit avec de gros morceaux de viande

Nanga : (en yemba) Oracle. Dans la société, Ils sont chargés de transmettre le message de Dieu aux hommes et de transmettre le message des hommes à Dieu, d'informer les membres de la société des éventuels dangers qui peuvent intervenir. Ils sont en contact avec les ancêtres. Quand un ancêtre a un message à transmettre aux vivants, ce sont eux qui reçoivent ces messages et les transmettent à qui de droit. Parfois en route on est interpellé par un oracle qui transmet un message du monde des ancêtres.

Dzu-Si : (en yemba) Nganga qui est une femme

Femlah : (en yemba) secte pernicieuse bamiléké qui consiste à tuer un individu. L'individu meurt, renaît mystiquement et va travailler dans une autre région du monde comme esclave de celui qui l'a tué. Celui qui est mort et dont le corps a pourri dans la tombe renaît avec son corps. Il peut être racheté par des spécialistes du mysticisme et remis à sa famille.

Fô Ndou. (En yemba) Littéralement, ce terme signifie le chef du marigot. C'est le nom donné à un demi-dieu de Bafou dans le département de la Menoua. Les sanctuaires de ce demi-dieu, comme celui de plusieurs autres, se trouve dans les marigots.

Fô Tockem : (en yemba) littéralement, ce nom signifie le chef de Tockem. Tockem signifie aussi le passage du notable. Passage ici est pris dans un sens métaphysique et fait allusion au pouvoir du notable.

Geumoh : (en yemba) Littéralement, ce terme signifie enfants volés. Il s'agit des enfants ayant des pouvoirs pour aller et venir à volonté du monde des vivants à celui des ancêtres et vice-versa.

Kem-Si : (en yemba) Nganga qui est un homme

Kenfack : (en yemba) Ken en yemba signifie l'arbre de paix. Les Kenfack sont donc l'arbre de paix des jumeaux

Koup : Banane plantain qu'on plante à la cour du deuil pour préparer l'enterrement

La'akam : Lieu traditionnel où sont initiés les chefs bamilékés à la gestion de la communauté et à la maîtrise des pouvoirs surnaturels qu'ils ont besoin pour diriger

Magni : Mère des jumeaux

Mekouang : Danse des femmes, elle se fait avec des machettes de femmes (machettes courtes concues pour semer les graines.)

Nda-Si : (en yemba) La maison de Si

Ndeu : (en yemba) personne dotée de pouvoirs surnaturels lui permettant de voir et se propulser dans le corps d'un autre être. Il peut déconnecter le cœur et soigner des maladies.

Ndeudeu : (en yemba) fruit ayant plusieurs graines. Il est consommé à sec et permet de se protéger de l'attaque des forces malveillantes de la nature, il est sucré.

Ndjeu Ndhia : (en yemba) Littéralement, ce terme veut dire celui qui reçoit la maison. C'est le nom donné aux successeurs.

Nguembaleh : langue parlée dans le département des bamboutos, région de l'ouest Cameroun.

Nkui : (en yemba) Sauce gluante plus connue dans l'ouest du Cameroun. Cette sauce a la capacité de faire que les seins de la mère du nouveau-né produisent plus de lait.

Ntschop : Littéralement, ce mot signifie poison

Si : Dieu créateur et incréé des bamilékés

Sia : (en yemba) Secte pernicieuse bamiléké qui tue des êtres humains en enlevant généralement leur vessie

Sikati (en bandjoun) Si n'a pas dormi

Silatsa: (en Yemba) Si pardonnera

Simo: (en yemba) Si de l'enfant

Souk : (en yemba) Autre variété de gugube cette fois piquante, elle a plus de pouvoirs que le premier et sert à faire en même temps des rites maléfiques et bénéfiques, contrairement au premier qui n'est utilisé que pour les rites bénéfiques aux humains.

Taini : père des jumeaux

Tesung'e : (en nguemgaleh) sissongo

En produisant ce document, la Ligue Associative Africaine compte ouvrir un débat sur le patrimoine immatériel africain et la possibilité de sa mise en tourisme. La renaissance africaine que nous souhaitons tant ne sera pas bâtie sur des discours journalistiques et romanesques, mais sur une recherche fondamentale sur notre passé, nos croyances, notre culture, afin de nous redécouvrir, de nous comprendre et de mieux définir de nouveaux objectifs pour nous et les générations qui viendront après nous. La Révolution Panafricaine que nous construisons ne consistera pas seulement à lever les coups de poings dans les rues, crier, exprimer notre colère, renverser les régimes néocoloniaux et imposer l'Etat continental. Ces attitudes ne seront que l'étape finale d'un processus de travail incessant. En imposant l'Etat continental, nous saurons exactement ce qu'il faut faire pour le hisser au sommet des puissances mondiales. Pour cela, nous devons multiplier les travaux de recherche sur notre auto-connaissance. Dans ce grand travail, on ne saurait oublier de remercier les pionniers Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga qui ont posé les bases de cette recherche fondamentale sur l'Afrique. La Ligue Associative Africaine ne peut manquer de rendre hommage à leur travail de fond. Elle n'oublie pas ceux qui les ont suivis.

En les idées immortelles du Panafricanisme et en la République de Fusion Africaine, nous voyons l'avenir de notre continent.

Le président de la Ligue Associative Africaine
Ing Yemele Fometio

Nos autres services

Economie



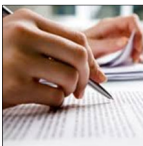
Société Panafricaine de Traduction

Traduisez chez-nous vos textes à des prix très abordables



Agence Panafricaine de publicité et de Marketing

Faites connaître vos marques et vos produits, gagnez plus d'argent



Société Panafricaine correction de textes

Pour tout besoin de correction et de guide méthodologique concernant vos mémoires, thèses, rapports et autres textes, finies les inquiétudes!



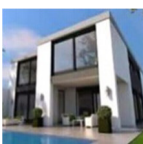
Société panafricaine d'élevage

Ne traînez plus, passez vos commandes !



Société panafricaine événementielle

Ne paniquez plus pour l'organisation de vos cérémonies. Appelez-nous et nous nous occupons de tout



Société Panafricaine d'Immobilier

La solution pour la conception et la construction de vos édifices et maisons se trouve chez nous. Vente, achat et location de maisons



Panafrican Beauty

La beauté à l'honneur



Artivins

Nos vins donnent une autre saveur à vos plats



Panafrican network

Nous maîtrisons la fibre optique. Pour une communication Claire et limpide.



Panafrican Insurance Agency

Soyez sans crainte, nous assurons vos arrières



Panafrican Energies

Nous vous fournissons toute sorte d'énergies en fonction de vos préférences.



Pnafrican Statistic and demographic Society

Nous nous occupons de toutes vos données statistiques et démographiques



Panafrican Health Care

La santé n'a pas de prix. Nous faisons un mélange de la médecine africaine, de la pharmacopée, de la médecine occidentale et chinoise pour assurer votre santé. Aucune maladie ne nous résiste



Cabinet d'avocat panafricain

Nous sommes à votre secours, contactez-nous pour vous défendre lors de vos contentieux et pour protéger juridiquement votre structure



Société panafricaine d'agriculture

Celui qui contrôle nos estomacs contrôle notre pensée.



Société panafricaine de décoration

Donnez de l'éclat à vos salles de cérémonie et à vos domiciles



Société Panafricaine de Spécialistes

Vous avez besoin de n'importe quel spécialiste, ingénieur ou technicien, contactez-nous et nous vous envoyons celui qui est plus proche de vous.



Panafrican Tour

Voyagez simple, allez jusqu'à l'extrême limite et faites des découvertes insoupçonnées



Panafrican Dress

Votre élégance est notre affaire



Restaurant Panafricain

Des mets africains comme vous les aimez



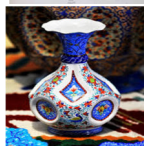
Panafrican Shoes

La beauté, le charme et l'élégance assurés



Société panafricaine de production mécanique

Notre génie dans le domaine mécanique. Toujours plus loin pour satisfaire le peuple africain



Société panafricaine d'Artisanat

Des objets artisanaux comme nous les aimons. Production, promotion et commercialisation des produits artisanaux



Panafrican electronic society

Réparation et fabrication des objets électroniques



Panafrican Leadership and Management Society

La formation des leaders et des managers pour la gestion de vos structures.



Panafrican computer technologies

Nous dépannons et fabriquons des ordinateurs. Passez vos commandes

Education



Génies d'Afrique

Quel établissement d'enseignement secondaire en Afrique remportera le titre de « Génie d'Afrique » ?



Les études Panafricaines

La grandeur d'un peuple dépend du type d'éducation qu'il reçoit



Répétition Les Panafricanistes

Au bout de l'effort, le succès. Si votre enfant éprouve des difficultés, contactez-nous et nous surmontons ses difficultés et le préparons à la réussite de son examen et de ses classes de passage.

Contacts : +237 696 36 65 02 / +237 674 47 18 31

Magazines



Puissante Afrique Economie

La maîtrise de l'économie est capitale pour le progrès



Puissante Afrique thématique

Sur les voies de notre grande Révolution Panafricaine : La diffusion des savoirs



Puissante Afrique Heros

Notre chemin de gloire a été tracé par nos héros

Cinema, édition et chaines



Puissante Afrique Production

Le cinéma au service de notre grandeur



Puissante Afrique Radio

Chaine de radiodiffusion panafricaine



Puissante Afrique Tv

Chaine de diffusion des idées panafricaines



Les éditions Puissante Afrique

Je cesse de vivre quand je cesse d'apprendre

Achetez nos bandes dessinées en librairie sur les héros d'Afrique ou afro-descendants suivants

- Abdel Kader
- Agostinho Neto
- Ahmed Ben Bella
- Ahmed Sekou Toure
- Aimé Césaire
- Albert Richardson
- Alexander Ashboure
- Alexander Bell
- Alexander Miles
- Alfred Cralle
- Amilcar Cabral
- Andre Rebouças
- Andrew Beard
- Antenor Firmin
- Archie Alexander
- Arnold Hamilton Maloney
- Augustus Jackson
- Benjamin Baneker
- Benjamin Bradley
- Castor Ossende Afana
- Chaka Zoulou
- Charles B. Brooks
- Charles Drew
- Charles Henri Turmer
- Cheikh Ahmadou Bamba
- Cheikh Anta Diop
- Daniel Hale Williams
- David Baker
- David Crosthwait
- Dedan Kimathi
- Alexander Bouchet
- El Hadj Omar
- Elijah Mc Coy
- Ernest Everest Just
- Errnest Ouandié
- Félix Roland Moumié
- Bessie Blount
- Alin Siteo Diatta
- Alice Parker
- Amina de Zaria
- Angela Davis
- Anna Nzingha Mbandi
- Annie Eastley
- Assata Shakur
- Candace
- C. J. Walkker
- Harriet Tubman
- Hatshepsout
- La mulâtresse solitude
- La reine de Saba
- Kimpa Vita
- Lena Horne
- Leonie Johnson
- Mae Jemison
- Majorie Joyner
- Marie Beatriz
- Marie Van Brittan
- Miriam E. Benjamin
- Patrica Bath
- Ravalona 1^{ere}
- Sarah E. Goode
- Seh Dong Hong Beh
- Shajar Ad Durr
- Shirley Jackson
- Taytu Betul
- Valerie Thomas
- Yaa Asantawa
- Zora Drift
- Frantz Fanon
- Frazer Reid
- Frederick Douglas
- Frederick Jones
- Simon Kimbangu
- Gabriel Audu Oyibo
- Gamal Abdel Nasser
- Garrett Morgan
- Gbehanzin
- Georges Carruthers
- Georges Padmore
- Georges Cook
- Georges Grant
- Georges Murray
- Georges Nicolo
- Georges Padmore
- Georges Washington Carver
- Georges William Turner
- Granville T. Woods
- Henri Blair
- Henri Brown
- Henri Sampson
- Howard Latimer
- James Cooper
- Jack Johnson
- Jan Ernst Matzeliger
- Jane Cook Wright
- John H. Clarke
- John Hamilton
- John Lee Love
- Jomo Kenyatta
- Joseph Lee
- Joseph Winters
- Joshua Nkomo
- Julius Nyerere
- Mouammar Kadhafi
- Kenneth Kaunda
- Kwame Nkrumah
- Lat Dior
- Laurent Gbagbo
- L. C. Bailey
- Lee Burridge
- Llyod Augustus Hall
- Malcom X
- Marcus Garvey
- Steve Biko
- Martin Luther King
- Martin Singap
- Mathiew Henson
- Mckinley Jones
- Menelik II
- Norbert Rillieux
- Otis Boykin
- Patrice Lumumba
- Percy Julian
- Phillip Emeagwally
- Rabbah
- Richard Spikes
- Robert Flemming...

Contacts : +237 696 36 65 02 / +237 674 47 18 31

Applications et jeux



Grandes pensées panafricaines

Téléchargez gratuitement notre application pour avoir chaque jour une grande pensée d'un héros ou penseurs africain. Vous pouvez à tout moment consulter les grandes pensées panafricaines classées par thèmes dans notre application



Grands événements d'Afrique

Grâce à cette application, recevez chaque jour la liste des événements qui se sont déroulés en Afrique ce jour. Véritable manuel d'Histoire africaine.



Adoua battle

L'Italie vient d'attaquer l'Ethiopie. Sous le personnage de Menelik II roi d'Ethiopie, vous devez combattre et vaincre l'Italie lors de la bataille d'Adoua. Vous l'avez déjà vaincu dans plusieurs territoires du pays. Les italiens ont concentré leur défense sur Adoua. Ils veulent reprendre le contrôle du pays à partir de leur forteresse d'Adoua. Vous devez les y vaincre.



Santa Domingo

Ce jeu revient sur la Révolution haïtienne. Le but est pour le joueur sous le personnage de Toussaint Louverture, de former une armée dans une société esclavagiste pour libérer les esclaves et proclamer la République d'Haïti. Au cours de l'évolution, les autres chefs de guerre se joignent à vous. Frères de races au armes!



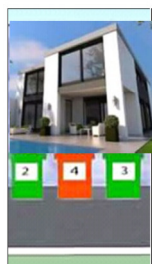
Le livre de la sortie au jour

Cette application vous permet de maîtriser le livre des morts égyptien, tous ses versets et chapitres. Vous recevez chaque jour un verset du livre.



Pansol

Pansol est un réseau social panafricain de communication et d'échanges. Très facile à utiliser, avec des groupes pouvant contenir autant de personnes que possible. Vous pouvez faire des échanges audio et video, ou tenir des vidéo-conferences. Très pratique



Génies d'Afrique

Application de la compétition intellectuelle Génies d'Afrique. Vous pouvez jouer seul ou jusqu'à 5. Formez votre équipe ou choisissez une équipe. Commencez par la compétition au niveau d'arrondissement, puis départemental, régional, national et continental. Devenez le génies d'Afrique dans votre discipline tandis que votre équipe est génie d'Afrique continental. Bonne chance!



Les études panafricaines

Application de formation panafricaine. Vous pouvez vous former seul au panafricanisme ou à la pensée de la Ligue Associative Africaine grâce à notre application.



Société Panafricaine d'Immobilier

Cette application vous informe des maisons, terrains et autres immobiliers à vendre ou à louer près de votre lieu de résidence. Elle vous informe de nos avancées et vous montre les bâtiments que nous construisons et les modalités pour avoir accès à nos services.



Pmail

Créez votre boîte mail et gérez la à volonté dans notre site web grâce à cette application. Recevez les messages de vos contacts, envoyez leur des messages grâce à Pmail.



Héros d'Afrique

Il s'agit d'une application qui résume la biographie des héros d'Afrique et des africains qui ont marqués positivement le continent africain



Panafrican Tour

Grâce à cette application, réservez vos hôtels, billets d'avion et autres services. Recevez constamment nos offres et destinations. Cette application appartient à la société d'organisation



Héros

Jeu de tetris où à chaque niveau on découvre l'image d'un héros d'Afrique au joueur.



Conteurs d'Afrique

Ecoutez les contes d'Afrique par un de nos conteurs, qui vous séduit par sa manière de conter. Vous pouvez aussi nous proposer des contes.



Répétition Les Panafricanistes

Inscrivez vous à notre groupe de repetition grâce à cette application, recevez des sujets à traiter avec des corrigés. Discutez des sujets avec des spécialistes et laissez vous guider par eux. Ils vous donnent des cannaves méthodologiques et autres.



Panafrican Health Care

La santé n'a pas de prix. Nous faisons un mélange de la médecine africaine, de la pharmacopée, de la médecine occidentale et chinoise pour assurer votre santé. Aucune maladie ne nous résiste



Poèmes panafricains

Ecoutez les poèmes panafricains à travers cette application



Musiques panafricaines

Grâce à cette application, écoutez les musiques panafricaines du monde entier.



Puissante Afrique Radio

Cette application vous permet d'écouter directement les programmes de la chaîne radiophonique Puissante Afrique Radio



Puissante Afrique Tv

Regardez nos programmes en ligne à travers cette application



Les éditions Puissante Afrique

Soyez informés de nos parutions et de nos événements grâce à cette application. Commandez vos livres directement.

Autres jeux

- Achetez nos jeux de ludo avec les images des héros d'Afrique
- Achetez notre jeu de monopoly basé sur l'Afrique
- Achetez nos jeux de carte avec les images des héros d'Afrique
- Achetez notre console de songo et des centaines de jeux d'origine africaine méconnus

Regardez nos vidéos dans notre chaine Youtube (En quatre langues : Français, Anglais, Espagnol et Portugais)

- Les grandes pensées de Cheikh Anta Diop
- Les grandes pensées de Ruben Um Nyobe
- Biographie de Cheikh Anta Diop
- Discours d'indépendance de Patrice Lumumba
- Dernière lettre de Patrice Lumumba à sa femme Pauline
- Discours du roi Leopold II à ses missionnaires au Congo Belge
- La charte de l'impérialisme

Les résumés d'ouvrages à lire dans notre site web www.ligueaa.org

Titre de l'ouvrage	Auteur
• Main basse sur l'Afrique La recolonisation.....	Jean Ziegler
• Nations nègres et culture T1 et T2.....	Cheikh Anta Diop
• L'unité culturelle de l'Afrique noire.....	Cheikh Anta Diop
• Main basse sur le Cameroun.....	Mongo Beti
• Le mouvement nationaliste au Cameroun.....	Richard Joseph
• Les 7 péchés d'Hugo Chavez.....	Michel Collon
• Manuel d'économie politique.....	U.R.S.S.
• Peau noire masque blanc.....	Frantz Fanon
• Les damnés de la terre.....	Frantz Fanon
• Sociologie d'une révolution (L'an V de la révolution algérienne).....	Frantz Fanon
• Pour une Révolution africaine.....	Frantz Fanon
• Histoire générale de l'Afrique tome 1.....	UNESCO
• Histoire générale de l'Afrique tome 2.....	UNESCO
• Histoire générale de l'Afrique tome 3.....	UNESCO
• Histoire générale de l'Afrique tome 4.....	UNESCO
• Histoire générale de l'Afrique tome 5.....	UNESCO
• Histoire générale de l'Afrique tome 6.....	UNESCO
• Histoire générale de l'Afrique tome 7.....	UNESCO
• Histoire générale de l'Afrique tome 8.....	UNESCO

Les notes de lecture des ouvrages à lire dans notre site web www.ligueaa.org

Titre de l'Ouvrage	Auteur
• Le franc CFA et l'Euro contre l'Afrique.....	Nicolas Agbohohou
• Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la françafrique.....	Thomas Deltombe, Manuel Domergue & Jacob Tatsitsa
• La géostratégie africaine.....	Jean Paul Pougala
• La férocité blanche, des non-blancs aux non-aryens. Génocides occultés de 1492 à nos jours.....	Rosa Amelia Plumelle-uribe
• Les 7 péchés d'Hugo Chavez.....	Michel Collon
• Comment meurt l'autre moitié du monde.....	Suzan George
• L'empire de la Honte.....	Jean Ziegler

Quelques articles à lire dans notre site web www.ligueaa.org

Article	Auteur
• Comment allons-nous construire la Fusion Africaine?.....	Yemele Fometio
• Joseph Antenor Firmin: « Aucun peuple ne peut vivre infiniment sous la tyrannie, dans l'injustice, l'ignorance et la misère ».....	Yemele Fometio
• Quelques ouvrages que les africains doivent absolument lire.....	Yemele Fometio
• Abel Kingue: « Je me battraï pour mon pays jusqu'à la dernière goutte de mon sang ».....	Yemele Fometio
• Les études panafricaines.....	Yemele Fometio
• Une Afrique Extravertie.....	Voucmo Annie Flore
• Appel aux mamans.....	Voucmo Annie Flore
• Panafricanistes, questions de stratégies!.....	Yemele Fometio
• Et si c'est la couleur blanche qui était la couleur de malheur?.....	Yemele Fometio

- Une langue africaine ou camerounaise, c'est possible!.....Djoumene Mopi Kemet
- Patrice Lumumba : « je préfères mourir la tête haute, la foi inébranlable ».....Yemele Fometio
- Un pays qui maltraite ses enseignants n'a pas d'avenir.....Tenkeng Samory
- Un compatriote construit son propre barrage hydroélectrique.....Tenkeng Samory, Tousse Jackson et Tchaptchet René
- En finir avec la promotion collective et la baisse de niveau des élèves dans notre pays.....Vouffo Vincent
- Les coupures intempestives de courant électrique : une mode au Cameroun.....Joëlle Aiméance Tsouala
- L'urgence d'une éducation gratuite.....Tenkeng Samory
- Lettre de Théophile Obenga à la jeunesse africaine.....Théophile Obenga
- Les frais d'APEE au Cameroun, une maffia bien huilée.....Abdoulkarim Yerima
- Les enseignants refusent-ils « l'investissement » de l'Etat ?.....Mahamat Djibril
- L'équilibre régional : un cancer à éradiquer au plus vite.....Tenkeng Samory
- Le système éducatif camerounais en crise.....Djiofack Odile
- Le syndicalisme enseignant du Cameroun miné par le tribalisme.....Soppi Angèle
- Le nombre de vacataires sans cesse croissant dans nos lycées.....Youmbi Bernadette
- Le carriérisme c'est quoi ?.....Tenkeng Samory
- L'aliénation culturelle chez les jeunes.....Fomene Mirianne
- Le Cameroun s'enfoncé-t-il dans les travers du tribalisme ?.....SECA
- La grogne monte chez les enseignants en cours d'intégration (ECI).....Fouetlefact Jocelain
- L'affiliation des vacataires à la CNPS est un impératif catégorique.....Abdoulkarim Yerima
- La banane camerounaise au secours de l'éducation.....Abdoulkarim Yerima
- Grève des enseignants entre détermination et peur chronique.....Fouetlefact J.
- Faire du syndicalisme, un acte patriotique.....Tenkeng Samory
- Grandeurs et misères du métier d'Instituteur au Cameroun.....Etienne Somo
- Enseignement Technique : Une proposition pour en finir avec l'absence de manuels scolaires.....Etoundi Grégoire
- Enseignants du Cameroun tout entier, syndiquez-vous !.....Tenkeng Samory
- Education in Cameroon in 2035!.....Ngefack Edward
- Ecole de qualité et enseignants épanouis sont inséparables.....Tchaptchet René
- Ecole gratuite, fondement du patriotisme et du nationalisme.....Tousse Jackson
- Contractuels d'administration : les vacataires aussi !.....Tchaptchet René
- Aménagement urbain et hygiène public dans les agglomérations du territoire
Cameroun sous l'administration mandataire de la France:.....Nkohgue Balog
- CHEIKH ANTA DIOP : un digne savant africain qui mérite d'être connu par tous.....Diffouo Yannick Guérin
- Combien coûte un poste au MINESEC?.....Abdoulkarim Yerima
- Chef d'établissement, une fonction maudite?.....Tchaptchet René
- C'est quoi une éducation de qualité?.....Tchouankap Jean Claude
- Accident de route au Cameroun : l'Etat pointé du doigt.....Yonta Alexis
- Plaidoyer pour une décolonisation linguistique du Cameroun.....Djoumene Mopi Kemet
- Quand le Paludisme et le SIDA deviennent un fond de commerce au Cameroun.....Diane Nono
- Dissertation sur le sens de la renaissance africaine.....Nkohgue Balog
- L'ADDEC rend hommage à Ernest Ouandié.....Yemele Fometio
- Fidèle jusqu'à sa mort, Nganya Flaubert s'en va.....Matiyem Kadjo
- La dernière chance!.....Djoumene Mopi Kemet
- Cessez de vous indigner, faisons la Révolution !.....Tsasse Phinées
- Conférence de la journée mondiale du bilinguisme.....Yemele Fometio
- Sylvanus Olympio, le héros de l'indépendance du Togo.....Yemele Fometio
- Carnet d'adresses (avec les pensées et images de quelques héros d'Afrique).....Yemele Fometio
- Bloc-notes (avec les pensées et images de quelques héros d'Afrique).....Yemele Fometio
- LIMARA: Le difficile enfantement d'un parti politique.....Yemele Fometio
- LIMARA: Pourquoi entrer si tôt sur la scène politique camerounaise?.....Yemele Fometio
- Les villes étoiles.....Yemele Fometio
- Les enjeux patrimoniaux et touristiques des rites funéraires bamiléés.....Yemele Fometio
- La révolution camerounaise : une si longue pause.....Yemele Fometio
- Enfin en politique.....Yemele Fometio
- Détruire les tribus et les petites républiques d'Afrique : construire la République de Fusion Africaine.....Yemele Fometio
- De la nécessité du service militaire obligatoire.....Yemele Fometio
- Construisons notre paradis chez nous.....Yemele Fometio